

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
ET HÉRALDIQUE  
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY**



**A moi  
Auvergne !**



Marie Angélique de SCORAILLES, duchesse de Fontanges, maîtresse de Louis XIV en 1680 (les armoiries en haut et à gauche sont celles des SCORAILLES : d'azur à 3 bandes d'or) (voir article sur dans la rubrique « Cantal »)

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 33<sup>e</sup> ANNÉE – 2<sup>e</sup> TR. 2010

N° 132

mai 2010

8,25 € le numéro

## SOMMAIRE

<b>Le mot du Président</b>	.....A. ROSSI	page. 63
<b>Vie du Cercle</b>	Convocation à la 32 <sup>e</sup> Assemblée Générale 2010.....JP. BARTHÉLEMY	page 64
	Rapport financier 2009.....R. LÉOTOING	page 66
<b>Avis importants</b>	Réunions à venir, Bibliothèques.....LA RÉDACTION	page 67
<b>Puy-de-Dôme Haute-Loire</b>	Nouvelles tables et ERRATA sur le numéro spécial.....MF. BRUNEL	page 69
<b>Cantal</b>	Saint Géraud d'Aurillac, ERRATAe.....LA RÉDACTIONÉ	page 71
	Le château de Croupières.....C. CHEFDEBIENY	page 71
	Marie Angélique, duchesse de FONTANGES.....A. ROSSI	page 73
	Dur, dur d'être un bébé.....F. DAUDANS	page 74
	Chanson de mon grand père.....L. CHEVALEYRE	page 75
<b>Méthodes et sources</b>	Erreurs d'état civil, Marianne DELION.....G. BOUDET	page 76
	Les erreurs dans l'Etat civil.....JP. BARTHÉLEMY	page 78
<b>Paléographie</b>	Pourquoi la « justice » dans un acte de mariage.....A. ROSSI	page 81
<b>Vie et métiers d'autrefois</b>	Tsunami à Condat en Combrailles.....R. TRAPON	page 83
	Comportements et croyances en Auvergne, début XIX <sup>e</sup> .....C. BARRY	page 84
	La vie du métayer autrefois.....L. GACHON	page 85
	Compléments à l'ascendance A-M de LA COLOMBE.....J.N. MAYET	page 88
<b>Auvergnats en migration</b>	Jean BONAL Cantalou 1 <sup>er</sup> maire de La Garenne-Colombes..J.M. DAUDANS	page 89
	Les TRIOULET, du Forez à la Touraine.....P. TRIOLET	page 90
	Des Auvergnats de-ci, de-là.....JP. BARTHÉLEMY	page 92
<b>Personnages et familles</b>	Henri VIDAL, acteur auvergnat.....H. PONCHON	page 94
	Compléments à la généalogie VILLEMONTÉE.....P. MARTIN	page 100
	Un drôle d'apôtre à St Ours (63).....M. ROUMY	page 104
	De Marino TORLONIA à Brooke SHIELDS.....H. PONCHON	page 106
<b>Questions &amp; Réponses</b>	Questions du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page 108
	Réponses du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page 114
<b>Couvertures :</b>	1 <sup>ère</sup> = Marie Angélique de SCORAILLES, duchesse de Fontanges (15)	
	4 <sup>ème</sup> = Brooke SHIELDS retrouve ses ancêtres à Augerolles (63)	
<b>Encarts piqués, centre de revue</b>	I et II : Brioude lieu de notre prochaine AG (y compris plan de ville)	
	III et IV : inscription à la 32 <sup>e</sup> AG et bordereau de pouvoir	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

## COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

**Cotisation et abonnement 2010 à la revue** (4 numéros annuels) : France : **33 Euros** ; Europe : **37 Euros** ; Outre-mer : **41 Euros**.

**Abonnement seul à la revue sans adhésion au CGHAV** : France : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer = **37 Euros**.

**Cotisation 2010 au CGHAV sans abonnement** (simple ou couple) = **25 Euros** ;

**Remarque importante** : tous les règlements sont à faire par chèque à l'ordre du CGHAV.

### S'adresser à :

**1/ Monsieur Robert LÉOTOING**, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les **renouvellements**, commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (B. M. S. et 6<sup>ème</sup> RFE)

**Commandes de répertoires** (baptêmes, mariages, contrats de mariages, sépultures) = 0,45 Euros la page pour une commande de plus de 10 pages (*port compris*). Ajouter 0,75 Euros (*frais de port*) pour les commandes de moins de 10 pages.

**6<sup>ème</sup> Répertoire des Familles Étudiées (6<sup>e</sup> RFE)** par les membres du CGHAV (*port compris*) : ..... 15 Euros

**Numéros anciens disponibles** : nous pouvons fournir aux adhérents qui le souhaitent, les années qui manquent dans leur collection (hors numéros épuisés). Par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2009/10 = 8,25 Euros*)

**Publication spéciale** : « Index des noms du Dictionnaire des Fiefs du Comte de REMACLE » par J.B. PAILLONCY ..... 15 Euros

**2/ Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, pour la collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2<sup>ème</sup> Ed. par Pierre Lucien POUZET.....27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET .....27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET . .....27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », **Tome III** par P.L. POUZET (†).....29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET ..... 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI ..... 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON .....8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL ..... 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » par Jean Pierre BARTHÉLEMY .....29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY ..... 15 Euros

## Le Mot du Président



Chers Amis,

Il se passe de drôles de choses en généalogie ces temps-ci. Par forcément « drôles » à faire rire.

Visiblement la généalogie devient un « marché » qui attire des convoitises, couplées avec une certaine volonté d'hégémonie plus ou moins apparente :

- les Mormons sont candidats à rejoindre GénéaBank, avec dans leur mallette quelques 5 millions d'actes dépouillés représentant l'attribution de 5 millions de points auxquels ils auraient droit,
- NotreFamille adresse une lettre comminatoire aux directeurs des archives départementales, les mettant en demeure de leur livrer des numérisations (listes de recensements pour commencer) qu'ils feraient dépouiller par de petites mains malgaches ou chinoises.

Dans l'un et l'autre cas, la puissance de ces organisations fait courir le risque de mise hors jeu de nos cercles généalogiques associatifs, qui seraient remplacés par ces organisations à but lucratif (peut être pas les Mormons !)

Dans le même temps, est lancée une pétition « pour une généalogie libre » qui demande aux élus des conseils généraux (patrons des archives départementales) d'agir pour que l'accès aux photos numériques des actes présents dans les archives soit strictement gratuit pour tous. Quelle belle ouverture de porte !

Aujourd'hui, il est donc particulièrement important pour nous de développer au maximum les services que nous pouvons offrir à nos membres pour les aider dans leurs recherches.

A côté de ce qui est déjà en place (comme notre revue, notre forum internet) nous allons poursuivre au cours de cette année et des années suivantes :

- mettre en forme de base de données de l'ensemble de nos tables existantes et les mettre à disposition à travers GénéaBank (et éventuellement d'autres distributeurs) par l'utilisation du logiciel gratuit Nimègue (pour certaines tables anciennes la conversion est particulièrement fastidieuse)
- mettre en ligne dans les prochaines semaines un travail réalisé il y a plusieurs années par Daniel Degeorges, les tables décennales (inexistantes) des temps révolutionnaires (1793-1802) d'environ 140 communes
- numériser l'ensemble des numéros de notre revue de façon à rendre accessible aisément ce capital d'informations accumulées au cours de nos 32 années d'existence. Cependant, cela se fera progressivement car l'indexation est indispensable et ne se fait pas en cliquant des doigts.
- faire numériser le fonds « de Bellaigue » (c'est-à-dire toutes les notes accumulées par le colonel de Bellaigue) de façon à le mettre en ligne sur notre site, alors qu'il est seulement accessible en microfilm aux AD de Clermont

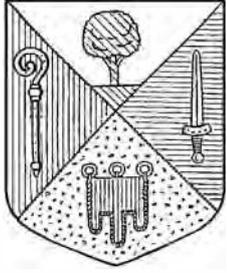
Nous parlerons de tous ces projets/réalisations au cours de notre AG du 29 mai. Venez-y nombreux !

Comme vous le verrez dans la convocation, nous aurons besoin de quelques moyens financiers qui doivent être votés par l'Assemblée Générale. Comme vous le savez et pouvez le constater dans les comptes de Robert Léotoing, nos finances sont saines et il nous paraît que c'est le moment d'investir de façon appropriée.

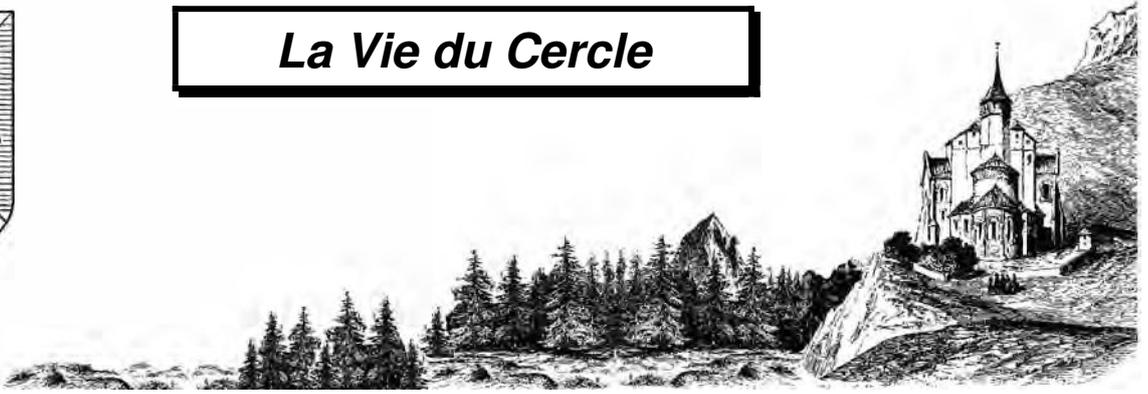
Mais que ceux qui n'ont pas internet se rassurent, nous ne les oublions pas. S'ils veulent avoir accès à des documents mis en ligne, il leur suffira de se manifester. C'était bien l'objet de notre numéro spécial du début d'année.

Bien amicalement

Alain ROSSI



## La Vie du Cercle



### CONVOCATION À LA 32<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 29 mai à Brioude, salle municipale de la rue de l'Instruction (parking place du Postel – voir le plan sur l'encart portant l'inscription à l'AG).

La journée se déroulera selon la formule inaugurée l'an passé, à savoir :

- Assemblée Générale le matin à 10 heures 30, l'accueil des participants étant assuré à partir de 10 heures.
- Déjeuner en commun à la salle annexe de l'hôtel Poste et Campanne, avenue Paul Chambriard, pour tous ceux qui le souhaitent, à 12 heures 30
- En début d'après-midi (15 h.), compte rendu des élections au Conseil d'Administration, puis échanges entre adhérents et accueil des Brivadois qui souhaiteraient s'informer sur la généalogie ou sur le CGHAV
- En fin d'après-midi, visite commentée de Saint-Julien (voir ci-après : « Si vous assistez ... »)

Cette formule permet à ceux qui souhaitent rentrer chez eux en fin de journée de participer à la vie du Cercle mais aussi à des échanges et à une meilleure connaissance de notre région.

Pour ceux qui prolongeront leur séjour le dimanche, nous organisons une visite de Blesle qui porte toujours les marques de son passé conventuel et militaire, sous la conduite

#### Ordre du Jour de la 32<sup>e</sup> Assemblée Générale

- Rapport moral présenté par le Président
- Rapport financier 2009 établi par le Trésorier, Robert LÉOTOING (voir page suivante)
- Projet d'investissement de 25.000 euros sur 2 ans en rapport avec les projets de développement du site internet.
- Election des membres du Conseil d'Administration

*Ces 4 premiers points de l'ordre du jour feront obligatoirement l'objet d'un vote des adhérents présents ou représentés à l'Assemblée Générale*

- Questions diverses.

N'hésitez pas à envoyer à l'avance les questions que vous souhaiteriez voir traiter lors de cette réunion.

L'enrichissement du site du CGHAV, mis en place en décembre 2008, est toujours une des principales préoccupations de votre Conseil, qui a déjà défini un certain nombre de projets (nécessitant l'investissement prévu ci-dessus) et qui souhaite recueillir vos idées ou suggestions.

Dans les projets dont la mise en place s'effectuera au cours de l'année présente et de l'année 2011, sont importants aux yeux de votre conseil d'administration :

- l'utilisation d'internet pour la **gestion du fichier** des membres du cercle, qui permettra d'éviter les petits « couac » que nous connaissons depuis deux ans lors du renouvellement des cotisations et lors des inscriptions des nouveaux adhérents
- l'utilisation de **Nimègue** pour gérer l'ensemble de nos dépouillements des actes d'état civil ancien. Ce logiciel gratuit permet une mise en forme standardisée, l'alimentation des différents formats de diffusion de nos tables (GeneaBank, Bigenet, GeneaNet, NotreFamille et l'impression des tables papier). Il permet également de mettre des écrans de saisie standardisés à la disposition des adhérents qui désirent faire des dépouillements à partir de photos numériques ou d'actes mis en ligne par les AD
- l'accès par internet d'éléments du patrimoine du cercle telles des tables décennales de la période révolutionnaire (1793-1802) pour plus d'une centaine de communes (on sait que ces tables n'existent pas aux archives)
- l'accès par internet aux articles principaux de notre revue depuis sa création en 1978 (c'est là un travail de longue haleine qui ne sera pas terminé avant plusieurs années).
- l'accès par internet au fond « de Bellaigues » fait des notes du colonel de Bellaigues sur plusieurs dizaines de familles auvergnates

Dans ce cadre, il est important que nous nous soucions de nos adhérents qui n'utilisent pas internet et que nous mettions sur pied pour eux, un système d'accès spécifique.

## SI VOUS ASSISTEZ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Envoyez le bulletin d'inscription que vous trouverez encarté au centre de cette revue avant le 20 mai.

### SI VOUS N'ASSISTEZ PAS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

N'oubliez pas d'envoyer votre pouvoir à un adhérent ou à un administrateur de votre choix qui sera présent à l'Assemblée, ou en laissant le nom du mandataire en blanc. Les pouvoirs en blanc sont répartis entre les membres présents, étant rappelé qu'aucun d'entre eux ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en application des statuts.

### BULLETIN D'INSCRIPTION OU POUVOIR SONT À ADRESSER

à M. Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron (Tel : 01 6903 5509).

Si vous donnez un pouvoir, n'hésitez pas à demander à la personne elle-même ou à Robert LEOTOING, si la personne choisie n'a pas déjà atteint son quota de pouvoirs (10 au maximum)

### LES HÔTELS

Si vous dormez sur place, vous devez effectuer vous-même votre réservation. L'hôtel où nous déjeunerons le samedi midi, la Sapinière, offre de grandes et belles chambres. Mais vous avez aussi, pour un prix moins élevé, l'hôtel Poste et Campanne qui fait partie du même groupe familial et dispose de chambres confortables. (Tél. : 04 7150 1462)

Il existe également d'autres hôtels, que peut vous indiquer l'Office du Tourisme de Brioude (Tél. : 04 7174 9749) ou que vous pouvez trouver sur le site internet de la Mairie : <http://www.brioude.fr/>

## LES CANDIDATS ADMINISTRATEURS

Les 3 administrateurs sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat, à savoir :

- Dominique BÉNET, qui apporte une précieuse assistance informatique dans le traitement des tables et des bases.
- René MONTBOISSE, Président d'honneur de la Société de Haute-Auvergne.
- Alain ROSSI qui préside aux destinées de notre Cercle depuis maintenant 4 ans.

Nous n'avons malheureusement pas reçu de nouvelles candidatures, malgré nos appels, et nous le regrettons vivement, car plusieurs sièges d'administrateur demeurent toujours vacants.

### LE RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2009

Il vous est présenté par notre trésorier, Robert LÉOTOING, page suivante.

Vous noterez qu'il présente, hors compte d'exploitation, deux lignes intitulées « *Frais de déplacements ...* » et « *Abandon de remboursement ...* ».

C'est ce que la réglementation fiscale nous permet : les déplacements engagés par nos adhérents en vue de la réalisation de l'objet social de notre association peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale lorsque le remboursement de ces frais n'est pas demandé et, de ce fait, constitue un don à l'association (nous avons obtenu, il y a plusieurs années, un « rescrit » fiscal nous permettant d'émettre des reçus fiscaux en échange de l'abandon de remboursement, avec l'obligation, naturellement de conserver tous les justificatifs appropriés.

# RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ À LA 32<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

par Robert LÉOTOING (CGHAV – 35)

## Compte d'exploitation 2009

Produits	Charges	Produits
Cotisations de l'année 2009 (1.175 adhérents)		38.404,00
Ventes de bulletins anciens		162,15
Vente du 6 <sup>e</sup> RFE et Index du Remacle (fiefs)		75,00
Vente des « Publications du CGHAV »		3.669,00
Ventes de tables BMS		7.455,30
Produits Internet (Bigenet, GénéeNet, NotreFamille)		6.023,43
Autres produits (dont résultat du forum de Volvic)		<u>151,56</u>
<b>Charges</b>		
Revue « A moi Auvergne ! »	14.266,44	
Frais de poste (timbres)	1.735,46	
Frais de téléphone	953,33	
Cotisation Fédération Française de Généalogie et UGABV	1.527,50	
Frais d'impression des tables BMS	2.263,00	
Frais des « Publications du CGHAV » (frais de port compris)	2.473,28	
Frais administratifs divers	4.682,98	
Frais de Congrès et manifestations	544,12	
Frais de déplacements	179,10	
Frais de l'Assemblée Générale à Saint-Flour	950,90	
Frais de création du nouveau site internet (solde réglé en 2009)	4.135,17	
Achats de livres	202,00	
Location de salle pour les réunions de Paris	825,00	
Frais Antenne Lyon (loyer et divers)	1.320,00	
Frais de siège social de Clermont (charges, impôts, assurance)	3.226,58	
Abonnement Télécom/Internet de Clermont	737,65	
	<b>Sous total</b>	<b>40.022,51</b>
<b>Résultats de l'exercice 2009</b>		<b>15.917,93</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>55.940,44</b>
		<b>55.940,44</b>
<i>Frais de déplacements engagés pour l'objet social du cercle</i>	7.272,00	
<i>Abandon de remboursement des frais ci-dessus (dons aux œuvres)</i>		7.272,00

## Bilan au 31 décembre 2009

<b>Actif :</b>			
Banque		3.538,31	
Caisse d'Épargne – compte épargne		18,71	
SICAV (Société Générale)		211.222,21	
<i>Disponible au 31 décembre 2009</i>			<b>214.779,23</b>
Bibliothèque rue de Châteaudun : achat		22.100,00	
Bibliothèque rue de Châteaudun : travaux et aménagement	10.147,04		
Bibliothèque rue de Châteaudun : amortissements des travaux	<u>10.147,04</u>	0,00	
Bibliothèque rue de Châteaudun : mobilier	1.892,25		
Bibliothèque rue de Châteaudun : amortissements du mobilier	<u>1.892,25</u>	0,00	
Matériel informatique	18.152,37		
Matériel informatique : amortissements	<u>18.152,37</u>	0,00	
<i>Immobilisations</i>			<b>22.100,00</b>
			<b>236.879,23</b>
<b>Passif :</b>			
Cotisations 2010 reçues en 2009 (207 cotisations)			6.831,00
Compte de résultats au 1 <sup>er</sup> janvier 2009		212.779,20	
Pertes et profits (Produits n'incombant pas à l'exercice - Sicav)		1.351,10	
Résultats de l'exercice 2009		<u>15.917,93</u>	
			<b>230.048,23</b>
			<b>236.879,23</b>



## Avis Importants



### CLERMONT-FERRAND

#### Permanences de la Bibliothèque

**Adresse :** 55, rue de Châteaudun,  
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2010 : les 1<sup>er</sup> lundi, 2<sup>e</sup> mercredi et 3<sup>e</sup> vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 15 à 18 heures.

<b>Mai</b>	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21	<b>Juin</b>	lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25
<b>Juillet</b>	Lundi 5	<b>Août</b>	(fermé)
<b>Septembre</b>	(fermé) Mercredi 15 Vendredi 24	<b>Octobre</b>	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22
<b>Novembre</b>	(férié) Mercredi 10 Vendredi 19	<b>Décembre</b>	Lundi 6 Mercredi 15 (férié)

#### A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et autour des fêtes. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

### PARIS - RÉGION PARISIENNE

Les réunions de la section parisienne, ont lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois d'octobre à juin et se tiennent à la **Maison des Associations du 1<sup>er</sup> arrondissement**, 101 rue Rambuteau, (face à la sortie métro Châtelet-Les Halles, juste après l'ascenseur qui dessert le parking du Forum), de 14h30 à 19 heures.

De 14h30 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle. Chacun peut aussi consulter les outils de recherche dont nous disposons : les « Familles » de REMACLE, les ouvrages d'Eric TIXIER (6 volumes des « Insinuations », les « Déclarations de fiefs », les « Réceptions de notaires », mais aussi les « Chevaliers de Malte de la Langue d'Auvergne », les « Recherches généalogiques de la noblesse », les « Pages de la grande écurie », et quelques

autres, comme par exemple le « Nobiliaire d'Auvergne » de J-B BOUILLET ou le « Dictionnaire du Cantal » de de RIBIER. Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès :

- soit de Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005  
- Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- soit de Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538  
- Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr)

**De 17 à 19 heures**, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les prochaines réunions auront donc lieu, en 2010, aux dates suivantes : **5 mai, 2 juin, 7 juillet.**

Puis les **8 octobre, 4 novembre et 2 décembre**

#### Accueil Hôtel de Soubise

Les **samedi et dimanche 25 et 26 septembre 2010**, en collaboration avec les Archives nationales, la Fédération Française de Généalogie organise, sous le nom de **Gene@2010**, un accueil ouvert à tous dans la cour de l'Hôtel de Soubise (rue des Francs Bourgeois).

Nous pourrions y rencontrer de nombreux nouveaux venus à la généalogie, mais nous serons quelque peu bridés dans notre capacité d'aide par l'absence de disponibilité électrique et de capacité d'exposition.

Nous y serons et pourrions vous y accueillir si vous y venez.

A noter, la convergence de cette date avec celle de notre grande réunion du groupe Livradois-Forez qui nous contraindra à faire un choix entre une présence à Paris et une présence à Augerolles. Il y aura donc un sacrifice à faire.

#### Rappel du groupe Livradois-Forez

Ce qui précède nous donne l'occasion de rappeler la réunion annuelle de ce groupe le **dimanche 26 septembre** à Augerolles.

Si vous désirez vous y inscrire dès maintenant, vous pouvez prendre contact avec Henri PONCHON (dont vous trouverez les adresses en 3<sup>e</sup> de couverture)

## LYON Réunions à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon  
(tramway T1, station Rue de l'université)

Les réunions ont lieu de 14 heures à 17 h 30 le **2<sup>e</sup> mardi** du mois et un **samedi** par trimestre de 9 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque. Elles se tiendront donc, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2010, les : Samedi 24 avril, et les Mardis 11 mai et 8 juin.

Contacts : Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003-Lyon, [alain.constancis@wanadoo.fr](mailto:alain.constancis@wanadoo.fr)  
Jean-Marc. FAYOLLE : [marc.fayolle@numericable.fr](mailto:marc.fayolle@numericable.fr)

## AUTRES RÉUNIONS

Pour votre information nous participerons aux réunions suivantes :

### 20<sup>es</sup> Journées Régionales de Généalogie du Centre Généalogique de Midi-Provence

Les **11 et 12 juin** à Port de Bouc (13) Salle Gagarine de 14h30 à 18 heures le samedi et de 9h30 à 18 heures le dimanche. Trente associations sont prévues, dont l'antenne PACA du CGHAV.

## 6<sup>es</sup> Rencontres Généalogiques du Cantal

Les **24 et 25 juillet** à Ytrac (15) avec le programme suivant :

- Entrée libre de 14 à 18h30 le 24 juillet
- et de 10 à 18h30 le dimanche

Plusieurs conférences sont prévues :

- Pierre Valéry ARCHASSAL
- Jean LHERM, instituteur à Siran de 1963 à 1988
- Jean Pierre SERRE, docteur en histoire
- Hélène MARTIN, présidente de Puy-Confit

Pour des informations complémentaires, le site d'APROGEMERE : <http://aprogemere.free.fr>  
Contact : [mjlschaff@orange.fr](mailto:mjlschaff@orange.fr)

## 6<sup>e</sup> Rencontre Généalogique en Aveyron

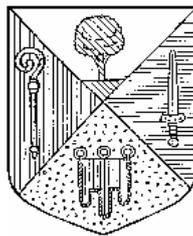
Organisée par l'ARGEA (Association Rencontres Généalogique En Aveyron), du **10 août** à 9 heures au **11 août** à 18 heures à la salle des fêtes de Montbazens (14 chemin de Tournevic)

## NOTRE CARNET

Régulièrement nous apprenons la disparition de certains de nos adhérents ou de leur conjoint. C'est le cas de :

Maurice DREVET, adhérent depuis de nombreuses années sous le numéro 2326

Ce sont ses deux fils qui nous en ont informé en nous indiquant que sa base de données serait transmise à son ami René CHAMPEAUX. A tous les trois nous adressons nos plus sincères condoléances dans le deuil qui les frappe.



**C G H A V**



# Puy de Dôme Haute Loire



## NOUVELLES TABLES PARUES (ou corrections par rapport avec le supplément du 1<sup>er</sup> trimestre

par Marie Françoise BRUNEL (cghav – 964) et Robert LÉOTOING (cghav – 35)

### Contrats de mariages

Insee	Paroisse/Commune	Dates Extr.	Notes	Actes	Pgs
63012	Artonne	1699-1740	Me Rozier	457	11
63012	Artonne	1699-1725	Mes Ozier et Vallet	91	3
63040	Billom	1691-1727	Me J Sauvagnon	589	14
63040	Billom	1694-1730	Me J Chatanier	91	3
63286	Pouzol	1642-1700	Mes Crouzet et Mandel	260	6

### Mariages

63031	Beaulieu	1730-1792		221	8
63081A	Champetières	1730-1792	Psse St Sébastien	495	17
63128	Crevant-Laveine	1793-1801		135	5
63134	Dauzat sur Vodable	1677-1792	2 <sup>e</sup> édition	384	14
63151	Escoutoux	1693-1729	3 <sup>e</sup> édition	522	18
63151	Escoutoux	1731-1790	3 <sup>e</sup> édition	522	30
63156	Gignat	1652-1729		869	8
63178	Issoire	anVII-anVIII	Le canton sauf Issoire	218	4
63195D	Lezoux	1730-1791	Psse Notre-Dame	115	7
63200	Lussat	1692-1789		270	16
63202	Madriat	1793-1907		437	6
63253	Noalhat	1687-1792		206	10
63259	St Hilaire les Monges	1697-1711		290	2
63259	St Hilaire les Monges	1737-1792		22	4
63388	St Priest des Champs	1693-1729		113	8
63364	St Romain	1678-1793	+ Cm	283	25

à supprimer St Pierre Colamine 1850-1902

### Baptêmes et naissances

15173	St Bonnet de Condat	1730-1789		1735	29
63008	Arconsat	1699-1729		1211	21
63062	Buxières sous Montaigut	1793-1803		50	2
63076	Chambon sur Dolore	1809-1849		1397	23
63076	Chambon sur Dolore	1850-1902		1284	23
63102	Châteldon	1689-1729		1726	29
63134	Dauzat sur Vodable	1600-1633	deux parties 1600-1607 et 1630-1633	146	3
63134	Dauzat sur Vodable	1677-1729		738	13
63134	Dauzat sur Vodable	1730-1792		1085	18
63195D	Lezoux	1730-1791	Psse Notre-Dam	1109	19

63200	Lussat	1692-1789*		1992	33
63253	Noalhat	anVIII-1896		905	17
63271	Paslières	1730-1792*		2960	50
63309	Saillant	1736-1792		1172	36
63309	Saillant	1793-anX		323	5
63311	St Agoulin	1737-1791		933	16

### Sépultures et décès

63088	Arconsat	1699-1729		505	9
63062	Buxières sous Montaigut	1793-1824		31	1
63134	Dauzat sur Vodable	1600-1633	deux parties 1600-1607 et 1630-1633	45	1
63134	Dauzat sur Vodable	1677-1729		369	5
63134	Dauzat sur Vodable	1730-1792		664	12
63195D	Lezoux	1730-1791	Psse Notre-Dame	937	16
63200	Lussat	1692-1770		468	8
63311	St Agoulin	1767-1791		673	12
63349	St Georges de Mons	1577-1729		940	11
63394	St Romain	1573-1773		918	15
63438	Trézioux	1672-1729		1287	22
63438	Trézioux	1730-1792		1993	34
63439	Usson	1730-1792		937	16
63439	Usson	1793-1810		371	7

## HAUTE – LOIRE

### Mariages

Insee	Paroisse/Commune	Dates Extr.	Notes	Actes	Pgs
43264	Villeneuve d'Allier	1837-1910	1 <sup>ère</sup> Edition	569	15
43264	Villeneuve d'Allier	1837-1899	2 <sup>è</sup> Edition		13
43264	Villeneuve d'Allier	1900-1930	2 <sup>è</sup> Edition	280	4

### Baptêmes et Naissances

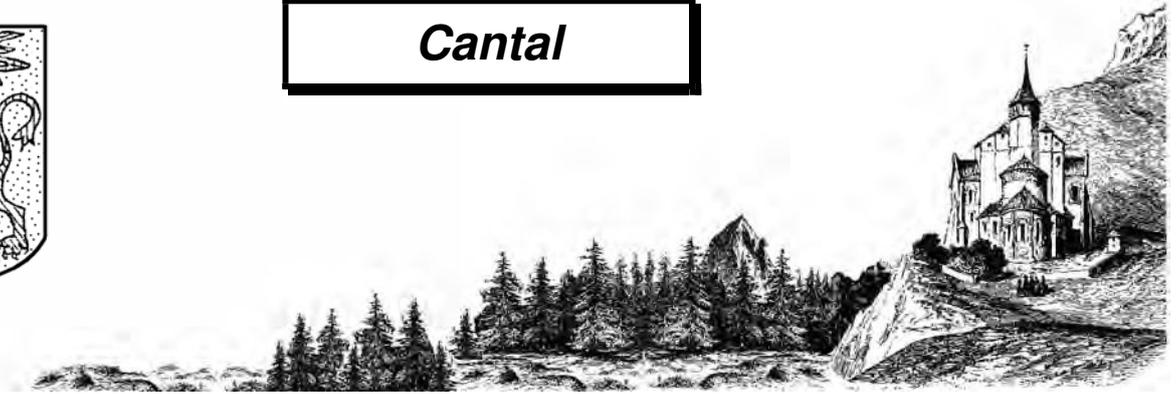
43112	Langeac	1794-1849	Mairie	4356	49
43112	Langeac	1850-1882	Mairie	3717	42
43206	St Just près Brioude	1823-1849		955	17
43206	St Just près Brioude	1850-1899		1242	14
43206	St Just près Brioude	1900-1920		307	4
43264	Villeneuve d'Allier	1837-1899		1700	20
43264	Villeneuve d'Allier	1900-1930		280	4

### Sépultures et décès<sup>2</sup>

43033B	Blesle St Martin	1618-1651		869	12
43033B	Blesle St Martin	1652-1666		931	14
43033B	Blesle St Martin	1668-1690		273	4
43195	Saint Ilpize	1827-1849		1067	13
43195	Saint Ilpize	1850-1905		1362	16
43264	Villeneuve d'Allier	1837-1899		1608	4



**Cantal**



## SAINT GÉRAUD D'AURILLAC ET SA FAMILLE

### ERRATA



Nous avons omis de préciser que les illustrations de l'article de René MONBOISSE « Saint Géraud d'Aurillac et sa famille », paru dans le précédent numéro, nous ont été aimablement communiquées **par les Archives départementales du Cantal, Photothèque cantalienne.**

Contrairement à ce qui était indiqué, l'image ci-contre (45 Fi 14511) est celle du château Saint-Etienne d'Aurillac où naquit saint Géraud. Cette peinture d'Henri de LALAUBIE a été faite après l'incendie de 1869 qui détruisit essentiellement les parties construites après les guerres de Religion, mais n'endommagea pas le donjon médiéval.

Nous présentons nos excuses à M. le Directeur des Archives, à M. MONBOISSE et à nos lecteurs pour cette omission et cette erreur.

## LE CHÂTEAU DE CROPIÈRES (15) : UNE RESTAURATION

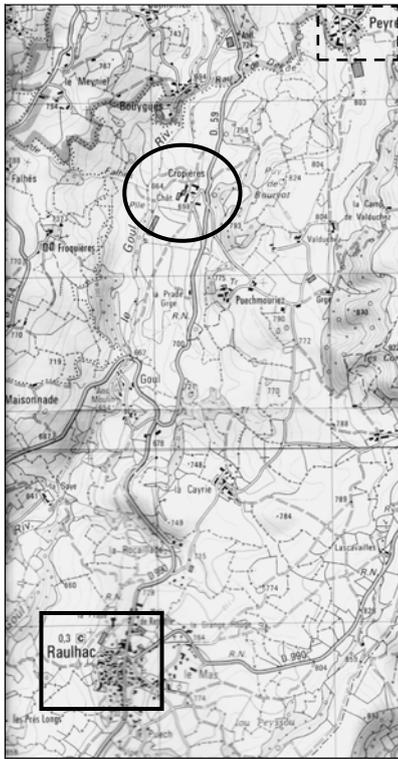
par Christian de CHEFDEBIEN

Au Moyen-Âge, Cropières était une puissante forteresse destinée à la défense de la vallée du Goul. Prise et rasée par les troupes anglaises au cours de la Guerre de Cent Ans (1381), elle fut rebâtie par la famille de MONJOU et passa, par mariages successifs, aux familles de FONTANGES puis de SCORRAILLES. Marie-Angélique de SCORRAILLES, duchesse de Fontanges et favorite de Louis XIV, y naquit en 1661.

Entre 1677 et 1720 la vieille forteresse, qui n'avait plus de raison d'être, fut remplacée par un château moins inconfortable. En 1746, Jacques-Antoine de VALADY hérita Cropières de son oncle Louis-Théodose de SCORRAILLES mort sans enfant. Au cours de la Révolution, son petit-fils, François-Xavier, conventionnel qui avait voté contre la mort de Louis XVI, fut guillotiné et le château pillé. Les VALADY n'y résidèrent plus par la suite se contentant de l'entretenir. L'escalier fut

entièrement refait par eux en 1873. Le dernier héritier mâle des VALADY fut tué au cours de la Grande Guerre. Sa sœur, Henriette de CHEFDEBIEN en hérita alors. Ayant perdu son fils aîné, tué à son tour au début de la dernière guerre, elle laissa Cropières en 1977 à son dernier fils, Christian.

Le château était en très mauvais état. La moitié de l'Aile Nord s'était effondrée en 1910, entraînant dans sa chute une fort belle chapelle ouverte au culte depuis 1652. L'écartement des murs, dû au trop grand poids de la toiture et à de légers glissements de terrain, faisait redouter un effondrement général. Une partie de l'escalier monumental qui avait été refait vers 1960 s'effondra une douzaine d'années plus tard. Le nouveau propriétaire décida de consacrer le reste de sa vie à sauver Cropières de cette ruine. Après s'être assuré que son propre fils l'y aiderait et prendrait la relève après lui, il lui en transmit la nue-propriété par donation.



Les droits de succession (doubles : héritage d'abord puis donation ensuite !) absorbèrent la presque totalité de ses disponibilités. Retraité d'une société de recherches pétrolières, il reprit du service et partit au Moyen Orient prendre la direction d'une entreprise d'irrigation et de paysagisme avec l'espoir d'y gagner de quoi restaurer Cropières. Hélas, après quelques années prospères, la chute soudaine des cours du pétrole brut les ruina, la société et

lui. Entre temps, Cropières avait été classé en entier « Monument Historique » (seul l'escalier l'était auparavant). De ce fait, l'Etat prend en charge la moitié du coût des travaux de sauvetage dans la mesure où l'autre moitié est apportée par le privé et dans la limite de cet apport.



Le château de Cropières aujourd'hui

Christian de CHEFDEBIEN tout en s'occupant de ses travaux, s'intéressa à l'histoire de Cropières et des familles qui y vécurent. Son intérêt s'attarda sur les aventures de Guillemine de FONTANGES grand-mère de la Duchesse dont le père était un homme orgueilleux et un peu violent. Il multiplia les bâtards (au moins dix connus à Cropières seulement). Il partageait son temps entre diverses seigneuries. Il avait reçu de sa tante celle de Saint Juéry proche de Chaudes-Aygues.

Il avait épousé en 1590 Jeanne d'HÉRAIL de LA ROUE de Pierrefort dont il n'eut qu'une fille Guillemine. Jeanne, de fort tempérament appréciait fort un jeune garçon Gabriel de LA VOLPILIERE qu'elle voulait marier à sa fille. Pêtre-Jean trouvant cette alliance peu glorieuse s'y opposa et Gabriel l'enleva et le séquestra dans le château



Cropières au début du 20<sup>e</sup> siècle

de Neyrebrousse près de Cezens. Il enleva aussi la mère et la fille et s'enferma avec elles dans la forteresse de Pierrefort.

Henri IV, trouvant que cela faisait désordre envoya une troupe de 400 hommes pour assiéger Gabriel. Celui-ci appela des renforts mais ils furent interceptés. Gabriel parvint à s'échapper mais fut condamné à mort et pendu en effigie.

Christian de CHEFDEBIEN s'intéressa tellement à cette histoire qu'il la romança dans un livre de 300 pages sous le titre de Guillemine.

Il s'intéressa moins à Marie Angélique qui n'avait pas grande estime dans la tradition familiale. On la disait sotte, elle ne connaissait pas les simagrées ni le langage de la cour. Elle était pourtant dotée d'un solide bon sens d'Auvergnate vivant à la campagne. Cette tradition



L'escalier du château de Cropières aujourd'hui

familiale n'est pas favorable à la thèse de l'empoisonnement par Mme de MONTESPAN. Les résultats de l'autopsie donnent plus d'une explication suffisante pour la tuer.

Un bon mot calqué sur un verre d'eau vide amusait la famille.

Ils disaient :

« *Timeo Montespan et dona ferentem* » Ce qui veut dire « je crains la Montespan même quand elle apporte des présents ».

Ce roman était réservé aux membres de l'association ainsi que les quatre qui suivirent et qui étaient de pures inventions. Les rentrées qu'ils apportèrent permirent d'effectuer, avec l'aide des Monuments Historiques et des

Conseils Régional et Départemental des travaux importants. Une aide de 35 000 € a aussi été apportée par le Crédit Agricole (fondation d'entreprise « L'Esprit du Cantal »).

Devant l'importance des moyens indispensables pour continuer la restauration de Cropières, C. de CHEFDEBIEN envisage de faire une édition publique de *Guillemine*. Plusieurs éditeurs ont été contactés sans réponse positive jusqu'à maintenant. La mode étant aux romans historiques on peut espérer trouver un éditeur.

C. de CHEFDEBIEN a reçu des Vieilles Maisons Françaises un prix de 6.000€ pour la raison que Cropières est dans la famille depuis plus de 700 ans. Ce n'est pas tout à fait vrai. Une première fois par décret le 13 mars 1640, suite à une décision du Grand Conseil en raison de dettes. Jean Rigal de SCORAILLES pu le racheter trois ans plus tard grâce à la dot de sa femme Eléonore du PLAS et de l'aide de sa mère Guillemine. Pendant la Révolution le comte de VALADY fut emprisonné à Montpellier. Son fermier BASTIDE l'y ravitailla en vivre et en argent, racheta Cropières, vendu comme Bien national pour le lui rendre à prix coûtant à sa libération.

Son fils, Conventionnel, vota contre la mort du roi, il fut guillotiné à Périgueux en 1794. Il laissa à sa femme née VAUDREUIL une lettre si belle qu'elle a été souvent citée. Elle a même intéressé un écrivain britannique qui l'a reprise dernièrement.

Cette même VALADY née VAUDREUIL était tellement aimée que ses obsèques durèrent trois fois plus que la normale parce que tous les prêtres et officiants pleuraient à chaudes larmes. Pendant la Révolution, Cropières fut pillé et la plupart des blasons sculptés martelés.

Les irréparables outrages de l'âge : cécité, surdité, perte de mémoire, vertiges, etc... rendent très difficile les travaux de C. de CHEFDEBIEN. Il en délègue de plus en plus à son fils Hugues qui est déjà nu-propriétaire de Cropières.

Si vous souhaitez aider l'ASC n'hésitez pas et adressez votre courrier à C. de CHEFDEBIEN, 536 avenue de Finlande, 82000 Montauban.

Les cinq livres disponibles sont :

- **GUILLEMINNE DE FONTANGES**, récit romancé des aventures mouvementées de la grand-mère de la célèbre duchesse, favorite de Louis XIV, nées toutes deux à Cropières. Corrigé et dédicacé.
- **MOUYENANOU**, roman d'espionnage qui se passe dans la forêt équatoriale du Gabon dans les années 60.
- **LE FEU DU SOIR**, roman policier ayant Cropières pour cadre principal entre 1600 et 1680. Le héros est l'ancêtre des détectives privés On y retrouve plusieurs personnages de Guillemine.
- **QUELQUES CONTES & ENQUETES d'Eric PETIOT**, roman racontant quelques aventures du héros, Eric PETIOT, du roman précédent « Le feu du soir ».
- **LE TRESOR DE MIROULET, Tome 1**

Le don souhaité pour chacun de ces livres est d'au moins 47 €.

## Marie Angélique de FONTANGES

par Alain ROSSI (cghav-2140)

La présentation du château de Cropières, où elle naquit, nous donne une trop belle opportunité de présenter cette favorite temporaire (quelques mois) de Louis XIV, en concurrence avec Athénaïs de MONTESPAN, dont beaucoup ont entendu parler, pour ne pas en profiter.

Cette jeune demoiselle, naquit donc en juillet 1661 au château de Cropières. Elle était le 6<sup>e</sup> enfant de Jean-Rigaud (ou Rigal) de SCORAILLES (comte puis marquis de Roussilhe, baron de Fontanges, maître de camp de cavalerie dans le régiment d'Espinchal) et de Aimée Léonore de PLAS. La baronnie de Fontanges venait de la mère de Jean-Rigaud, Gulhelmine de FONTANGES, héritière de sa maison.

On attribua à tort à César de GROLLÉE-VIRIVILLE, (baron de Peyre du fait de sa femme) lieutenant général en Languedoc en 1690 et bailli du Gévaudan le 23.03.1708, de l'avoir jetée dans les bras du Roi, en le considérant comme un cousin du père d'Angélique. Cousin il l'était peut-être mais sûrement très lointain. Par contre à l'évidence voisin comme le montre la carte de situation du château de Cropières

En fait, son introduction à la Cour, en tant que fille d'honneur de la Princesse Palatine, belle-sœur de Louis



Curieusement, bien que portant les mêmes vêtements que sur son portrait peint, Marie Angélique nous paraît nettement plus jolie sur ce dessin.

XIV, fut le fait du prince de Marcillac, (François VII de LA ROCHEFOUCAULD) qui deviendra duc de La Rochefoucauld après la mort de son père en 1680. Son but devait probablement être une manœuvre pour détacher Louis XIV de la Montespan.

Toujours est-il qu'elle partagea le lit du Roi dès le début de 1679, glana quantité de distinctions, d'argent, de bijoux et de bénéfices et accoucha début janvier 1680 d'un garçon mort-né. S'ensuivit de nombreuses hémorragies qui la firent qualifiée par la marquise de Sévigné de « *blessée dans le service* ».

En fait le Roi s'était déjà détaché d'elle dès septembre 1680, parce qu'elle était, au dire de la princesse Palatine « *belle comme un ange, avec un cœur excellent, mais sottée comme un panier* ». En fait, il lui manquait essentiellement la culture et l'esprit philosophico-littéraire indispensables à la cour du Roi-Soleil. Le 6 avril 1680, en cadeaux d'adieu, le Roi la fit duchesse de Fontanges (sans

constitution régulière de duché, ni même de brevet : ses héritiers ne pourront s'en prévaloir) avec 22.000 écus de pension.

Elle se retira alors à l'abbaye de Port-Royal où elle mourra le 28 juin 1681, après avoir subi une tentative d'empoisonnement par des bouteilles d'eau.

Sa maladie et son décès ont été attribués à différentes causes : le poison (très à la mode !), un problème utérin, responsable de ses hémorragies et qui aurait suivi son accouchement de janvier 1680, ou enfin une tuberculose qu'aurait mis en évidence l'autopsie : « *une pourriture totale des lobes droits du poumon* » et « *de l'eau dans la membrane enveloppant le cœur* » (péricardite).

Il est tout à fait possible que les 15 mois passés au couvent, en état anémique aient largement contribué à une flambée tuberculeuse, dont la base pouvait pré-exister depuis de nombreuses années

## DUR, DUR, D'ÊTRE UN BÉBÉ !

par Frédérique DAUDANS (cghav – 2252)

Il n'est pas facile d'être un bébé illégitime au 18<sup>ème</sup> siècle ! Certains curés relèguent les naissances en fin de registre, d'autres les écrivent à l'envers ...

A St Vincent-de-Salers (Cantal), les curés rédigent une partie de l'acte en latin. Ainsi, nous trouvons la naissance :

- le 30.07.1712 de Jeanne LAFARGE (dont la mère n'est pas nommée) « *ex fornicario concubitu cujus pater ignoratur* ».
- le 02.04.1720 de Guinot CHAVIALE, de Gabriel et Jeanne BONNEFONS « *ex fornicario concubitu* ».
- le 30.03.1723 d' Antoine MOSSIER, d'Antoine et Delphine PEYTHIEU « *ex fornicario concubitu* »
- le 04.02.1732 de Jean, né de Delphine PEYTHIEU (encore !) et, selon sa déclaration, d'Antoine LAMARRE « *ex fornicario concubitu* ».

Ces actes sont signés CAVAROC, curé.

- le 30.07.1739 d'un fils (non prénommé) d'Antoinette MOUSSIER, « qui nous a déclaré et affirmé que l'enfant était de Jean MALESSAIGNE, de Méallet » « *ex illicito concubitu* ».
- le 01.08.1738 d'un fils naturel (non prénommé) d'Hélix FONTELIVE, sourde et muette, « *laquelle faisait connaître qu'on pouvait la comprendre par les signes qu'elle faisait que Pierre MAURY, dit Boulegou, en était le père* ». Cet enfant aussi est né « *ex illicito concubitu* ».

Ces actes sont signés VACHÉ, curé.

Plus tard, une autre naissance illicite va faire scandale !

Le 21.11.1770 a été baptisé Vincent, « *fils illégitime a Catherine CHANUT, né le 19 du même mois au Vaulmier, en cette paroisse, qui nous a été présenté par Jeanne MAISONNEUVE, femme à Jean LESMARIE, sergent, assistée de Françoise COLOMBIER, aussi du même village. Leur ayant demandé qui étaient le père et la mère de cet enfant, nous ont répondu que la mère était Catherine CHANUT et que la dite Catherine CHANUT leur a dit que le père était Dom Antoine COLOMBIER, originaire du village de la Morétie, même paroisse, religieux de l'abbaye de Bonnesaygues, diocèse de Limoges, à présent des communautés à Bonneval, diocèse de Rodez. Luy ayant demandé qui étaient le parrain et la marraine, elle nous a répondu que **personne n'a voulu être ni parrain, ni marraine*** ».

L'acte est signé MATHIEU, prêtre et CROZET, curé de St Vincent.

Je ne sais si ces enfants ont survécu, les décès des enfants n'étant pas inscrits.

Pour terminer, un peu de latin :

« *Fornicarius* » = fornicateur

« *Concubitus* » = union charnelle

« *Illicitus* » = interdit

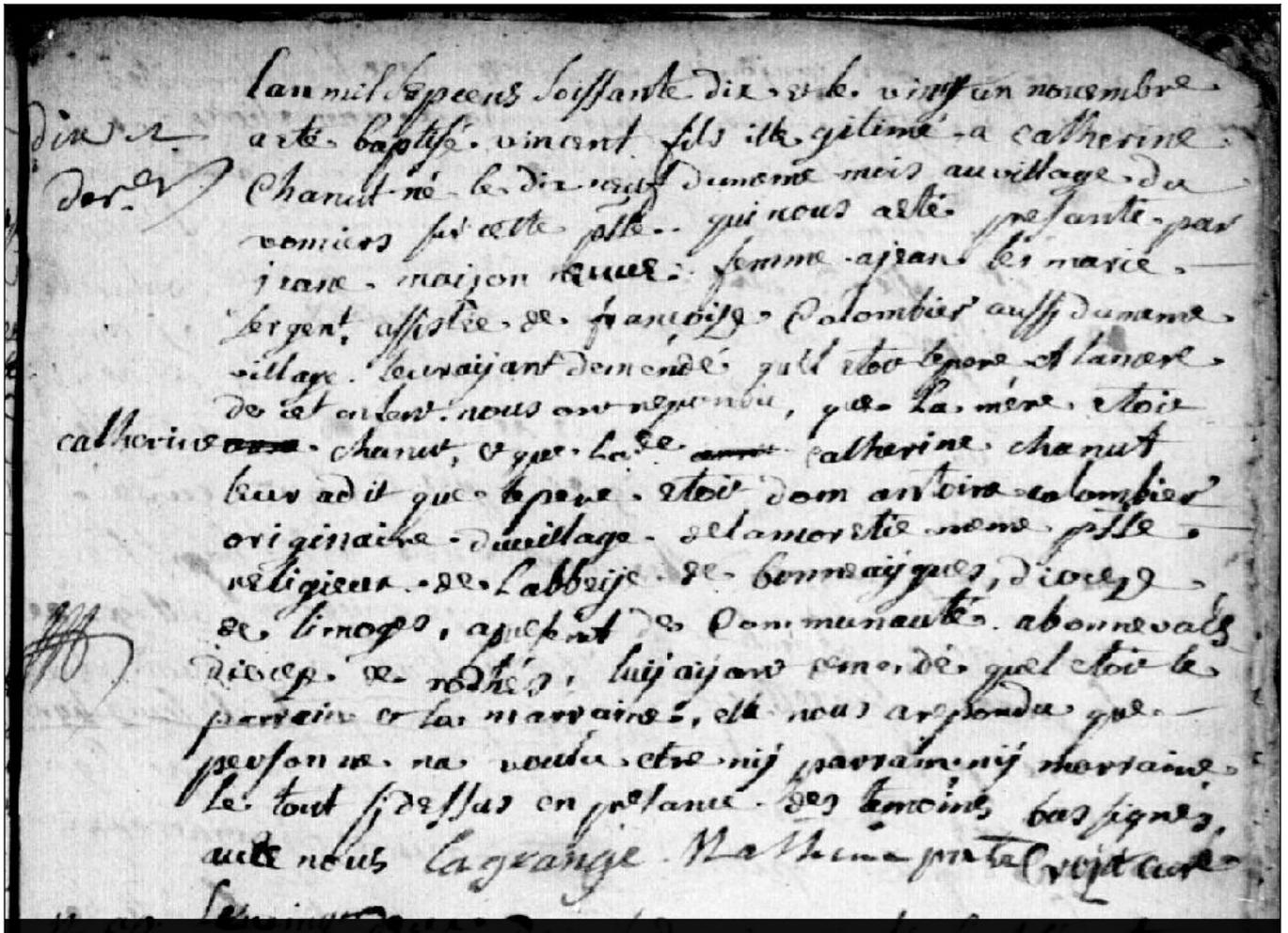
« *Cujus pater ignoratur* » = dont on ignore le père

Sources :

Archives du Cantal, registres paroissiaux 5 Mi 402/5 – 5 Mi 403/1 – 5 Mi 644/4 –

Dictionnaire Gaffiot latin-français

(voir le texte de l'acte page suivante)



## CHANSON DE MON GRAND PÈRE

par Laurent CHEVALEYRE (cghav-1146)

Voici le texte partiel d'une chanson de mon grand-père ANGLARET.  
 Quelqu'un est-il en mesure de la compléter ?

( *Les deux bœufs, un rouge, un blanc* )

Pendant que le rouge s'échine,  
 Le blanc fait semblant de tirer  
 Pendant que le rouge se tue  
 Le blanc à peine à s'échauffer,

Quand nous rentrons à l'écurie  
 Le blanc se presse au râtelier,  
 Et il dévore avec furie  
 Le bon foin qu'il n'a pas gagné.  
 Le rouge lui, bien au contraire,  
 D'un peu de paille il est content.

C'est pour cela que je préfère  
 Le rouge au blanc, le rouge au blanc !

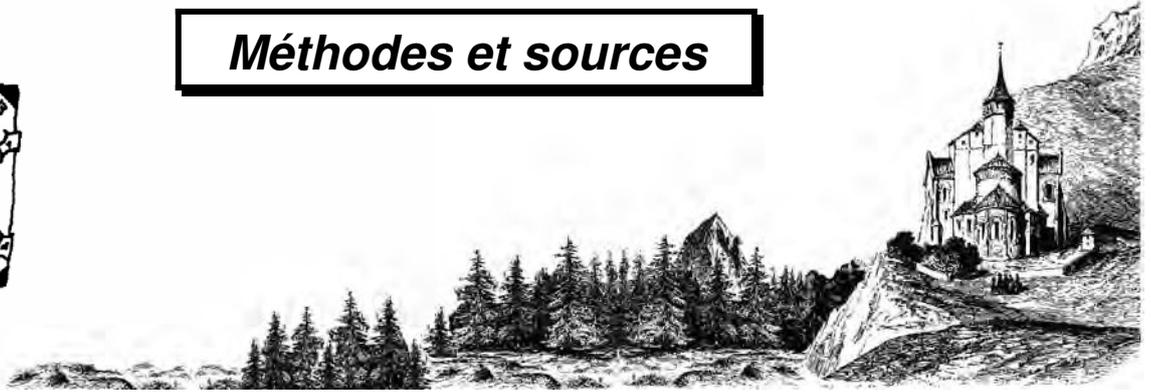
Enfin pour terminer l'histoire.  
 De mon bœuf blanc, ne parlons plus  
 Demain je le mène à la foire  
 Et le vendrai pour peu d'écus  
 Si à quelqu'un il fait affaire,  
 Et qu'il a quelque argent comptant,

Je ne dirais que je préfère  
 Le rouge au blanc, le rouge au blanc !

*NDLR : non seulement en compléter le texte,  
 mais aussi nous dire sur quel air cela se  
 chantait-il ?*



## Méthodes et sources



### ERREURS D'ÉTAT CIVIL Un exemple : l'acte de décès de Marianne DELION

par Gérard BOUDET (cghav-1045)

La première source consultée par le généalogiste est l'état civil, afin de retrouver les actes de naissance, mariage et décès. L'état civil, commencé en 1793, est, pour la plupart des communes, assez bien tenu après la période révolutionnaire, et les recherches sont faciles à mener si les lieux où sont enregistrés les actes sont connus. Une des principales difficultés au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les lieux sont ciblés, est la variation d'orthographe des patronymes. Cette difficulté s'estompe avec l'instauration des livrets de famille, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'orthographe des noms de famille se stabilise. Mais parfois des variations orthographiques se trouvent encore après cette innovation<sup>[1]</sup>. Ces variations d'orthographe sont un des obstacles à la recherche dans les tables décennales.

Mais dans certains cas, lorsque le nom est orthographié très différemment et que sa prononciation n'a plus rien à voir avec le nom initial ce n'est plus une variation d'orthographe, mais une erreur de l'état civil.

C'est le cas, par exemple, sur l'acte de décès de Marianne DELION<sup>[2]</sup> à Félines (Haute Loire).

#### Marianne DELION et sa famille

Marianne [ou Marie Anne<sup>[3]</sup>] DELION est née le 10 juillet 1755 à Champvieille (paroisse de Bonneval (43) où la famille de sa mère est implantée. En effet le 17 octobre 1741, en l'église de Bonneval, André DELION originaire du Chanet sur la paroisse voisine de Jullianges se marie avec Marguerite MONNATTE (1719-1792) de Champvieille, hameau où s'installe le couple. Les registres paroissiaux de Bonneval nous livrent la naissance de neuf enfants de ce couple dont Marianne. Celle ci se marie à Bonneval le 14 août 1781 avec Benoit PERRIN déjà deux fois veuf<sup>[4]</sup>. Auparavant un contrat de mariage est passé entre les parties le 10 août 1781, en l'étude de Maître RICHARD, notaire à La Chaise Dieu.

Le couple PERRIN-DELION s'installe à Chamborne, un hameau de la paroisse de Félines, où Benoit PERRIN est né le 27 novembre 1742, fils de François (1709-1762) et de Marie SOLIGNAC (1709-1781).

Benoit décède à Chamborne le 26 mai 1827 à l'âge de 84 ans, après avoir donné six enfants à Marianne.

#### Le décès de Marianne DELION

L'acte de décès de Marianne DELION semble introuvable à Félines. Elle est probablement décédée après 1827 puisque l'acte de décès de Benoit PERRIN, son mari, mentionne « époux de DELION Marianne » et non veuf.

Il existe des homonymes décédées à Félines mais aucun ne correspond à notre personnage. A-t-elle déménagée pour s'installer dans une autre commune après le décès de son mari Benoit ? Les recherches dans les communes voisines s'avèrent infructueuses.

En examinant plus attentivement les registres d'état civil de Félines, sans utiliser les tables décennales, un acte de décès du 16 août 1836 d'une Marianne DELLITA attire notre attention. Ce patronyme ne se retrouve pas à Félines, ni aux alentours. Cette Marianne, demeurant à Chamborne, est veuve, d'après l'acte, d'un Jean Baptiste PERRIN (et non Benoit Perrin):

« ... DELITTA Marianne âgé[e] de quatre vingt quatre ans veuve de PERRIN Jean Baptiste propriétaires domiciliés à Chamborne est décédé[e] le seize du mois d'août à dix heures du soir en la maison à elle appartenant ... »



S'agirait-il de Marianne DELION ? Il faut consulter d'autres sources pour confirmer notre intuition.

Les dénombrements de population ne sont pas d'un grand secours car, pour la commune de Félines, les plus anciens conservés aux Archives Départementales de la Haute Loire datent de 1846. Nous ne pouvons que constater l'absence de Marianne DELION de cette commune en 1846 (et après).

Une autre source nous donnera la solution : le registre des actes de mutation par décès dans la série 3Q des Archives Départementales (registre de l'enregistrement). En date du 16 mars 1837, le registre <sup>[5]</sup> nous donne l'acte suivant : « Du seize mars 1837,... est comparue Benoit PERREIN cultivateur habitante de la ville de La Chaise Dieu, agissant tant en son nom personnel que se portant forte pour Jean, Baptiste, Benoit, Marguerite et Anne Marie PERREIN ses frères et sœur, laquelle a dit que Marianne DELION leur mère # [renvoi à la fin de l'acte] est décédée ab intestat, le seize août mil huit cent trente six, qu'ils sont de droit ses héritiers, que les biens qui composent la succession consistent seulement dans les effets personnels de la défunte, composés de ses habillemens, hardes et linges de corps évalués à la somme de cent francs ; cy ....100f

reçu pour droit p[rinci]pal vingt cinq centimes. cy .....25 c  
reçu pour droit en sus, treize centimes. cy .....13 c  
Laquelle déclaration la comparante, aux noms qu'elle agit, a affirmée sincère et véritable, se soumettant en cas d'omission, ou de fausse évaluation, aux peines portées par les lois et n'a su signer de ce enquis les dits jour, mois et an que dessus. »

Cet acte de mutation prouve l'erreur sur les registres de décès de l'état civil de Félines: le 16 août 1836 ce n'est pas une Marianne DELITTA qui est décédée à Chamborne, mais bien Marianne DELION veuve Perrin. Les prénoms des enfants cités dans l'acte de mutation par décès se retrouvent sur d'autres actes dans les registres paroissiaux ou d'état civil <sup>[6]</sup>, confirmant l'identité de la défunte. Des anomalies sur l'orthographe des noms sont fréquentes, mais, ici, il s'agit d'une déformation bien plus importante du patronyme.

L'acte de décès, dans les registres de l'état civil, indique que la déclaration a été effectuée par les voisins de la décédée : Jean Pierre COUDER et Jacques CHEVALIER. N'étant pas de la famille ils connaissent peut-être mal le patronyme de leur voisine. Une autre explication de l'erreur peut être envisagée: DELITTA est peut-être un surnom et une confusion a été faite avec le patronyme. Mais aucune source ne nous a permis de confirmer cette éventualité. Quant à l'erreur sur le prénom du défunt mari, elle provient probablement d'une confusion entre le mari, Benoit PERRIN, et l'un des enfants de Marianne DELION, Jean Baptiste PERRIN. L'acte de mutation par décès ne mentionne pas le prénom du mari (Marianne DELION veuve PERRIN).

#### Autres enseignements de l'acte de mutation

L'acte de mutation donne la date de décès, les prénoms des enfants (ou, plus généralement, les noms des héritiers) mais aussi les biens de la défunte au moment de son décès. C'est ce dernier point qui intéresse l'administration

afin de percevoir quelques revenus. Il indique que Marianne DELION est décédée « ab intestat » c'est-à-dire sans testament. L'acte montre sa pauvreté : la succession se compose des « effets personnels de la défunte, composés de ses habillemens, hardes et linges de corps » . D'après l'acte de mutation par décès de Benoit PERRIN <sup>[7]</sup>, les enfants sont ses héritiers et non sa femme Marianne DELION. Et ainsi, cette dernière loge dans la même maison mais chez ses enfants, à Chamborne, et non plus chez son mari. La succession de Benoit PERRIN est déclarée par les mêmes six enfants que pour Marianne DELION, ce qui confirme bien le lien entre Benoit PERRIN et Marianne DELION.

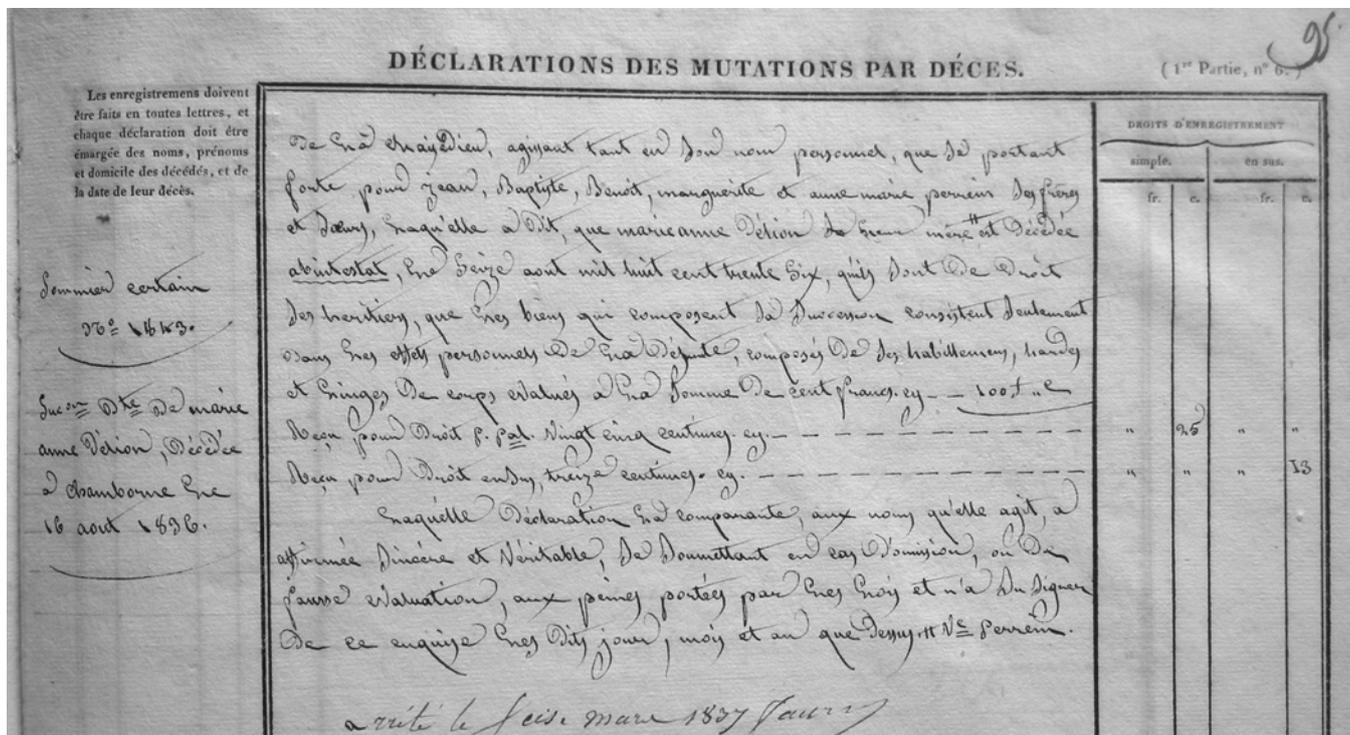
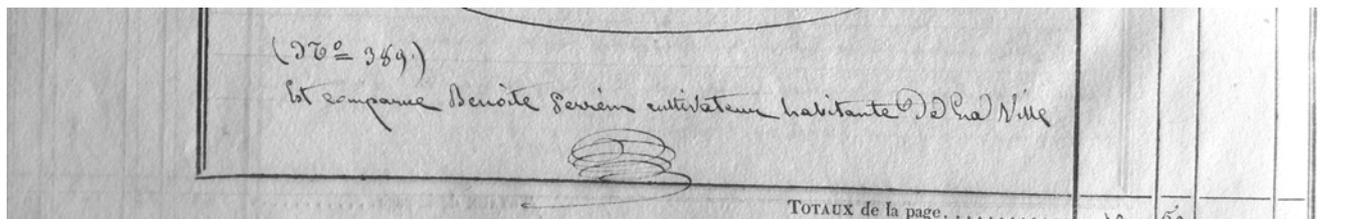
Ce couple n'était pas aussi pauvre que le laisse supposer le seul acte de mutation par décès de Marianne DELION. En effet, l'acte de mutation par décès de son mari, Benoit PERRIN, du 14 octobre 1827, indique que la succession se compose, en plus des « effets personnels et linge du défunt », de deux vaches (évalués à 100 francs) et un petit domaine « au dit lieu de La Borie <sup>[8]</sup> composé de « bâtiments, jardin, prés, champs, landes et garnasses d'un revenu de 110 F », le domaine est évalué à 2.200 francs. Les registres du cadastre de Félines détaillent les parcelles appartenant à Benoit PERRIN <sup>[9]</sup>. Ces biens, quoique modestes, permettent néanmoins d'assurer la vie de la famille et d'élever six enfants au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cet exemple montre que, même si les actes d'état civil sont des actes officiels établis par l'administration, ils ne sont pas dépourvus d'erreurs qu'il faut savoir déceler. La consultation d'autres sources permet de corriger une erreur et d'apporter d'autres renseignements.

#### Notes :

- 1- Voir G. Boudet, *Les patronymes n'ont pas d'orthographe... sauf si...*, A moi Auvergne! , n° 128 (2009).
- 2- Sosa n° 93 de l'auteur
- 3- Dans l'acte de baptême le nom est orthographié: Marianne Delion; mais dans la marge du même acte il devient Marie Anne Delyon. Archives Départemental de la Haute-Loire, E dépôt 136
- 4- Benoit Perrin s'est marié une première fois avec Marie Richard, le 01.10.1765 à Félines, un deuxième mariage avec Marguerite Trescartes est célébré le 26.02.1770 à Félines
- 5- Registre 3Q1544 aux ADHL pour l'acte de mutation par décès de Marianne Delion.
- 6- Tous les actes de naissance ou de baptême des enfants n'ont pas été retrouvés, la collection des registres étant incomplète notamment pour la période révolutionnaire. Mais d'autres actes nous permettent de connaître les enfants du couple Perrin-Delion. C'est le cas, par exemple, de Benoit Perrin (sosa 46 de l'auteur), dont l'acte de naissance, vers 1800, n'a pas pu être consulté, mais son acte de mariage indique la filiation.
- 7- Registre 3 Q 1540 aux ADHL
- 8- Le hameau de Chamborne, de la commune de Félines, est désigné parfois par La Borie.
- 9- Voir G. Boudet, *Les archives du cadastre dit « napoléonien » (XIX<sup>e</sup> siècle)*, A moi Auvergne! , n° 127 (2009)

## Déclaration de mutation par décès de Marianne DELION (AD43 – 3Q1544)



## LES ERREURS DANS L'ÉTAT CIVIL

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Les erreurs rencontrées dans l'état civil peuvent être de nature très différentes.

1- Certaines ne concernent pas l'enregistrement proprement dit, mais trompent plus ou moins longtemps le lecteur. Ce sont sans doute les plus fréquentes :

- **les erreurs sur le nom porté en marge**, notamment dans les registres paroissiaux. Souvent, ces mentions ont été écrites à une date postérieure à l'enregistrement par une personne autre que celle qui a officié ; le nom écrit en marge peut figurer dans l'acte mais il n'est pas celui de la personne qui en est l'objet. D'autres fois, il s'agit tout simplement d'une mauvaise lecture. Chaque curé avait sa façon de gérer ses enregistrements sur les deux registres qu'il avait à tenir.

- **les omissions sur les tables décennales** dans l'état civil républicain. Ces tables sont extrêmement précieuses, mais il faut leur attribuer une confiance limitée.

2- **La déformation des patronymes** ne peut être considérée comme une erreur sous l'Ancien Régime,

mais elle l'est devenue de nos jours. Les patronymes n'ont pas d'orthographe, écrivait Gérard BOUDET dans un récent numéro de cette revue (AmA ! n° 121) et il est vrai que l'orthographe évoluait d'un acte à l'autre, voire même dans le même acte, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La loi du 6 fructidor an II consacre l'immutabilité du nom inscrit à l'état civil, mais, dans les faits, l'orthographe n'est pas encore stabilisée dans le courant du XIX<sup>e</sup>. Jean-Louis MARSSET (cghav-2627) donne l'exemple d'un membre de sa famille, plus pointilleux que les autres, mais aussi mieux placé puisqu'il est juge à Brioude, qui fait redresser le 3 mars 1898, par le tribunal civil de Brioude, l'orthographe du nom dans trois actes différents : son acte de naissance (écrit MARSSERT), l'acte de mariage de son père (écrit MARCET) et celui de sa naissance (MARSET) pour l'aligner sur celui de son grand-père Louis MARSSET né le 14 nivôse an VII à Chilhac (43). Il faut attendre la création du livret de famille en 1876, après la disparition de l'état civil parisien brûlé lors de la Commune, pour que l'orthographe des patronymes se stabilise.

3- **Dans l'état civil lui-même**, les erreurs affectent plus ou moins les trois types de registres :

- Dans les registres de **naissances**, les erreurs les plus fréquentes sont des omissions, mais elles concernent aussi les prénoms et même le sexe. Elles sont généralement détectées à l'occasion de la demande d'une expédition par l'intéressé (pour son mariage, par exemple).

- Le plus grand nombre d'erreurs se rencontre probablement dans les **actes de décès** qui sont souvent déclarés par des voisins, voire des « témoins » qui ne connaissent pas forcément très bien la famille du de cujus.

- Dans les **actes de mariage**, il arrive qu'une erreur soit due à la transmission d'un mauvais acte de naissance.. Ainsi le tribunal civil de la Seine redresse - il l'acte de mariage d'Antoine RHULES fait à la Villette en 1851, qui lui attribue à tort le prénom de Michel et la date de naissance du 10.02.1820, car la mairie de Cajarc (Lot) avait transmis l'acte de naissance de l'un de ses frères (*bien que ce dernier soit décédé l'année même de sa naissance en 1820...ou, plus probablement, parce que, les deux frères n'étant plus connus sur la commune*).

- Dans toutes les catégories d'actes, les erreurs portent plus souvent sur les **patronymes des femmes** que sur ceux des hommes, sans doute parce que ces derniers sont « en première ligne » dans un plus grand nombre d'actes et retiennent davantage l'attention de l'officiant. Ainsi, dans le précédent numéro de la revue (question n° 15173), Viviane PINGUET est-elle à la recherche de la mère de son ancêtre Jacques PINGUET qui est dite Gilberte LALLOT sur son acte de naissance et Gilberte MEILLET sur son acte de mariage. De même, Gérard BOUDET, dans le document qui précède, retrouve-t-il le décès de son ancêtre Marie Anne DELION sous le nom de DELITA.

Dans les « **Mélanges Paul Fournier** » publiés en 1929 par la Société d'histoire du Droit en l'honneur du jubilé de son Président et que l'on peut consulter sur Gallica, se trouve un article de Pierre-Fr. FOURNIER, alors archiviste départemental du Puy-de-Dôme, intitulé « *Rectifications d'actes d'état civil par les administrations du Puy-de-Dôme entre 1792 et 1802* » qui nous permet d'aller plus avant dans les types d'erreurs rencontrés.

Cet article traite de la compétence qui a été attribuée ou que se sont attribuées les autorités administratives durant cette décennie en matière d'état civil.

Jusqu'à la Révolution, les rectifications relèvent en principe d'une décision du juge (et du juge royal car il s'agit de l'application d'ordonnances royales, non de l'Officialité). La réalité est un peu différente : malgré l'attention que portent les évêques à la tenue et à la conservation des registres lorsqu'ils visitent les paroisses, les ratures, les surcharges et les additions ne sont pas rares, les unes faites sur le champ, les autres après coup, sans que l'on puisse les distinguer, sinon que ces dernières ne figurent souvent que sur l'exemplaire resté dans la paroisse.

Le **décret des 20-25 septembre 1792** qui dessaisit le clergé de sa compétence en la matière au profit des autorités civiles locales ne prévoit rien pour la rectification des erreurs. Il faut attendre 1802 pour la compétence exclusive des tribunaux soit rétablie. Entre temps, un **décret du 2 floréal an III** a prévu l'intervention des autorités administratives, mais uniquement pour la

reconstitution des actes perdus ou détruits depuis le 14 juillet 1789.

Durant cette période intermédiaire, les rectifications sont effectuées soit sur décision judiciaire, soit, le plus souvent, directement par les autorités administratives elles-mêmes (avec une interprétation très extensive du décret de floréal).

Pour le sujet qui est le nôtre, l'article de P.-F. FOURNIER est très intéressant par les exemples qu'il donne en notes de bas de page, et qui ont trait à des erreurs commises tant avant que pendant la Révolution.

### Sous l'Ancien Régime

Le Broc : Le citoyen Louis MAZELET, capitaine à l'Armée du Rhin, demande à la municipalité une expédition de son acte de naissance en date du 06.12.1761. A cette date est née une Marie, fille d'Etienne MAZELET, tailleur d'habits, et de Françoise MONERA dite Robertille. Parrain : Louis REYNAUD. Marraine et seule survivante : Marie MAZELET. Les officiers municipaux de Broc, tout récemment installés dans leurs fonctions, interrogent Marie MAZELET et les 2 frères du requérant (Guillaume et autre Guillaume MAZELET) et n'hésitent pas, le 2 pluviôse an III, à rectifier l'état civil par grattage et surcharge de l'exemplaire de la mairie ... mais celui du greffe, aujourd'hui aux A.D., n'est toujours pas modifié.

Saint-Donat : Le sieur Bertrand PAPON de Nugerolles sollicite une expédition de son acte de baptême pour « *coopérer à la succession de son père* ». En l'absence d'acte dans le registre, les officiers municipaux interrogent la mère et les 2 frères et établissent une attestation de naissance à la date du 01.08.1764.

Marsac : Confrontés au même problème de l'omission d'un acte de baptême, les officiers de Marsac sont plus prudents et en réfèrent à l'administration du district d'Ambert. Ils étaient saisis d'une demande d'Anne DEGEORGE, veuve de Joseph VILECOURTY, qui voulait faire une assemblée de famille pour constater l'absence de l'un de ses enfants qui avait quitté le pays depuis plus de 10 ans. Le 22.09.1792, Ambert les renvoie devant le juge de paix.

Lezoux : Anne CHOSSON, âgée d'environ 32 ans et promise en mariage, demande une expédition de son acte de baptême, mais celui-ci ne figure pas dans le registre. Les père et mère ne sont plus, mais 3 sœurs et un frère attestent de son état civil. La municipalité saisit l'administration départementale en proposant d'établir un acte de notoriété devant le juge de paix, mais celle-ci lui répond d'appliquer le décret de floréal.

Orléat : Il ne s'agit plus de l'omission d'un acte de baptême, mais, à nouveau, d'une erreur sur le sexe et le prénom de l'enfant. Marguerite FAUVEL, née en 1784, a été baptisée sous le nom de Pierre FAUVEL. Son père n'étant plus, sa mère atteste n'avoir jamais eu d'autre enfant, ce que confirment la famille et les voisins. L'administration départementale est saisie et donne son accord à la municipalité pour rectifier l'état civil en se référant au décret de floréal. Saisie peu après d'une omission d'un acte de naissance, le département estime au contraire que le décret n'est pas applicable, et qu'il convient d'établir un acte de notoriété dont un exemplaire sera joint au registre de l'année.

Vinzelles : La municipalité constate des lacunes dans l'état civil « *par la faute de feu ANNAT, curé de cette commune, qui négligea d'inscrire les actes de naissance, notamment sur la période 1776-1779* ». Le 10 fructidor an II, elle décide de charger un notaire de la reconstitution des registres et soumet sa décision à l'approbation de l'administration du département qui est bien embarrassée et renvoie à la « *commission des administrations civiles, de police et tribunaux* ». Nous ignorons ce qu'il en advint.

### **Sous la Révolution**

Orsonnette : Le curé DELANEF a négligé de tenir les registres durant les années 1790-1792. Ce cas rentre dans le cadre du décret de floréal habilitant les autorités administratives à procéder aux rectifications.

Gelles : En pluviôse an IV, les officiers municipaux constatent qu'aucun acte n'a été enregistré durant les 5 mois précédents. En effet, un nouveau curé est arrivé dans la commune et les habitants ont préféré lui faire constater leur état civil. Le commissaire du pouvoir exécutif du canton parvint à se faire remettre les notes du curé qu'il remit à l'officier communal et à partir desquelles ce dernier établit, d'un seul jet semble-t-il, les actes de naissance et de décès. Quant aux mariages, il ne furent pas inscrits à la date de la cérémonie religieuse, mais à celle de l'acte civil intervenu après, les 11 et 19 pluviôse.

Champs : A la même mois, on constate qu'« *un agent insouciant et incapable n'a fait aucun acte d'état civil*

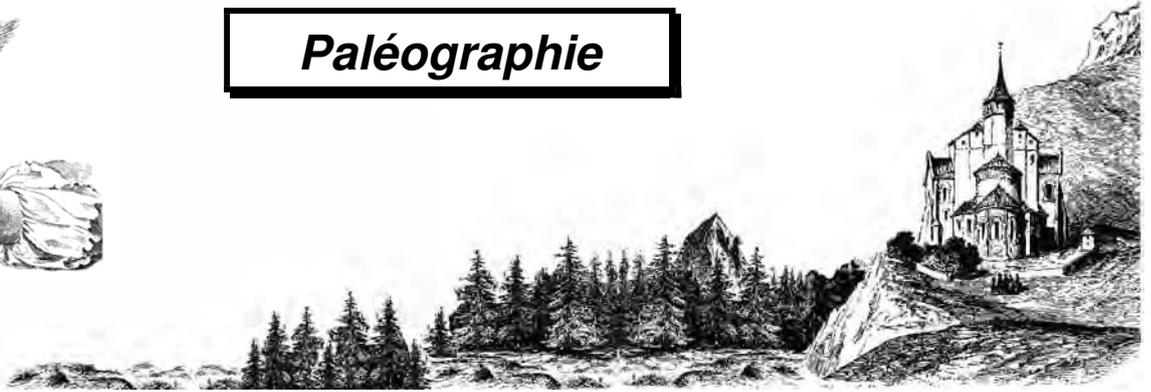
*pendant les 2 ans de ses fonctions* ». En application du décret du 2 floréal an III, une commission est nommée pour la confection des 3 listes qui doivent tenir lieu de registre.

La mauvaise tenue de l'état civil dans les premières années de la République fut telle en certaines régions que les rédacteurs du Code Civil pensèrent un moment retirer cette tâche aux communes. Confrontés à cette situation, les commissaires du pouvoir exécutif ne se limitaient pas à faire constater les erreurs et établir des actes de notoriété ou des listes devant compléter les registres, mais ils faisaient corriger les registres par ceux-là mêmes qui avaient reçu les actes. En vendémiaire an V, un commissaire relève que dans le canton de Gerzat « *principalement pour les décès, il n'a pas été fait de distinction de sexe pour les enfants nés depuis le premier âge jusqu'au dixième* ». En prairial an VI, l'administration départementale renvoie au commissaire concerné du canton d'Ambert les registres de l'an IV et de l'an V des communes de Saint-Ferréol et de Saint-Martin « *pour y faire les corrections qui sont indispensables, principalement des noms et des dates qui sont presque illisibles* ».

La **loi des 20 ventôse – 3 germinal an X** mit fin à ces initiatives plutôt désordonnées des autorités administratives en instaurant comme règle d'or que les actes d'état civil, une fois inscrits sur les registres, ne pouvaient être retouchés par ceux qui les ont reçus et en instituant les magistrats de l'ordre judiciaire comme gardien de l'état civil.



## Paléographie



### POURQUOI LA JUSTICE DANS UN ACTE DE MARIAGE (1855)

par Alain ROSSI (cghav- 2140) sur un acte de Bernard OLIVIER (cghav-3302)

L'an mil huit cent cinquante cinq le six fevrier à dix heures  
du matin par delegation de Mr le maire, pardevant nous Etienne Pichon  
adjoint officier de l'etat civil de la commune d'Orcines canton de Clermont departement  
du puy de dôme. sont comparus en notre maison commune Sr Claude Lastique  
né à Chanat commune de Nohanent le six janvier mil huit cent vingt sept  
comme il est constaté par extrait de l'acte par la justice de paix de canton  
Nord de Clermont Ferrand le vingt deux juin mil huit cent quarante huit, et  
homologué par le président du tribunal de première instance le cinq fevrier  
mil huit cent cinquante cinq, fils majeur et légitime de feu Guillaume Decade  
et de Chanat le trente decembre mil huit cent cinquante trois, et de défunte catholique  
Lastique Decade a Chanat le six janvier mil huit cent quarante cinq, tous  
de l'etat de catholiques domiciliés à Chanat futur epoux d'une part  
et de feu Marguerite Legou, née à Clermont Ferrand le vingt  
neuf decembre mil huit cent trente six fille majeure et légitime d'Antoine  
et de Françoise Langlais, tous deux ci dessus et cohabitans tous de  
l'etat de catholiques domiciliés à Clermont futur epouse d'autre part.

En lui-même cet acte ne pose pas de problème de lecture, sinon que l'extraction à partir des registres mis en ligne par les Archives du Puy-de-Dôme (6 E 261/15, p. 39) d'une petite écriture bien fine ne facilite certainement pas la lecture.

Pour ceux qui veulent s'exercer, en voici la transcription (les lignes ne sont pas identifiées mais je ne pense pas que cela pose de problème à l'un ou l'autre. L'organisation des lignes a néanmoins été respectée.

L'an mil huit cent cinquante cinq le six fevrier à dix heures  
du matin par delegation de Mr le maire, pardevant nous  
Etienne Pichon  
adjoint officier de l'etat civil de la commune d'Orcines  
canton de Clermont departement  
du Puy de Dôme sont comparus en notre maison commune  
Sr Claude Lastique  
né à Chanat commune de Nohanent le six janvier mil huit  
cent vingt sept

comme il est constaté par extrait délivré par la justice de paix du canton nord de Clermont-Ferrand le vingt huit juin mil huit cent quarante huit et homologué par le président du tribunal de première instance le cinq février mil huit cent cinquante cinq, fils majeur et légitime de feu Guillaume decede a Chanat le trente decembre mil huit cent cinquante trois, et de défunte Michelle Lastique décédée aussi à Chanat le six janvier mil huit cent quarante cinq, tous de l'état de cultivateur domiciliés à Chanat, futur epoux d'une part, et Delle Marguerite Hugon, née à Ternant section d'Orcines le vingt neuf decembre mil huit cent trente un, fille majeure et légitime d'Antoine et de Françoise Langlois, tous deux ci-présents et consentans, tous de l'état de cultivateur domiciliés a Ternant, future épouse d'autre part

### Que vient faire la justice dans cet acte ?

La réponse se trouve, bien naturellement, dans le **Code Civil** de Napoléon (décrété le 5 mars 1803, promulgué le 18 mars de la même année)

En voici le texte, strictement copié, car cela fait toujours du bien de remonter aux sources :

**Art 63.** Avant la célébration du mariage, l'officier de l'état civil fera deux publications, à huit jours d'intervalle, un jour de dimanche, devant la porte de la maison commune. Ces publications, et l'acte qui en sera dressé, énonceront les prénoms, noms, professions et domiciles des futurs époux, leur qualité de majeurs ou de mineurs, et les prénoms, noms, professions et domiciles de leurs pères et mères. Cet acte énoncera, en outre, les jours, lieux et heures où les publications auront été faites : il sera inscrit sur un seul registre, qui sera coté et paraphé comme il est dit en l'art. 41, et déposé, à la fin de chaque année, au greffe du tribunal de l'arrondissement.

**Art 70.** L'officier de l'état civil se fera remettre l'acte de naissance de chacun des futurs époux. Celui des époux qui serait dans l'impossibilité de se le procurer, pourra le suppléer, en rapportant un **acte de notoriété** délivré par le **juge de paix** du lieu de sa naissance, ou par celui de son domicile.

**Art 71.** L'acte de notoriété contiendra la déclaration faite par **sept témoins**, de l'un ou l'autre sexe, **parens** ou non parens, des prénoms, nom, profession et domicile du futur

époux, et de ceux de ses père et mère, s'ils sont connus ; le lieu, et autant que possible, l'époque de sa naissance, et les causes qui empêchent d'en rapporter l'acte. Les témoins signeront l'acte de notoriété avec le juge de paix ; et s'il en est qui ne puissent ou ne sachent signer, il en sera fait mention.

**Art 72.** L'acte de notoriété sera présenté au **tribunal de première instance** du lieu ou doit se célébrer le mariage. Le tribunal, après avoir entendu le **procureur du Roi**, donnera ou refusera son homologation, selon qu'il trouvera suffisantes ou insuffisantes les déclarations des témoins, et les causes qui empêchent de rapporter l'acte de naissance

### Notes :

L'acte de notoriété, comme c'est toujours le cas aujourd'hui, permet de remplacer un acte manquant. C'est le cas pour les actes de naissance, mais cet acte est aussi nécessaire vis-à-vis des instances administratives lors de l'ouverture d'une succession, identifiant les héritiers et l'existence ou non de testament

- **parens** : dans ce texte administratif (et donc de grande rigueur orthographique) on relèvera l'orthographe conservé du 18<sup>e</sup> siècle, avec l'absence du « t » à la fin d'un mot que nous écrivons « ent » au singulier, « ents » au pluriel

- **procureur du Roi** : ma version du Code Civil est une publication de 1831, donc au temps du roi Louis Philippe

- **l'authentification de l'acte de notoriété** se fait en deux étapes :

- il est dressé par le juge de paix du lieu
- il est ensuite validé par le tribunal de première instance, avec l'intervention du procureur qui a la possibilité de s'opposer à cette authentification

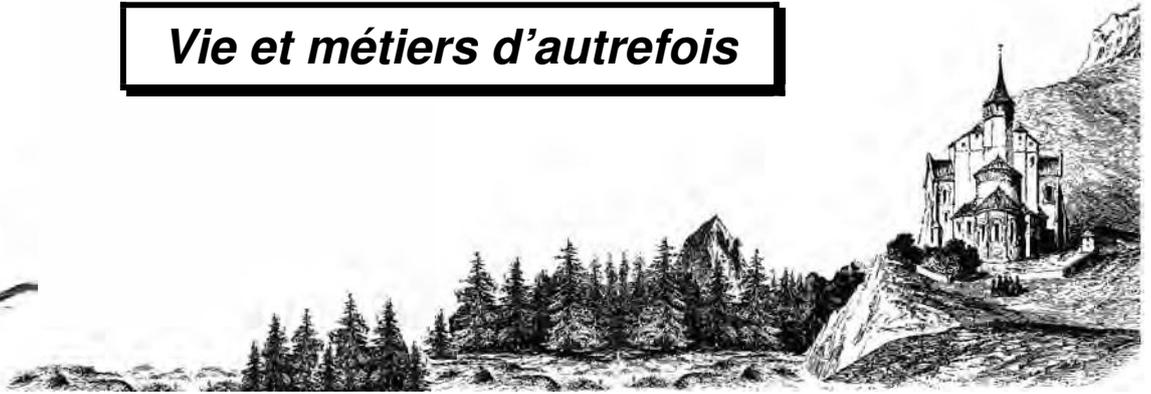
- la présence de **7 témoins** pour authentifier la naissance nous paraît bien étrange : aujourd'hui ce nombre est limité à 3, dont peuvent faire partie les deux parents.

Ce nombre est probablement la résultante des formalités testamentaires du droit romain : le testament nuncupatif (c'est-à-dire « déclaré à haute voix ») devait être établi devant 7 témoins dont on espérait qu'ils conserveraient une mémoire suffisante. L'enregistrement écrit devant notaire aurait dû faire disparaître la nécessité des 7 témoins, mais celle-ci fut conservée en « droit écrit » alors que la coutume (écrite en 1510 à une époque où les notaires existaient) se contenta de seulement deux témoins.

On peut considérer que se souvenir de la date de naissance du petit de voisins nécessitait bien la présence de 7 témoins ! (j'ai un tel exemple dans mes ascendants, où sa date alléguée de naissance le faisait naître 6 mois après une sœur)



## Vie et métiers d'autrefois



### TSUNAMI (petit) à CONDAT en COMBRAILLES.

par Robert TRAPON

#### Relation du curé Joseph SERSIRON, curé de Condat-en-Combrailles.

*« Le 4 janvier 1758 la chaussée de l'étang de Tyx s'écroula à 6 heures du matin. L'eau emporta les mailleries du moulin de Tyx, le moulin de Jeuge, les mailleries du moulin du Mas et les ponts qui étaient sur la rivière, de Tyx à Meneix. Je passe sous silence les autres ravages que l'eau fit dans la paroisse de Condat pour m'arrêter au fait présent.*

*Le susdit jour 4 janvier, Antoine GEAI fils à Henri du village du Montet se noya dans la rivière au dessous des ponts qui conduisent au lieu du Montet. Il perdit la vie pour avoir voulu la sauver à Henri GIRAUDON du village de Bussière qui faillit périr en voulant prendre une carpe qui était dans l'eau. De mémoire d'homme on n'avait vu la rivière si débordée. L'eau allait jusqu'à la haie d'en haut, dis-je, du petit pré de la cure et entra dans le moulin de Condat par la fenêtre de la maison. L'étang de Tyx devait être en pêche le carême suivant 1758.*

*Voici à quoi on attribue l'écroulement de la chaussée. Dans le mois de décembre 1757, depuis le 14 jusqu'au 28, il tomba une prodigieuse quantité de neige, tellement que les chemins étaient devenus impraticables. A la neige survint un froid excessif. Le 1<sup>er</sup> janvier 1758 il s'éleva un grand vent de midi mais si impétueux que dans quatre jours il n'y eut plus ni neige, ni glace.*

*Malheureusement le 3<sup>e</sup> janvier 1758 qui était un mardi, temps auquel l'étang était encore tout glacé, on voulut ouvrir l'étang et le faire tirer à pelle abattue. On comptait par là conserver la chaussée. Mais quand on l'eut ouvert, on ne pu rabaisser la pelle, l'étang tirant à pleine bonde. La glace au bout d'un certain temps, s'étant trouvée suspendue, s'enfonça et comprima tellement l'eau du côté de la bonde que la chaussée ne pu résister. »*

#### Notes sur Joseph SERSIRON

Il est né au Montel-de-Gelat le 19.10.1719, fils de Mathieu et de Marguerite RAVEL, dans une famille de sept enfants. Mathieu SERSIRON est bailli du Montel et; parmi sa descendance, Marien succédera à son père. D'un milieu aisé, Joseph fait des études théologiques, sera bachelier de La Sorbonne et prend ses fonctions de curé à Condat-en-Combraille en 1746. Il les tiendra jusqu'à la Révolution. Sa famille lui allouait une rente annuelle de 400 livres, ce qui le mettait à l'aise.

A travers les registres paroissiaux, il nous a laissé des écrits savoureux, sur les prix des matières premières, liés aux caprices du temps et un compte rendu circonstancié, en 1758, sur la rupture de la chaussée de l'étang de Tyx. Il tenait aussi un journal, hélas disparu, probablement d'une grande valeur historique.

Il veillait aux intérêts de sa paroisse et n'hésitait pas à relancer le Principal de l'abbaye de Bellaigue en lui rappelant son engagement à l'entretien de l'église de Condat. Le 18 juillet 1789, par un document notarié passé devant Me MAIGNOL, il avait été investi par la Cour de Rome, du Prieuré de St Bard.

En avril 1792, ayant refusé le serment de fidélité, ses biens seront déclarés « Biens Nationaux » et vendus aux enchères publiques. Le résultat sera décevant car il avait donné les meubles de valeur qu'il possédait, avant de se réfugier au village de Védrine, où il était nourri par des âmes charitables et allait dire la messe à St Etienne-des-Champs, paroisse voisine.

Il est de retour dans sa famille au Montel, pour peu de temps. Le 30.10.1792, il doit se rendre à Clermont à la maison de réclusion des prêtres non assermentés. Atteint d'une pleurésie sur le trajet, il sera autorisé à rester chez M. HENNEQUIN et sera incarcéré le 5 mai 1794. Mis en liberté par CHAZAL, le 18 juin 1795, il revient à Condat. Hors d'état de desservir, il est vicaire de Michel MAIGNOL. Il meurt le 21 août 1803 et sera inhumé dans l'église de Condat.

## L'étang de TYX



Situé sur la commune de St Avit, d'une surface de 66,4 hectares, il faisait partie des biens de Jean François de BOSREDON, comte et marquis de Tyx, ° 21.2.1731, + 1797 au couvent de St Alyre où il était prisonnier, suite à sa condamnation pour émigration. Marié (Cm 19.10.1762 Me DELAVAUZ et GORCE) avec Jeanne Marie de REVANGE de BOMPRÉ, + 22.12.1816 inhumée dans l'église de la Celle.

Jean François de BOSREDON et ses deux fils figureront sur la liste des émigrés ce qui entraînera la mise sous séquestre de ses biens. (Jean François pour être tout simplement père de ses deux fils, lesquels seront amnistiés en l'an X et rentreront alors en possession des biens leur revenant)

## COMPORTEMENTS ET CROYANCES EN AUVERGNE AU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE L'exemple de la famille CHAUVE de Saint-Anthème

par Charles BARRY (cghav-2965)

Claude CHAUVE, né à La Chaulme Montaud le 17.08.1771 épouse le 08.02.1797, **pour échapper à la conscription**, Antoinette PERRET, née à Saint-Anthème le 16.01.1759, sa cousine. Le couple a trois enfants, tous nés à Saint-Anthème :

- Antoine, né le 23.07.1798, notaire à St-Anthème où il décède le 02.10.1888
- Joseph, né le 27.09.1800, curé de St Dié d'Auvergne jusqu'en 1856, décédé le 19.08.1859
- Blaise dit Le Cadelou, né le 01.08.1802, cultivateur à L'Épinat, décédé le 17.09.1875

### Lettres de Joseph à son frère Antoine :

28.01.1819

« Si j'entre dans la prêtrise, console-toi... je n'ai point de dégoût pour cet état. ».

06.02.1822

« Comme l'amitié qui nous unit non moins étroitement que le sang te porte à me demander mon avis, je vais te satisfaire... Je ne découvre dans la demoiselle aucune qualité qui puisse te convenir... Si tu crois que cette demoiselle peut te rendre heureux, sans te conseiller de la prendre, je ne m'y opposerai pas quoique je remarque une très grande inégalité de fortune... »

11.01.1827 (donc sous la Restauration).

« ... Je me borne à te parler de St-Beauzire (canton d'Ennezat) que tu ne connais pas. S'il y avait moins de boue, je serais dans un pays de cocagne. Sans mon traitement du gouvernement, les mariages, les enterrements et de tous autres casuels, mon revenu journalier peut être estimé à trois francs. Je fais encore abstraction des présents qui sont assez abondants. J'ai pour chaque semaine du Carnaval une oie ou un dindon à manger dans ma basse-cour. Je ne parle point des poulets

*qui sont pareillement chez moi ; il n'est pas une famille un peu aisée qui tuant un cochon, ne porte la grillade à son pasteur, avec les accessoires; tellement que ma cuisinière, qui, par parenthèse, est de première force, et qui est au fait de tout, s'est fortement opposée à ce que j'achetasse un cochon, disant que je recevrai plus de porc frais que, réduit en petit salé, je n'en pourrai manger (mancher). Heureuse nouvelle me suis-je pensé, mais ce n'est pas tout. Selon un bon et très bon usage pour prix de la passion que nous lisons journellement pendant quatre mois, on me donnera à ma première demande vingt septiers de froment, ce qui paiera mon pain, mon boucher. Puis-je maintenant te demander si je puis vivre et fournir à l'éducation de tes enfants. Oh ! que je voudrais avoir un petit neveu avec moi en ce moment. Dès qu'on sait que j'ai un voyage projeté on s'empresse de m'offrir un cheval. Il y a même rivalité. Fasse le ciel que cela continue. A cela se joint que l'avantage d'avoir un beau logement et un vaste jardin.... ».*

**Antoine CHAUVE épouse à Montbrison le 08.02.1827 Claudine JOANIN**, fille de la personne chez laquelle il logeait quand il était en stage et de feu Barthélemi, de son vivant vigneron.

Ils eurent trois filles, toutes nées à Saint-Anthème :

- Joséphine, née le 08.03.1827, et décédé à Saint Anthème le 06.02.1904, aura seule une descendance.
- Marie, née le 03.03.1829, « s'enfuit » de chez ses parents peu avant le 06.05.1855, pour devenir fille de la charité de St Vincent de Paul. Son père n'était pas du tout pratiquant et mit trois ans à lui pardonner. Elle devint Supérieure de l'hôpital de Cosenza, puis de l'Asilo Caritas de Trapani (Sicile) où elle meurt le 28 août 1911 à l'âge de 82 ans.
- Augustine, née le 07.07.1838, décède peu après le 17.05.1856 d'une bronchite capillaire au monastère de Pradines près de Roanne, où elle était pensionnaire.

## LA VIE DU MÉTAYER D'AUTREFOIS

par Lucien GACHON (†)

*Au hasard de la lecture d'un livre acheté chez un bouquiniste, je suis tombé sur ce chapitre, écrit par Lucien GACHON avant 1948, dans son style inimitable « entrelardé » de mots d'usage quotidiens pour nos ancêtres et que nous n'employons plus guère aujourd'hui, même si nous comprenons le sens de la plupart d'entre eux. Même si la base des descriptions est celle de la vie des années 1920, avant l'introduction de l'essence et de l'électricité, elle n'est ainsi que peu différente de la vie de 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.*

*Ce livre de Lucien GACHON a déjà été réédité trois fois en 1975, 1997 et 2001 (Maisonneuve et Larose)*

*Si vous avez l'occasion de lire ce livre, n'hésitez pas*

**Amis, lisez ce texte, savourez-le, il vous en dira beaucoup sur la vie de vos ancêtre !.**

*Alain ROSSI (cghav – 2140)*

### LA VIE DU MÉTAYER D'AUTREFOIS.

Le métayer d'autrefois, évoquons-le dans ses grands jours et ses jours ordinaires. Avec lui, c'est l'âme vivante de la province qui reviendra devant nos yeux. Le voici, louant une *borie* chez le notaire, épaulé par son vieux père comme répondant, par ses frères, dont plusieurs sont mariés. Seul, chétif, qu'eût-il pu sur un domaine de quatre charrues ? Ils sont là, entre les murs garnis de vieux papiers ; les hommes, avec leurs chapeaux ou leurs profondes casquettes de drap fourré, leur veste blanche de *bazin* sur leur justaucorps de *boulongon* et la chemise de chanvre ; les femmes avec leur belle robe de *bure*, leur coiffe blanche, le *blanchet de boulangrin*, ainsi que le capuchon d'étamine mentionnés au contrat de mariage.

Le moment est solennel. Il faut engager non seulement sa vie, mais tous ses biens offerts en garantie de créance privilégiée. Il faut même parfois apporter la garantie supplémentaire d'un répondant venu *se porter fort* pour vous, suprême marque d'estime, mais aussi vasselage supplémentaire auquel il faudra faire honneur.

Les conditions exigées par le maître, elles sont consacrées par l'usage de toute antiquité. On les connaît d'avance. On s'y soumet. On trouvera à la *borie* tant de *septérées* de seigle ensemencé qu'il faudra rendre telles qu'on les aura prises dans 3, 6 ou 9 ans. On trouvera les fourrages et pailles de l'année qu'il faudrait remettre tels si un coup de tête vous poussait vers une autre *borie* toute pareille hélas ! à celle que l'on épouse aujourd'hui. Il faudra remettre le cheptel, des fagots de feuilles sèches – du frêne, de l'orme – pour les brebis. On s'entend dicter la corvée : 10 livres, 15 livres d'amende si on s'y refuse ; l'obligation d'entretenir le *couvert*, de donner la nourriture aux hommes venus battre la part de gerbes du maître. L'inventaire est précis des meubles que l'on prend en charge ; tant de *claires* pour la *pastoralle* avec leurs montants et leurs tirants, tant d'attaches de bœufs et de vaches en métal. Parfois, le maître a laissé à demeure une *arche*, vaste coffre à grain, un bahut. C'est assez rare. La

*borie* est nue avec ses champs, ses longs corps de granite massif liés en mortier de terre et coiffés bas de *paillis* épais de deux pieds. Sous ce paillis dorment seulement les charges de foin, les gerbiers de paille battue. Le maître décidera du nombre de bêtes à vous confiées et pour lesquelles il faudra encore s'engager. Ou bien tout est convenu à la fois, et si le malheur, la grêle, la maladie, le feu surtout, s'abattaient sur vous, ou sur les bêtes, il faudrait quitter la *borie* tout nu, abandonner tout de la dernière récolte. Cependant, on vous a encore interdit de *redoubler les deux dernières années*, c'est-à-dire d'ensemencer deux années de suite du seigle au même endroit, sauf, par tolérance, sur une minime étendue dûment spécifiée. Défense encore vous aura été signifiée de faire *éprimer les prés passée la fin du mois de mai*.

Mais on a compris la raison de toutes ces obligations : il faut que le domaine traverse les générations. On se sent résigné, mais vaillant. On n'est qu'un métayer, mais on tient à son honneur, l'honneur d'être le répondant d'une *borie*.

Pareillement, l'intérêt du maître n'est pas de vous pousser au désespoir. Votre prospérité, c'est la sienne aussi. Qui voudrait d'une *borie* d'où le métayer a dû s'enfuir dans le déshonneur et la ruine ? La réputation des *bories* se propage à des lieues. La grande famille des métayers en tient registre au fond des mémoires.

Le courage, au surplus, s'appuie sur toutes les épaules de la communauté qui va vivre au domaine. L'étendue des responsabilités s'ajoute à celle de la tâche pour interdire toute idée individualiste. Il s'agit de continuer et non d'innover. En fin de compte, on se dit que, là où d'autres ont mangé du pain, on en mangera bien soi-même.

Alors on part tout de même vers la *borie* comme vers une promesse. Si on est riche de deux chars montés sur roues, on est déjà comme fortuné. Entre les ridelles, on a aisément placé tout son bien meuble. Le mobilier de l'épouse : *le lit avec sa couette et un coussin garni de balle*, la demi-douzaine de draps ou *linceuls*, la *couverte de catalogne*, la *nappe de cinq aiguillons* – richesses ! – les serviettes, les habits à son usage et le menu linge serré dans la *garde-robe de sapin à deux battants*, quand ce n'est pas dans le coffre en bois rosé de cerisier. L'homme a hissé encore dans le creux des chars les meubles plus lourds : les châlits clos en bois de sapin, la longue table, quelques chaises de paille, la *maie* à pétrir le pain en bois de sapin encore et les grandes *arches* en bois de chêne pour le grain, et les petits *archous* pour la farine, le son, les tourtes de pain, les fromages. Parfois, s'ajoutent les pièces du *marchibanc* qu'on installera remonté pour qu'il fasse banquette devant les châlits clos dont la rangée s'enfoncera derrière les rideaux d'étamine, par-delà l'âtre, tout au fond de la vaste cuisine, dallée de grosses pierres. Le sapin poli du *marchibanc* sera une douceur sous les pieds nus au lever après que tous les membres de la grande famille, petits et grands, auront reposé pieds contre têtes sur la balle profonde ou la feuille bruissante du hêtre.

Enfin, une place de choix a été faite aux ustensiles de métal, trésor que les générations se transmettent et qu'on enrichit aux bonnes occasions des enchères. Voici d'abord le grand chaudron d'*airain rouge* contenant environ quatre pots d'eau, puis deux pots de fonte, le plus grand tenant *vingt écuellées*, le plus petit, *trois écuellées*. Voici encore la crémaillère, la poêle à frire, un crochet à peser, quelques fourchettes en fer, cinq ou six plats en étain, la petite lampe ou *chaleil*. On prend moins garde aux écuellées de terre, de petite valeur.

Le métayer a logé dans un petit coffre les rudiments d'un outillage pour charpentier : un marteau, une paire de tenailles, un *tourne-brequin* – un vilbrequin – un couteau-scie, un petit poinçon, un *taraire* – une tarière –, l'inséparable cognée. Souvent il est un peu sabotier en hiver. Alors il emporte une *garlope*, une hermine, un guillaume, les outils indispensables pour creuser les sabots. Et aussi, il lui faudra être tisserand s'il ne veut pas se ruiner en achat de vêtements. Peu de maisons sont démunies dans l'ouvroir d'*une paire d'outils à faire la toile avec ses montants et garnitures*.

Il lui reste à embarquer son vrai matériel de laboureur : l'araire avec sa règle de fer, la charrue garnie de fer, la chaîne de fer avec ses quarante maillons et deux crochets en bout, la pioche, le *bigot* aux longues dents courbes, la *taille-pré*. Le tombereau a été démonté. Les quatre roues en bois sont couchées contre les ridelles, la caisse glisse sous les arches et archoux. Les jougs en bois avec leurs boucles de fer et leurs courroies sont sur la tête des deux paires de bœufs. L'équipage est au complet. C'est un métayer déjà riche, déjà bien pourvu pour sa condition qui part vers sa nouvelle borie.

On la trouve vacante. En une ou deux journées, le mobilier a pris sa place. On s'est mis au pansage, à l'entretien des bêtes. S'habituer à elles, les faire siennes par ses soins, a facilité l'adaptation. Avant les neiges, on a tenté quelques labours, mis en place sur les meilleurs paschiers les claies de la pastorale.

Et puis la ronde insensible de l'année a commencé vers Noël par ce creux de vie recluse : l'hiver. Dehors, il n'y a plus guère que le berger – généralement le vieux père – qui fasse encore amitié avec le ciel, les vents, les montagnes traversées de neige, et ce qui peut persister de douceur à l'abri d'une haie près des dernières petites fleurs : potentilles, pensées. Le pâtre, à défaut de fusil, sait piéger merles et grives au crin de cheval. Si les oiseaux ont achevé les grappes de sorbe et d'alise, restent aux buissons et aux *griffus* – aux houx –, des rosettes longtemps dédaignées de baies rouges. Les temps sont venus alors d'appâter les pièges avec la provision de bonnes graines mises en réserve à cette intention. En décembre, le berger a remis les claies du parc que la mouillure pourrirait. Sur quel espace, d'ailleurs parquer les ouailles ? Venues ces dernières journées brèves tiédies de vent où le ciel est blanc de hautes nues pâles, toute limite est abolie. Les seigles eux-mêmes, surtout les premiers levés, déjà foisonnants pour peu que la *dernière saison* – l'automne – ait été trop humide ne peuvent que bénéficier du coup de dent furtif qui les écime de leurs pousses aventurées. De *suquet* à suquet, de combe à combe, ou le regard les

découvre tassées sur une place de chaume couleur de leurs toisons, les pastorales des bories errent, tournent avec les rayons obliques du soleil. La vaine pâture est venue toute seule avec la retraite du laboureur, par le seul effet d'un tacite consentement où chacun abandonne à tous les dernières miettes d'herbes brûlées. Plus de champs, plus de prairies, plus de bornages. Rien que, des *buges* aux haies, les pelouses rases et les genêts ronds ; puis, toutes humbles, dans le ton même de la campagne, les demeures : maisons, étables, granges, longues et basses sous leurs *paillis*. C'est là la que tout le peuple fait retraite, affairé aux soins du bétail, au curage des étables, au battage des gerbes. Des semaines et des semaines, les fléaux retentissent sourdement de l'aube à la nuit. Cadence monotone des jours : quatre hommes avec un bon serveur parviennent à battre en leur journée 400 gerbes qui donnent, aux meilleures années, 40 cartons ou 5 septiers de grain.

Les journaliers sans terre ne se plaignent pas de cette tâche qui leur assure au moins le pain durant la morte saison : le battage est leur lot. Chaque maître a ses batteurs pour sa part de récolte. Et même il les embauche dès la Toussaint pour profiter des journées moins courtes et semer plus tôt sa récolte à moins qu'il ne se soit déchargé de ce soin sur son métayer.

Chaque domaine a ses manouvriers attirés. Les sabots des ouvriers qui ont battu les gerbes sonnent à nouveau sur la pierre de l'huis par les aubes de février blanches de gel : le jour sans neige sera favorable à l'arrachage des genêts. Alors le collet des plants, pris dans une gaine de sol glacé, se laisse trancher net d'un coup de pioche. Les mêmes journaliers reviendront encore en avril pour le bêchage de l'*hort* et de la chènevière, en mai pour l'ensemencement des avoines à l'araire, et en juillet pour les fenaisons, en août pour les moissons, puis en automne pour les labours. Il est rare, en effet, que la borie réunisse quatre hommes disponibles pour la conduite de quatre charrues. Le plus souvent, le métayer récompense les journaliers d'un peu de grain, de menues tolérances : il leur accorde un coin de paschier pour leurs chèvres, un lopin de lande à écobuer pour un quartier d'avoine ou de seigle : la borie n'en souffrira pas. C'est pourtant ainsi, autrefois, que d'insensibles déplacements de bornes se sont produits sur les confins les plus pauvres des domaines.

Par ces échanges de bons procédés, il s'établit mille liens de connivence entre métayers et journaliers. Ceux-là pourvoyeurs de besognes et d'avantages, ceux-ci prêtant leurs bras sans demander argent. Et, si le maître est loin ou négligent, tout s'arrange selon d'invisibles accommodements, nonobstant les impératives clauses des baux.

Le chef métayer garde la tâche d'ordonner le labeur, d'aller aux foires, surtout à celles de printemps et d'automne pour la vente des bêtes et des denrées. Il arrive qu'il circule en charrette attelée d'une jument ou d'un mulet, à l'instar du maître. Ou bien, il part à selle s'informer des cours, des nouvelles : un atelier de charité va réparer le vieux chemin, la Limagne est riche ou pauvre en moissons, la guerre se déclare aux frontières ou la paix est signée ; la bête du Gévaudan est tuée ; Mandrin est passé à Thiers ; des faux-saulniers ont été pris par la maréchaussée dans le Forez ; la levée de la milice est retardée dans les montagnes de

l'Ouest : on y attend que les hommes soient rentrés de leur tour de France. Dans l'horizon plus proche, les moines de Sauxillanges accaparent la récolte : ils sont en procès avec les consuls de la ville. Touchant de plus près encore les destinées, on dit que le maître va céder ses bories à son neveu ; de la vie du marquis de Chabannes en son château quand il y vient, on ne parle qu'à mots couverts, tant elle donnerait à crier, si on osait.

C'est de tout cela que les femmes font chronique durant les longs hivers au fond des étables, alors que la neige tombe, que souffle la bise, que la vie se resserre encore. Sur le carré planchéié, entre les châlits fermés de bure grise, devant le jour pâle du fenestrou, il fait tiède. Le chaume garde la chaleur du foin, l'haleine des bêtes couchées sur la paille, dont des bûches éclairent dans l'ombre, à demeure sous les grosses poutres de sapin. Ainsi, dans la crainte du feu, on se passe mieux de chaufferettes. Et les vieilles sont tranquilles pour filer à la quenouille, écharpir les toisons. Leurs doigts nouveaux aèrent les mottes de la bourre, collante encore du suint malgré les lavages, et qui laisse tomber une poussière sableuse d'entre ses brins défaits. Ensuite, la laine gonfle à même le sol : la main l'a moins brisée que les cardes. Défaite, elle s'aère de reflets bruns, telle une peau de châtaigne mûre dans sa bogue entr'ouverte. Les longs peignes à dents courbes, les mêmes que ceux avec lesquels on cueille aujourd'hui la myrtille dans les bois, arrangent encore les fils dont les métiers s'empareront.

De même le chanvre s'est dégomme dans les *routoirs*. La filasse peignée est travaillée au métier que chaque maison recèle dans l'ouvroir. Il en sort chemises ; linceuls, étamines, cependant que bures, serges, droguets, bourrats, les mille formes que peut prendre l'étoffe de laine sont préparés pour être amenés à la presse des foulons. Les longues aiguilles de bois aux mains des tricoteuses changent en tricots, bas, bonnets, mitaines, les pelotes de laine filées et enroulées au fuseau. Aussi, dans la paroisse de Brousse, si on ne travaille guère pour la vente comme dans les paroisses voisines d'Auzelles, Saint-Dier, Ceilloux, Domaize, Tours et surtout Cunlhat, du moins on se vêt gratuitement des produits de la ferme : laine et chanvre. Et cependant, l'hiver passe. On use une part des nuits en longues veillées à la lueur des *chaleils* qui brûlent l'huile de colza ou de chènevis. On ne gagne guère, mais on vit de si peu : du laitage, du pain de seigle, de la soupe agrémentée d'une tranche de lard.

La communauté familiale réunie aux veillées dans l'étable, le feu couvert dans l'âtre à la maison, c'est tout un peuple de grands et de petits ; les petits pleurnichant ou s'amusant aux cachettes derrière les rideaux, dans les crèches, vers les retraites fourrées de paille. Une grand'mère balance un berceau, *un creux* comme elle dit. Elle *crose* l'enfant en chantonnant pour l'endormir. Elle conte une histoire de loups et de lutins. Les jeunes frissonnent, et les vieux perclus que des craintes hantent, cependant que les hommes font les assurés en écoutant ces récits.

Souvent, la grande famille s'élargit en assemblée par la venue des voisins du village. Les vieilles surtout sont friandes de la compagnie du jeune monde, tout alors au plaisir de conter leur jeunesse, cependant qu'une ancienne chanson redite par de jeunes lèvres les regaillardit. Filles,

garçons, s'accompagneront aux retours, passée la minuit, une lanterne pour s'éclairer aux pertuis des haies, les sabots crissant sur la neige gelée. L'hiver est la saison des mariages.

Même après les veillées prolongées, les nuits sont toujours assez longues. Chacun a dormi visité par un reste de clarté en voyage sur les champs déserts : la lune, les étoiles, les poussées de vent chassant la nue. On a ouï la chouette, la miaulée du renard derrière un lièvre. Et le jour est revenu, un jour lentement levé puis arrêté aux disjoints des portes où il paraît brillant comme une eau.

A un moment longtemps guetté, une délivrance est venue avec le souffle qui mange la neige, le vent du Midi, *le vent*. Déjà mars revoit les poules sur le *coudert*. Le temps est venu de *bizoller*, *raser*, *émotter*, *débuissonner* les prés. Pas d'engrais pour les prairies. Il faut que l'eau suffise à tout. Alors on lui prête toutes les vertus. Les meilleures sources, on dit que *c'est de l'huile*. Dès que la terre est essuyée de son eau de neige et dès qu'il ne gèle plus – car tourner du gel dans un labour, ce serait transir le sol, le perdre pour plusieurs années – dès qu'on le peut, les labours de printemps commencent, les bêchages, la plantation des choux, les semis *d'herbes potagères*, du chanvre, une septérée parfois et plus comme au Mas de Chassignolles où une cartonnée de récolte produit douze livres et demi de filasse et deux cartons de graine. Les oiseaux sont si friands de chènevis qu'il faut, huit jours, surveiller sa levée.

La lente promenade des araires dans les terres commence en mai avec l'ensemencement des avoines. Puis, les laboureurs continueront dans les estives envahies de chiendent. On saisit les périodes où le soleil brûle entre deux passées de *temps vert* pour déprendre les mottes alors que la plante affaiblie vient de pousser ses pointes nacrées. Ce remuement de la terre fera perir le *grème*, surtout si l'on passe, sur l'arène desséchée, la herse toute en bois qui n'a coûté qu'un peu de façonnage et quelques pièces d'orme ou de frêne. L'entretien des estives occupe ainsi les plus longs jours jusqu'à la mi-août, car passée cette date *le grème ne craint plus les bœufs*.

Et pendant que dure la ronde des araires, les faucheurs se sont attaqués aux prés dès le début de juillet. Une quinzaine de chaleur si le temps est propice et la fenaison est achevée.

Vers le 20 juillet, en effet, les seigles les plus précoces sont mûrs. Tout le pays alors est doré de moissons ; les nappes jaunes se relaient de coteau à coteau, trouées seulement par les vides des jachères. La canicule pâlit .alors l'arène nue que les orages, par moments, foncent et brunissent, laissant après eux briller les éclats de pierraille lavée. Sur les grands carrés entamés en diagonale par les *voulants* des troupes de moissonneurs, selon le vent dominant de l'Ouest qui a incliné vers l'Est les tiges, les moissons tombent en javelles. Les femmes viennent les lier en gerbes avant de les rassembler par deux à trois cents autour des *planjous* que les hommes *pointent comme des quilles*. La belle moisson est sans herbe. Rien que de la paille et des épis. L'estive a débarrassé la terre des graines parasites en même temps que du chiendent.

,La moisson des avoines achevée vers le 25 août, le pays est dépouillé. Les pignons sont rassemblés en grosses meules près des granges ou rentrés sous les toits de chaumes. Alors commence la grande promenade des charrues sur les terres profondes, sur les paschiers qu'on rompt, partout où la motte herbeuse est parvenue à gagner. La charrue signale les domaines ; l'araire suffisant encore aux petits paysans qui aménagent les entours de leurs lopins avec la bêche ou le bigot aux trois longues dents propres à fouailler les mottes. C'est à ce moment que l'importance d'une borie se mesure au nombre de paires de bœufs qu'elle peut aligner dans ses grandes terres. Même dans les domaines, les araires vont encore à l'automne à côté des charrues. A eux, les pentes au sol léger qui n'a que trop tendance à descendre. A elles, les places des raves où l'on crève seulement le sol d'un grattage léger après qu'on a *échampé* sur lui un peu de l'humus pris aux fonds des mottes de fumier dans les cours. La graine lèvera d'entre les pailles de l'éteule.

A la Croix de septembre, l'ensemencement à l'araire des estives est dans son grand train. On est parvenu à fumer le champ où l'on a *redoublé* l'emblavure. Et comme lèvent les blés nouveaux c'est, avec octobre, puis novembre, la saison des marchés et des comptes, celle aussi de la taille, de la venue du maître. Que reste-t-il de Vieux blé dans les arches ? Moments doux et cruels à la fois de la récolte et du partage.

#### Notes :

*Lucien GACHON, qui naquit en 1895 à la Chapelle Agnon, fut 17 ans instituteur avant de soutenir sa thèse de doctorat es-lettres, « Les Limagnes du Sud et leurs bordures montagneuses », publiée en 1929, qui lui ouvrit les portes de l'enseignement supérieur en géographie. Il disparut en 1984)*

*Le livre cité ici, « L'Auvergne et le Velay. La vie populaire d'hier et d'avant-hier » fut publié en 1948 et réédité plusieurs fois.*

*Il est disponible à la FNAC (21,44 €).*

## COMPLÉMENTS À L'ASCENDANCE DE ANNE-MARIE DE LA COLOMBE

par Jean Noël MAYET (cghav-657)

*NDLR : avec quelque retard, après la publication de l'article de Mme Lucette PRAT sur la branche non rattachée des MOREL de LA COLOMBE (AmA ! 125, pp.189-193), les GIRON/ DEGIRON de Brousse ont donné lieu à un petit échange sur le forum, sur lequel il faudra que nous revenions après retour aux sources, c'est-à-dire aux originaux des actes BMS de Brousse. Il en est de même sur la famille de MARGALET, d'origine provençale, dont Jeanne, l'épouse de Robert DEGIRON.*

*Les compléments détaillés ici concernent Charlotte de St CHAMANS (Sosa 31), la famille VIGNON (Sosa 34), qui rejoint l'article sur la famille VIGNON d'Arlanc (AmA ! 126, pp. 245-251) et celle de Catherine du CLUZEL (Sosa 257)*

31. Charlotte de SAINT-CHAMANS ° au début du XVII<sup>e</sup> siècle (sa fille Jeanne de ROZIER est ° ca 1630) épouse de Gabriel de ROZIER, est fille de Jacques de St-CHAMANS et de Charlotte de GIRARD (REMACLE, « Familles d'Auvergne », tome III, pp. 281-282). Elle ne peut pas être fille de Jacques de St-CHAMANS époux vers 1640 de Françoise de FRETAT ! Ils sont en fait frère et sœur. La confusion vient du fait que REMACLE a distingué deux Charlotte de St-CHAMANS qui n'en sont qu'une seule : Charlotte de St-CHAMANS, nièce de la première Charlotte, héritière par sa mère Françoise de FRETAT de la seigneurie du Boucheron à Doranges, x1 Claude de LA ROCQUE, seigneur de Cronce, puis x2 vers 1688-1689 (rôles de taille de Doranges) Jean PORTAL, sieur de la Farge, veuf de Jeanne de BONNEVILLE. Le fils de Charlotte, Jean de LA ROCQUE, x 30.09.1694 Isabeau PORTAL, la fille de

Jean, certes, mais de son premier mariage avec Claude BONNEVILLE.

34. Jacques VIGNON est probablement le frère de Clauda VIGNON épouse de Jean IMBERT châtelain de Montravel. Au cm de sa fille Anne VIGNON avec Pierre MOREL de LA COLOMBE, sont témoins Claude et Vincent VIGNON, père et fils (Claude étant mari de Jeanne RANVAILH, fils de Cosme de VIGNON et Clauda de FRETAT, petit-fils de Cosme VIGNON et Vidale CLAVELIER). Leur parenté n'est pas connue exactement, on devine quand même de proches parents.

35. Louise IMBERT est en 1565 héritière de + Pierre IMBERT ; elle est probablement sa fille, et Jean IMBERT son frère (toujours d'après le terrier de Coisse de 1564-1565, publié dans les *Notes et Documents pour servir à l'histoire du Livradois*, 1996, tome IV, pp. 16-46).

257. Catherine du CLUZEL, dame du Redondet, x 1413 Jean MOREL, est selon « *La maison des MOREL de LA COLOMBE* », fille des suivants :

514. Jean du CLUZEL x

515. Anne de COISSE. Celle-ci pourrait être une fille des suivants (mon hypothèse)

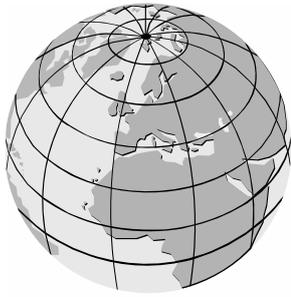
1030. Ozial de COISSE, damoiseau cité en 1360, x

1031. Brunissende du BOUCHERON (la seigneurie du Redondet qui apparaît dans les textes au tout début du XV<sup>e</sup> siècle semble être issue de la seigneurie du Boucheron qui cesse d'être citée à la fin du XIX<sup>e</sup>)

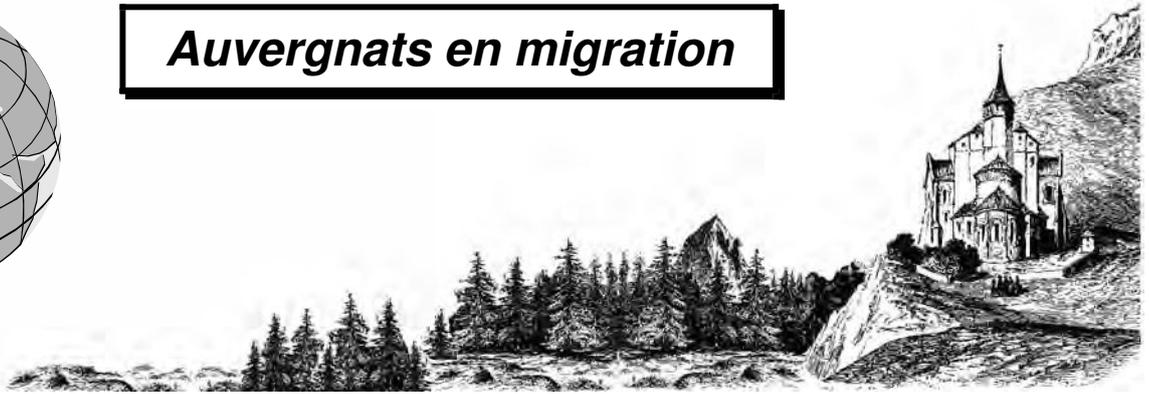
2060. Philippe de COISSE x

2061 Béatrix de MONTEIL dame du Valards

2062. Michel du BOUCHERON seigneur du Boucheron



## Auvergnats en migration



### JEAN BONAL, CANTALOU, PREMIER MAIRE DE LA GARENNE COLOMBES (92)

par Jean Marc DAUDANS (cghav-2252)

Il y a un siècle, en 1910, la commune de La Garenne-Colombes naissait suite à sa séparation d'avec la ville de Colombes (Hauts-de-Seine, ancien département de la Seine à cette époque).

Après quelques semaines passées avec Mr. VESSIERE, nommé par le préfet à la tête de la nouvelle entité administrative, les premières élections de la nouvelle commune ont lieu et c'est un certain Jean BONAL, qui est élu maire par 19 voix contre 5 audit VESSIERE lors du premier conseil municipal.

Jean BONAL est né le 28 mars 1867 à Paris XVIII<sup>e</sup> (arrondissement créé en 1860).

Ses parents sont originaires du Cantal. Le père, également prénommé Jean, est forgeron et vient s'installer à Levallois-Perret avec son épouse Marie OUVRIER et son fils.

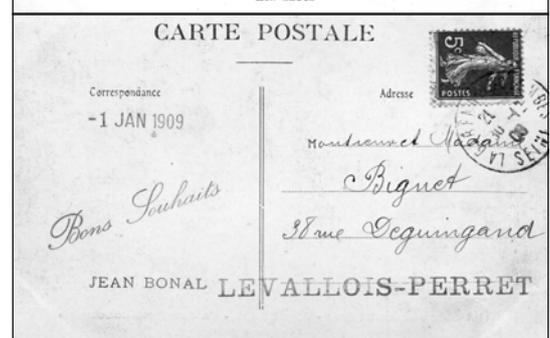
Jean BONAL fils est embauché comme comptable par la maison Valette à Levallois en 1881. La famille VALETTE est une famille de marchands de vins. Il y travaille quelques années avant de faire son service militaire au 147<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie de Verdun dans la Meuse. A cette époque le service militaire dure 5 ans. En 1889, grâce à une permission, le caporal Jean BONAL assiste au décès et à l'inhumation de son père.

En 1895, il fonde à Levallois une société de négoce en vins.

Il s'était marié avec Henriette Marie VINCENT, fille d'un négociant en vins de Paris et ceci explique peut-être cela. Ils ont 3 enfants qui naissent chez les grands-parents maternels : un fils prénommé Adolphe Jean né le 20.11.1892 puis 2 sœurs jumelles Pauline Adèle et Clotilde Anne nées le 23.12.1894. Cette dernière décède à Levallois le 8.10.1900.

Est-ce cette raison qui l'incite à déménager à La Garenne ou est-ce un problème d'augmentation de ses activités ?

Toujours est-il qu'il part de Levallois en 1902. Ses affaires étant florissantes, alors qu'il habite au 44 rue Voltaire, il achète des terrains au 30 rue du Centre et le 21 octobre 1907, il fait une déclaration de construction de chais et dépendances. Il édite plusieurs cartes postales dont il se sert comme publicité.



La rue du Centre deviendra plus tard la rue « Jean Bonal ». En 1910, après plusieurs années d'activité professionnelle sur La Garenne et de participation aux « menées séparatistes », il se présente aux élections et est élu premier maire de la jeune cité.



On sait qu'en 1913, il vend 1934 hectolitres de spiritueux, 10,23 hl de vins de liqueur et 7002 hl de vins. En 1914, il vend 1631,36 hl de spiritueux dont 350 bouteilles d'un litre à 45°, 156,50 hl de vins de liqueur dont 50 bouteilles d'un litre et 5253,32 hl de vins.

En 1919, il est élu Conseiller général de la Seine. Il deviendra président de l'Assemblée Départementale.

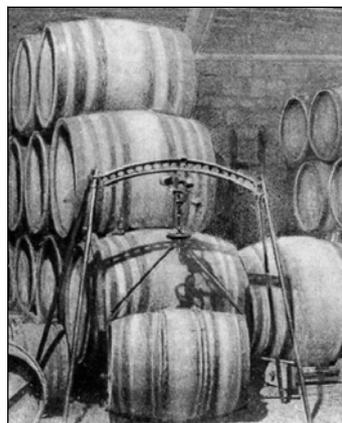
Après 23 ans passés à la tête de la commune, il meurt à La Garenne-Colombes le 11 décembre 1933.



### Généalogie de Jean BONAL

1. Jean BONAL, ° 28.03.1867 Paris 18<sup>e</sup>, + 11.12.1933 La Garenne-Colombes (92)

2. Jean BONAL, ° 01.11.1837 Raulhac (15), + 31.10.1889 Levallois-Perret (92), forgeron, x Aurillac (15) 01.08.1866
3. Marie OUVRIER, ° 22.02.1844 Aurillac, blanchisseuse, + ap. 1889
4. Jean BONAL, ° 18.09.1812 Sinhalac (12), + 21.09.1881 Raulhac (15), propriétaire-cultivateur, x Raulhac 06.02.1838
5. Elise DACIER, ° 02.01.1814 Badailhac (15), + 10.04.1901 Raulhac
6. Guillaume OUVRIER, ° 09.03.1809 Aurillac, meunier, x Aurillac 15.07.1835
7. Marie RENAC, ° 02.04.1813 Aurillac, + 25.02.1875 Aurillac
8. Jean BONAL, ° ca 1784, + 04.08.1814 Raulhac
9. Françoise Elisabeth DELMAS, ° ca 1781, + 23.07.1849 Raulhac
10. Jean DASSIER, ° ca 1774, + 05.08.1846 Badailhac, propriétaire, x Therondels (12) 06.06.1807
11. Antoinette CARRIER, ° ca 1786, + 06.02.1873 Badailhac
12. Antoine OUVRIER, ° ca 1761, + 18.10.1838 Aurillac, meunier
13. Marie AURIACOMBE, ° ca 1767, + 30.12.1818 Aurillac
14. Géraud RENAC, ° 08.03.1773 Omps (15), + ap. 1830, jardinier, x Aurillac 7 frim. an XIII
15. Marie LAPORTE, ° 28.03.1773 Aurillac, + ap. 1830
28. Antoine RENAC, + 10.02.1780 Pers (15)
29. Marie GUILBERT, + 26.02.1780 Pers
30. Bernard LAPORTE, + av. an XIII
31. Marie BASTID, + ap. 1805
56. Antoine RENAC, + 20.02.1769 Aurillac
57. Antoinette FONTANGE, + 15.11.1765 Aurillac
58. Pierre GUILBERT, + 09.09.1764 Aurillac
59. Anne BORIES, + 08.04.1767 Aurillac



### Sources :

Archives municipales de Colombes et Levallois-Perret, Archives départementales des Hauts de Seine et du Cantal.

Ci-contre la « chèvre » permettant de manipuler les barriques de 225 litres.

## LES TRIOULET, DU FOREZ À LA TOURAINE

par Patrice TRIOULET (cghav-1834)

Une migration importante des familles TRIOULET, TRIOULET, TRIOULEYRE du sud du Forez au Val de Loire est intervenue au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Mon « quadrisaïeul » y a fait souche, venant de Saint-Clément

de Vallorgues. J'ai fait un relevé systématique de ce patronyme dans les tables décennales des archives en ligne des départements du Maine et Loire et de la Sarthe.

**26.02.1821** Le Lude (72) : **Damien TRIOULEYRE** ° 10.04.1768 St Just de Baffie (63), scieur de long, fs de Claude TRIOULEYRE, y + 28 thermidor an VI (15.08.1798) et Antoinette TRIOULEYRE, y + 11.06.1778, veuf en 1<sup>ères</sup> noces de Catherine GRIVEL(+ 09.03.1816 St-Just-de-Baffie) x **Jeanne JOUBERT** ° 05.11.1778 Le Lude, fa de Julien JOUBERT, + 25 pluviôse an IX (14.02.1801) et Magdeleine GAUDIN + 12 fructidor an II (29.08.1794) Le Lude, veuve en 1<sup>ères</sup> noces de Joseph NEAU (+ 07.09.1816 Le Lude ).

**29.04.1823** St Germain d'Arcé (72) : **Benoît TRIOULEYRE**, ° 23 ventôse an VIII (14.03.1800) St Just de Baffie, fs de Damien TRIOULEYRE, présent et demeurant ville du Lude et Catherine GRIVEL + 09.03.1816 St Just de Baffie x **Catherine PICHARD**, ° 4 vendémiaire an VI (25.09.1797) St Germain d'Arcé, fa de Pierre PICHARD et Marguerite PICHON.

**25.08.1853** St Germain d'Arcé (72) : **Damien Louis Pierre TRIOULEYRE**, fs de Pierre TRIOULEYRE dit Damien, 29 ans, domicilié à Paris 10<sup>e</sup> et de Esther Geslin ? MASSELIN, 25 ans, née Paris IV. Présentation et déclaration faite en présence de Benoît TRIOULEYRE 56 ans grand père.

**24.10.1871** Sr Germain d'Arcé (72) Henri Louis HUARD ° 06.03.1845 Couesmes (37) fs de Louis François HUARD et Marie Anne TALIGAUD, + 21.04.1867 à l'hospice de Château la Vallière (37) x **Esther TRIOULEYRE** domiciliée chez son oncle au bourg de St Germain d'Arcé (72) ° 26.09.1844 Paris (extrait acte de naissance délivré par Mr le Vicaire de la paroisse de St Germain des Près) fa du défunt Claude Marie TRIOULYERE + 28.06.1847 Tours (37) de son vivant marchand de vin, et Félicité Joséphine BERARD + 05.07.1848 Paris commune de Belleville en son vivant marchande de vin..... en présence du sieur Benoît TRIOULEYRE, 72 ans oncle de l'épouse côté paternel..... Contrat de mariage le 24.10.1871 chez Maître Louis CHARTIER St Germain d'Arcé (72).

**04.06.1885** St Germain d'Arcé, + **Benoît TRIOULEYRE**, 85 ans, ° 23 ventose an VII (14.03.1800) St Just de Baffie (63), fs de Damien TRIOULEYRE + et Catherine GRIVEL +, veuf Catherine PICHARD. Déclaration faite par Pierre TRIOULEYRE sculpteur, 61 ans, domicilié Tours.

**20.08.1821** Le Lude (hôpital civil), + **Jean TRIOULEYRE**, 22 ans, ° à Baffie ,fs de Damien TRIOULYERE et Catherine GRIVEL +

**22.08.1821** Le Lude (hôpital civil), + **Claude TRIOULEYRE**, 24 ans ° à Baffie, fs de Damien TRIOULYERE et Catherine GRIVEL +

**Ci- dessous TRIOULET, TRIOULET se rattachant à mes ancêtres de St Just de Baffie**

**11.12.1821** Les Rosiers (49) + **Claude TRIOULET** + scieur de long, env. 29 ans ° St Just de Baffie, fs Antoine TRIOULET et Claua PARDONNAUD demeurant au sus dit St Just de Baffie. Témoins Claude CHASTEL scieur de long et Jean CATRAUX sabotier).

**24.10.1825** Longué (49) x **Claude TRIOULET** scieur de long ° 29.01.1802 (après vérification prénom Jean Claude

et date ° erronée, voir acte suivant) fs d'Antoine TRIOULET et Claua PARDONNAUD (avec acte de mariage est collé l'autorisation de mariage des parent, notaire Jean Amable BRAVARD Viverol (63) en date du 01.01.1825, précisant que leur fs résidait depuis environ 5 ans dans la région des Roziers (49) x **Françoise BOILEAU** ° 27.05.1798 Saumur (49) fa François BOILEAU et Jeanne DUFOUR + 03.04.1814 Longué .Un des témoins du marié : Antoine CHARLAT scieur de long

**22.10.1830** Longué ° **Rose TRIOULET**, ° fa Claude 29 ans et Françoise BOILEAU 33 ans.

**24.08.1851** Vernantes (49) x **Jean Claude TRIOULET**, scieur de long, ° 14 ventouse an XII (05.03.1804) St Just de Baffie, fs d'Antoine TRIOULET et Claua PARDONNAUD +, veuf en 1<sup>ère</sup> noce de Françoise BOILEAU + La Riche (37) x **Anne DOLIVET** ° 09.03.1814 Vivi (49) fa de N. DOLIVET + Vernantes (49) et Andrée DAVID + Vernantes (49) vve 1<sup>ères</sup> noces Jean BEUGNET + Vernantes (49). (contrat de mariage 21/04/1851 chez Maître GENDREAU).

**08.12.1865** Vernantes + **Jean Claude TRIOULET**, 61 ans, ° St Just de Baffie, fs d'Antoine TRIOULET et Anne PARDONNAUD, tous deux + St Just de Baffie, vf en première noce de BOILEAU Françoise + La Riche (37), époux de DOLIVET Anne

#### Les débuts de la généalogie tourangelle de mon « quadrisaïeul » arrivant de St Just de Baffie

**31.08.1795** St Clément de Vallorgue, **Damien TRIOULET**, ° 28.07.1762 St Just de Baffie, + 30.06.1820 St Clément de Vallorgue, fs d'Antoine TRIOULET et Marguerite BOST x **Marie Anne CHAMPAY**, ° 20.06.1771 St Clément de Vallorgue + 05.02.1842 St Anthème, fa Joseph CHAMPAY et Anne France.

**10.04.1837** Huisme (37) **Antoine TRIOULET**, scieur de long, ° 30.03.1810 St Clément de Vallorgue, fs de Damien TRIOULET et Marie Anne CHAMPAY x **Marie GAUDRY** ° 11.12.1799 Rivarenes (37) fa de Pierre GAUDRY et de MAZAIRE Marie + 20.09.1839 Rivarenes (37)

**19.03.1841** St Patrice (37) **Antoine TRIOULET**, scieur de long, ° 30.03.1810 St Clément de Vallorgue, fs de Damien TRIOULET et Marie Anne CHAMPAY, veuf Marie GAUDRY (+ 20.09.1839 Rivarenes 37) x **Marie BILLE** fille de André et de Marie BEAUPIED, ° 29.05.1820 St Patrice (37), + 13.11.1901 St Patrice (37)

**24.01.1876** St Patrice (37) + **Antoine TRIOULET**, ° 30.03.1810 St Clément de Vallorgue, fs Damien TRIOULET et Marie Anne CHAMPAIX ... (décès déclaré le 25.01.1876 par Antoine TRIOULET fs du 1<sup>er</sup> mariage et par René LAME gendre de sa fille du 2<sup>e</sup> mariage, Anne Marie)

La pierre tombale sise dans le cimetière de Patrice (37) portant mention du décès d'Antoine TRIOULET et de Marie BILLE a été découverte lors de la restructuration du

cimetière. Mon frère Roland alors conseiller adjoint était chargé de cette mission et m'en informa. Outre cette pierre, des plaques précisait le décès de différentes personnes portant le patronyme BUSSONEAU que l'on retrouve dans la suite de cette généalogie.

#### Autres migrants de St Just De Baffie (63)

**22 pluviose an VI** (10.02.1798) Le Guédéniau (49) **Benoist SOLEILHAND**, 25 ans, ° 31.03.1773 vieux style St Just de Bafous, canton de Viverol, fs Charles SOLEILHAND et Anne Marie PACALET domicilié St Just de Bafis, x **Julie COCHETEUR**, 28 ans, ° St Martin (*Le Guédéniau ?*), fa Nouel COCHETERU (fendeur) et Marie REBOUT

#### Arch. Départ. Clerm. série 3Q 24450 Déclaration de succession TRIOULET Aymard

**10 août 1849** a comparu Demoiselle Françoise TRIOULET domiciliée à Charrier commune de St Just de Baffie agissant en son nom personnel et comme se portant forte pour ses 2 frères ci après nommé, laquelle a fait la déclaration suivante

TRIOULET Aymard scieur de long à Charrier, époux de Françoise CHELLE avec laquelle il était marié sous le régime de la communauté légale (à défaut de contrat de mariage) est décédé à Sagnols (Gard) le 22 septembre 1847 ab intestat.

Sa succession échoue à ses trois enfants : TRIOULET Françoise comparante

Jean aîné, militaire en activité de service

Jean jeune, en estive

Tous domicilié à Charrier.

Se compose uniquement des immeubles ci après désigné, situés à Charrier, propre au défunt et non affermés..... Suit l'énumération des parcelles de terre, bois, prés avec leur superficie et le revenu annuel de celles-ci dans le but de calculer une taxe de succession.

#### Divers

**07.06.1779** Le Guédéniau (49) **Charles RIBOULAIRE**, garçon scieur de long, 33 ans, fs Antoine +, vigneron et Gabrielle SIMOND de St Pardoux diocèse de Clermont en Auvergne ... certificat 04.02.1779 qu'il n'a jamais été marié ailleurs x **Anne GENETEIL** 25 ans, fa François GENNETEIL et Anne MANGOUFET ? de cette paroisse

## DES AUVERGNATS, DE-CI, DE-LÀ, CAHIN-CAHA ... !

par Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

*Cette rubrique est essentiellement alimentée par les contributions de nos adhérents ou celles de généalogistes d'autres cercles que nous remercions. Les migrants sont regroupés par département d'origine.*

### Cantal

**CABANEL Alexandre**, ° 26.02.1833 Rodomont Bas, St-Christophe-les-Gorges, x Vassens (02) 1860/1865 Françoise LACROIX ° 20.01.1844 Laon.

**CHAPPAT Pierre**, ° 29.03.1761 Moissac (Neussargues), fils de Guillaume et Marie BAUDON, veuf de Gabrielle DAUZOLLE (+ 25.01.1822 Angers) x2 Angers 07.04.1826 Jeanne LEFEBVRE.

**CHELY Jean**, époux de Françoise FOULHIT, rémouleur de la paroisse de Talizat, env. 45 ans, + 20.11.1782 à l'hôpital de Condrieu (69). Présents : Jean, Charles et autre Jean CHELY, ses 3 enfants.

**DEGOUL Jean**, ° Lascelle, veuf d'Angélique CHRETIEN, + 24.02.1841 Gentilly (94)

**LAPPARA Jean**, ° 19.03.1727 Jussac, Pont-l'Abbé (29)x 23.07.1753 Ursule BARIOU, + 22.05.1785 Loctudy (29).

**MAURANE** : ° 09.01.1744 à Chauchailles (48) d' « un enfant non légitime mais naturel de Catherine MAURANE du lieu de Sistrière, paroisse de Montchamp au diocèse de

St-Flour, laquelle nous a dit que le père de cet enfant était M. **CHAULAQUET** du lieu de Morte Sagne, paroisse de Coren, même diocèse, dont le parrain fut Jean François GRANNET du lieu de Chauchaillette en cette paroisse.

**MORY Antoine**, de Dienne, diocèse de St-Flour, inhumé à Marsangy (89) le 24.12.1681. A assisté au convoi François CUZON du même lieu de Dienne, son valet.

**PICHOURLLE Jean**, originaire de Reilhac.

Jurisdiction du Pou, 03.06.1774, bourg de Plouay 56

(AD Vannes B 7179) : A son décès, la tutelle de ses 3 enfants - Marie-Josèphe 5 ans, Paul 3 ans et Jean Pierre 10 mois - est confiée à sa femme, Françoise LE BRIS. Témoins : Pierre PICHOURAILLE de Reilhac, aïeul, Pierre PICHOURAILLE d'Aurillac, marchand peselieur, cousin au 3<sup>e</sup> degré, Pierre CHAMPEL de Naucelles, cousin des mineurs, Jean et Géraud DELMAT, cousin au quart, Pierre CAPEL de Reilhac, cousin au 5<sup>e</sup> degré, François LE BRIS de Plouay aïeul maternel.

26.06.1776, nouvelle tutelle après remariage de la mère, aubergiste : il ne reste que Marie Josèphe, 7 ans, dont Françoise LE BRIS reprend la tutelle sous l'autorité de son 2<sup>e</sup> mari, Bertrand DOMAIR. Pas de témoin du coté paternel

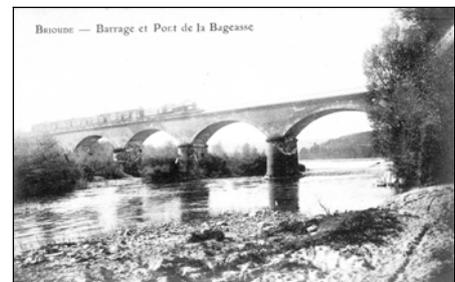
**PUECHALDOU (PIQUESANDEAU) Guillaume** fils bâtard de Jean du diocèse de St-Flour et de Jeanne GUILHEM ° 11.04.1758 Lussac (33)

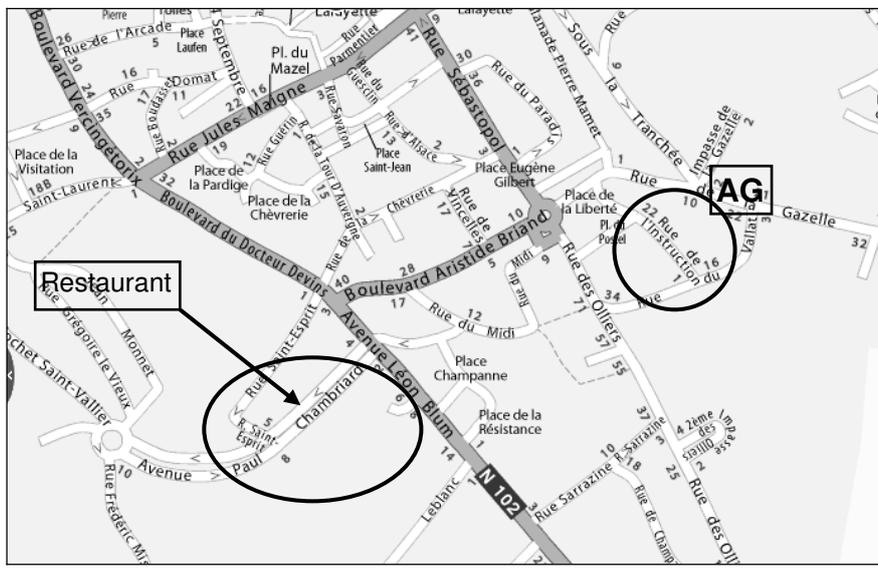
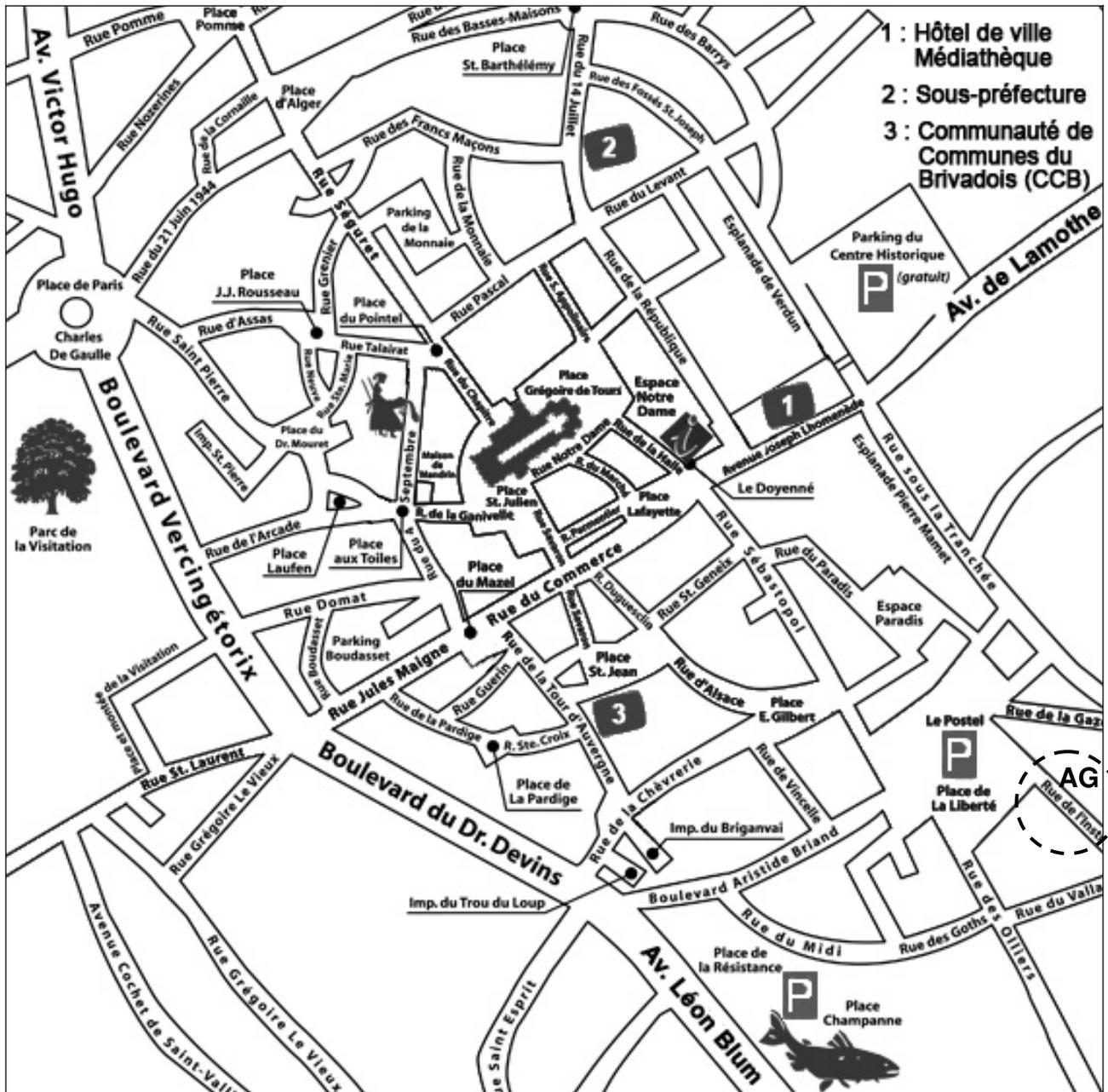


# BRIOUDE

## Haute-Loire

*(St Julien et sa basilique – Le pont [brivas = passage de rivière en langue celte] – Le saumon)*





**Plan de Brioude**

Localisation des lieux  
d'Assemblée Générale  
et de déjeuner

# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Siège Social : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand

Correspondances : Alain ROSSI, Président, 16 rue de l'Église - 92200 Neuilly sur Seine

Vous êtes membre du C.G.H.A.V. : vous êtes invité à participer à la **32<sup>e</sup> Assemblée Générale** du Cercle qui se tiendra à Brioude (43), à la Salle Municipale, xx rue de l'Instruction, le **samedi 29 mai 2010 à 10 h 30** (Accueil dès 10 h).

Si vous y participez, comme nous le souhaitons, renvoyez le bulletin de participation ci-dessous.

**Si vous n'y participez pas, n'oubliez pas de retourner le pouvoir ci-dessous.**

L'un comme l'autre sont à adresser à **M. Robert LÉOTOING**, Trésorier du CGHAV, **avant le 20 mai 2010.**



**SI VOUS ASSISTEZ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, retournez le coupon-réponse ci-dessous à :**

Monsieur Robert LÉOTOING, Trésorier du CGHAV, 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron (Tél : 01 6903 5509)  
**avant le 20 mai 2010.**

Nom : ..... Prénom : ..... Adhérent n° ....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

	oui	non	Prix	nombre de participants	Total
Assistera à la 32 <sup>e</sup> Assemblée Générale du CGHAV à Brioude, le samedi 29 mai 2010 à 10h 30 (Accueil dès 10 h)			xxx	.....	xxxxxxx
Participera au repas à la salle annexe de l'hôtel Poste et Campanne, av. Paul Chambriard, le samedi 29 mai à 12 h 30			35 €	.....	
Participera à l'Atelier Généalogique à la Salle Municipale, rue de l'Instruction à partir de 15 heures			xxx	.....	xxxxxxx
Participera à la visite de la Basilique St Julien (ensemble, fresques, nouveaux vitraux) le samedi à 17 h 15			xxx	.....	xxxxxxx
Joindre un chèque à l'ordre du CGHAV :				TOTAL	.....



**SI VOUS NE POUVEZ ASSISTER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, retournez le coupon-réponse ci-dessous à :**

Monsieur Robert LÉOTOING, Trésorier du CGHAV, 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron (Tél : 01 6903 5509)

Nom : ..... Prénom : ..... Adhérent n° .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

**N'assistera pas à la 32<sup>e</sup> Assemblée Générale du CGHAV, le samedi 29 mai 2010, et donne pouvoir à :**

M. ou Mme ..... Adhérent n° .....

ou Administrateur (**préciser le nom de la personne**) pour me représenter et prendre part aux votes de l'Assemblée Générale ou, en cas de besoin, transmettre ce pouvoir à une personne de son choix, qu'il notera ci-dessous (*attention à ce que cette personne n'ait pas déjà reçu 10 pouvoirs, autrement la transmission serait bloquée*) :

M. ou Mme ..... Adhérent n° .....

.A : ..... le ..... Signature .....

**QUESTIONS QUE VOUS AIMERIEZ VOIR ABORDER EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
*(les réponses seront publiées dans la revue avec le compte rendu de l'AG)*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom, numéro d'adhérent et signature :

**PRUNET François**, chaudronnier, ° Aurillac, fs François et Delphine LONPRÉ, x Trégomeur (22) 13.08.1782 Michelle MILLET, y + 22.02.1825. Descendance à Trégomeur.

**SOULIÉ Marie Julie**, ° 14.07.1818 Aurillac de Antoine et Marguerite LASMOLES, sœur Angélique en religion, + 25.09.1886 Sens (89)

**TEISSET Pierre**, de St-Flour, époux de Claire COULOMB, 63 ans, + 19.12.1781 Hopital St-Jacques, La Ciotat.

**VIE Jean**, ° 04.12.1775 Aurillac, fils de Pierre et Marie MARONCLE, chaudronnier à Plounéour Menez (29), veuf de Marie Madeleine VILAIN, époux d'Anne GUEGUEN, condamné à mort le 15.04.1819 pour émission de fausse monnaie, peine commuée en réclusion perpétuelle par lettre du roi du 14.07.1819.

### Puy-de-Dôme

**BION Damien**, ° 07.04.1868 Fournols, fs André (y + 28.07.1876) et Marie Jeanne FAYET (57 ans) cultivatrice x Bains les Bains (88) 24.06.1899 Alcine EVE ° 05.08.1881 Trémonzey (88) fa mineure Philippe (63 ans) cultivateur et Marie Louise LOUIS (56 ans) hab. Raval, Bains les Bains T : 1- BION Antoine (35 ans scieur de long - frère de l' époux), 2- IMBERDIS Antoine (36 ans scieur de long beau frère), 3- EVE Augustin (25 ans cultivateur frère épouse) 4- CLEMENT Joseph (23 ans cultivateur cousin germain épouse

**BOURGUIGNON Charles**, de Marcillat, fs + François et Gilberte GIGANON, x Vauban (71) 28.06.1790 Claudine CHEVALIER, veuve Claude DEGRANGE.

**DUVAL Françoise**, servante domestique chez Mathieu CLOSBOIS, laquelle s'est dite être de la ville de Clermont en Auvergne, fille d'un meunier nommé François DUVAL, + 14.05.1721 Marsangy (89)

**GRADELLE Antoine**, de St-Eloy en Auvergne, 48 ans, + 15.05.1779 au dépôt des pauvres, à la maison de force de Chalon (71), psse St-Georges.  
(2 mariages d'Antoine **GLADEL**, fs Joseph et Antoinette HOPITAL, sur les tables de St-Eloy :  
- 04.10.1746, 15 ans, x Agathe CHAROBERT  
- 07.09.1752, 20 ans, x Marie POINTU)

**RAON Durant**, maçon de Clermont, a fait marché avec le Prince d'Orange pour la construction du chœur de l'église

collégiale de Nozeroy (39), le 09.10.1412. Source : Dict. des artistes et ouvriers d'art de la France. Franche-Comté. Par l'abbé Paul Brune ? Ed. Provinciales. Bourges.

**RODARY Pierre**, ° ca 1822 St-Martin-des-Olmes (Ballay), fs Claude (° ca 1792) et Marguerite NN (° ca 1794) x 11.12.1850 Arc et Senans (25)

### Haute-Loire

**BERAUD Etienne**, ° 06.02.1699 Cournonsec (34), fils de Vital BERAUD marchand de la paroisse de Chanaleilles du diocèse de Mende, à présent résidant à Cournonsec, et de Toinette DUMAS, son épouse de Cournonsec.

**DELIRON François**, bourgeois de la ville du Puy, + 19.09.1641 Albi (81).

#### Menecy (91)

Et la petite colonie venue s'établir à Menecy (91) qui a fait l'objet d'un relevé dans les BMS par Thérèse CUMANT-VIGNON - voir AmA n°130 - est complétée par un relevé des contrats de mariage :

Cm 23.07.1755 : **Antoine COURTIN**, terrassier hab. Menecy, fils majeur de Pierre , laboureur du hameau de Morrieu, psse de Chassepuissac (Chaspuzac), diocèse du Puy, et de Marie VINCEM x Françoise BRUNET, fille mineure de + Toussaint poullailler. Présent : Jean COURTIN, terrassier, frère du futur.

Cm 31.07.1755 : **François BOUDIGNON**, chef d'atelier de la terrasse de Mgr le duc de Villeroy, hab. Menecy, fils de + Claude, laboureur au hameau de Rivaisse ( ?), psse de Cayres, diocèse du Puy, et de Marie MIRMANT, x Marie Anne Elisabeth HINRIETTE de Menecy.

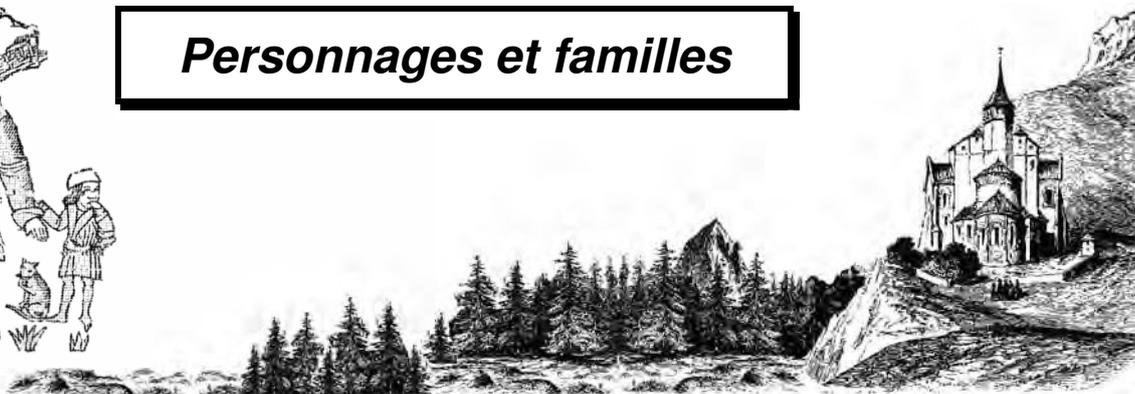
Cm 01.08.1775 : **Pierre BERNARD**, terrassier hab. Menecy, fils de + Laurent, laboureur à Siaugues-St-Romain, diocèse de St-Flour, et Catherine SABATTIER x Marguerite MOULE, fa Denis, vigneron et Catherine DELIVET.

Cm 28.02.1778 : **Claude REYMOND**, terrassier hab. à présent Menecy, fils majeur d'Etienne, journalier au hameau de Chalignac sur la psse de St-Vincent, diocèse du Puy, et de + Anne BONDON x Reine Françoise BERTHION, fille de Charles, tailleur d'habits.

#### Non localisé

**POIRIER Louis**, originaire d'Auvergne, 62 ans, + 03.03.1744 Merdrignac (22). T: son fils Jean

## Personnages et familles



### HENRI VIDAL, ACTEUR AUVERGNAT

Annie FRIER (CGHAV-3065)

Il y a un peu plus de 50 ans le comédien Henri VIDAL nous quittait. Pontgibaud lui rend hommage ; il y est enterré. C'est l'occasion de redécouvrir celui qui fut le mari de Michèle MORGAN.

Les racines auvergnates d'Henri VIDAL sont bien plus ancrées en Auvergne que je ne l'avais imaginé au début, et sont même uniquement auvergnates. Ce comédien, troisième enfant d'une fratrie de cinq garçons est né à Clermont-Ferrand le 26 novembre 1919, au 41 boulevard Pasteur.

En 1939, il est « Apollon de l'année » au concours du plus bel athlète, titre que lui ont valu son physique et sa belle

qui l'avait remarqué et voulait absolument tourner avec lui.

En premières noces, il épouse la comédienne Michèle CORDOUE, de son vrai nom Andrée, Louise, Marie BONNET, dont il divorce quelques années plus tard. Elle se remariera avec le cinéaste Yves ALLEGRET avec qui elle restera jusqu'à son décès.

#### Avec ces yeux là

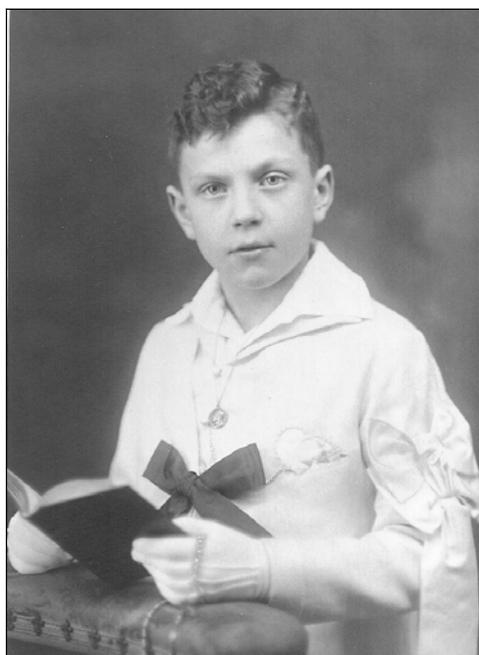
Rome, 1949, tournage de *Fabiola*, cette jeune chrétienne dévorée par les lions. Michèle MORGAN déjà super-star. Henri VIDAL sera son partenaire ; il a une solide réputation de séducteur. Elle le découvre au château Saint-Ange lors d'une réception : « *De loin je regarde Henri Vidal : beau garçon, sain, éclatant de joie de vivre, mais certainement bien incapable de bouleverser ma vie.* » Et pourtant, un soir d'orage dans le quartier du Trastevere, ils se réfugient dans une petite Lancia, « *Le temps n'existe plus et soudain je me retrouve contre la poitrine d'Henri, ses lèvres se posent sur les miennes ... Plus rien ne sera pareil, cet instant va tout changer, tout bouleverser.* » Elle divorce d'avec Bill MARSHALL ; elle épouse Henri VIDAL le 22 avril 1950.

(Les citations sont empruntées au livre mémoire de Michèle Morgan, « *Avec ces yeux là* », Robert Laffont, 1977)

#### Filmographie

Henri VIDAL a tourné une quarantaine de films au cours de sa carrière avec de très grands metteurs en scène. On peut citer :

- *Montmartre sur Seine* de Georges Lacombe avec Edith Piaf, JL Barrault,
- *Les Maudits* (1947), de René Clément,
- *Fabiola* (1949), d'Alessandro Blasetti avec Michèle Morgan
- *La Belle que voilà* (1950), de Jean-Paul Le Chanois, avec Michèle Morgan,



Henri VIDAL en premier communiant  
(collection privée)

musculature. Il débute une carrière pleine de promesse en 1941 dans « *Montmartre sur Seine* » grâce à Edith PIAF

- *L'Etrange Madame X* (1951), de Jean Grémillon, avec Michèle Morgan,
- *La Jeune Folle* (1952) d'Yves Allégret,
- *Les salauds vont en enfer* (1956), de Robert Hossein, avec Marina Vlady...
- *Porte des Lilas* (1957), de René Clair, avec Pierre Brasseur, Georges Brassens...
- *Sois belle et tais-toi* (1958), de Marc Allégret,
- *Pourquoi viens-tu si tard ?* (1959), d'Henri Decoin, avec Michèle Morgan.
- *Voulez-vous danser avec moi ?* (1959), de Michel Boisrond, avec Brigitte Bardot.

Il décède à Paris, le 10 décembre 1959, à l'âge de 40 ans, d'une crise cardiaque. Bien que de constitution robuste, il n'a pu résister, selon le docteur, à sa dixième cure de désintoxication. Il était, en effet, victime depuis longtemps d'une dépendance à la drogue dont il n'avait pu se défaire. Michèle MORGAN écrira : « *Pendant onze ans, il avait été à mes côtés, nous avons connu deux ans d'amour exceptionnel, durant lesquels j'avais combattu la drogue, lutté, pour en arriver là !* » (p. 322)

Le couple habitait alors l'hôtel Lambert, l'une des plus belles demeures de Paris, à l'extrémité de l'île Saint-Louis, construite en 1640 par l'architecte Le Vau, dont l'intérieur est décoré par les peintres Lebrun et Lesueur. La restauration prévue par son propriétaire actuel, neveu de l'émir du Qatar, a fait l'objet de vives polémiques. Un accord est intervenu en janvier 2010.



L'hôtel Lambert où résidait Michèle Morgan et Henri Vidal. « *Derrière la vitre, une minuscule terrasse qui donne sur la Seine.* » et qui a fait l'objet d'une polémique récente concernant sa restauration.

Henri VIDAL est inhumé dans le caveau familial du cimetière de Pontgibaud au côté de ses parents et de ses grands-parents paternels. Le père FLIPO aumônier du cinéma a célébré la cérémonie en remplacement du curé de Pontgibaud

### Un très long lignage en terre Auvergnate

Par son père, nous retrouvons les Combrailles avec Pontgibaud, Bromont-Lamothe et Saint-Jacques-d'Ambur. Par son grand père maternel, c'est sur Marsat, Riom,

Châteaugay, Blanzat et Sayat qu'il faut chercher. Par sa grand-mère maternelle, ses racines sont à Bussières-et-Pruns dans le canton d'Aigueperse et aussi à Vensat où un ancêtre est vigneron, à Thuret ainsi qu'à Saint-Genest-du-Retz



Hélène GROSGRAIN (1889-1979) avec Michèle MORGAN (collection privée)

### Généalogie de Henri VIDAL

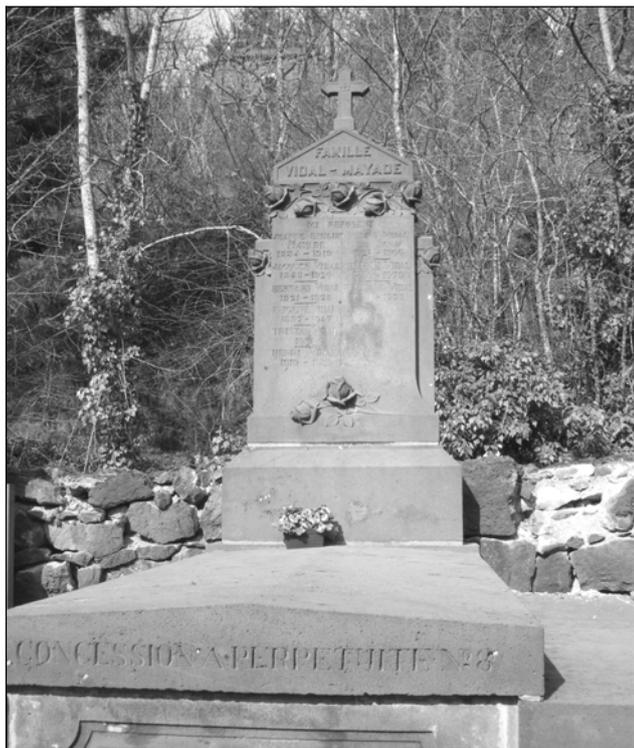
1. Henri, Lucien VIDAL ° 26.11.1919 à Clermont-Ferrand, + 10.12.1959 à Paris.
- 2/3. Eugène Jules VIDAL, agent commercial à la Manufacture Michelin, ° 25.04.1888 à Pontgibaud, + 8.8.1947 à Chatou (78), x 12.04.1916 à Clermont-Ferrand avec Hélène GROSGRAIN, ° 21.09.1889 à Chamalières, + 18.11.1979 à St-Germain-en-Laye (78).

#### 3<sup>e</sup> génération

- 4/5. Jacques VIDAL ° 9.7.1845 à Bromont-Lamothe, boulanger, + 18.03.1926 à Clermont-Ferrand, veuf de Anne MEGE, x 07.09.1879 à Pontgibaud avec Jeanne Émilie MAYADE, ° 03.11.1854 à Pontgibaud, + 14.10.1919 à Clermont-Ferrand.

*Note : Jeanne Emilie MAYADE était la tante de Anna GARCIN-MAYADE (1897-1981), peintre et déportée dont le collège de Pontgibaud porte le nom. Elle a aussi illustré le livre de Jean SANITAS « Mémoires de survivants : des Camps de la mort nazis ».*

- 6/7. André, Henri GROSGRAIN, boucher à Chamalières, ° 03.08.1845 à Marsat, + 17.05.1915 à Chamalières, x 16.02.1874 à Bussières-et-Pruns avec Marguerite POULANGE, dite « Mariette » ° 31.08.1846 à Bussières-et-Pruns, + 28.12.1916 à Saint-Jacques-d'Ambur.



La tombe de la famille Vidal Mayade au cimetière de Pontgibaud où repose Henri Vidal (photo Annie Frier)

#### 4<sup>e</sup> génération

- 8/9. Jacques VIDAL ° 10.11.1816, cultivateur à Bromont-Lamothe, x 05.02.1843 à Saint-Jacques-d'Ambur avec Marguerite CHARLES ° 04.02.1816 à Saint-Jacques-d'Ambur.
- 10/11 Joseph MAYADE, maréchal-ferrant, ° 26.03.1827 à Pontgibaud, y x 21.06.1853 avec Françoise COULON, buraliste à Pontgibaud, ° 08.09.1833 à Pontgibaud.
- 12/13. Antoine GROSGRAIN, boucher à Marsat, ° 24.04.1815 à Marsat, y + 20.10.1876, x 14.06.1844 à Châteaugay avec Antoinette BERGER ° 13.06.1817 à Châteaugay, + 16.7.1871 à Marsat.
- 14/15. Claude POULANGE, cultivateur, ° 12.9.1797 Bussières-et-Pruns, y+ 20.2.1878, yx 23.10.1820 avec Anne MAUSSANG ° 23.03.1800 à Bussières-et-Pruns, y+ 23.10.1877.

#### 5<sup>e</sup> génération

- 16/17. Jacques VIDAL, cultivateur ° 23.10.1788 à Bromont (Mioche), + 08.06.1854 à Bromont-Lamothe (Mioche), x 17.05.1809 à Anne MEYZONNIER ° 18.03.1788 à Bromont (La Mothe), + 31.08.1838 à Bromont-Lamothe (Mioche).
- 18/19. Michel CHARLES, cultivateur ° 10.06.1788 à Saint-Jacques-d'Ambur, y x 03.06.1811 avec Marie PERRIER, ° 6.5.1789 à Saint-Jacques-d'Ambur.
- 20/21. Etienne MAYADE, maréchal-ferrant, ° 18.06.1798 à Pontgibaud, y + 30.06.1877, y x 07.02.1822 avec Anne MASSIS, ° 29.07.1798 à Pontgibaud, y + 16.10.1884.
- 22/23. Pierre COULON, boulanger, ° 06.06.1796 Pontgibaud, y x 07.11.1820 avec Jeanne BOYER, ° 12.07.1800 à Pontgibaud, y+ 25.07.1859.
- 24/25. Antoine GROSGRAIN, cultivateur, ° 20.03.1778 Riom (paroisse Saint-Jean), + 27.04.1843 Marsat, y x

- 23.02.1802 avec Marie LEVADOUX, ° 30.09.1774 à Marsat, y+ 31.01.1844.
- 26/27. André BERGER, cultivateur, ° 20.07.1775 à Châteaugay, x 03.02.1807 à Blanzat avec Catherine PRANAT ° 06.06.1779 de Sayat (Argnat), + 17.11.1858 à Châteaugay (Quartier du Château).
- 28/29. François POULANGE, cultivateur, ° 20.11.1763 à Bussières-et-Pruns, y + 04.05.1816, y x 25.09.1795 avec Marguerite BOURGOUGNON, cultivatrice, veuve de Quintien VALLADIER, ° 24.02.1760 dans la paroisse Saint-Julien de Vensat où le nom est orthographié BERGOUNIOUX ou BERGOUGNOUX, + 27.01.1835 à Bussières-et-Pruns.
- 30/31. Amable MAUSSANG, meunier à Bussières-et-Pruns (Moulin de Chanteloup), ° 20.10.1766 à Bussières-et-Pruns, y + 16.09.1827, x 12.01.1791 avec Françoise BALTHAZARD, veuve de Jean BOURGOUGNON le frère de Marguerite, ° 28.09.1761 Bussières-et-Pruns, y + 22.02.1814.

#### 6<sup>e</sup> génération

- 32/33. Joachim VIDAL, cultivateur, ° ca 1750 à Bromont, y x 17.02.1784 avec Françoise VAZEILLE, ° ca 1750 à Bromont (Les Peyrouses), + 10.01.1794 à Pontgibaud.
- 34/35. Michel MEYZONNIER, cultivateur, ° ca 1750 à Bromont, y x 28.01.1766 avec Marie SAUVAGE ° ca 1750 à Bromont.
- 36/37. Etienne CHARLES, cultivateur, ° ca 1760 à Saint-Jacques-d'Ambur (Les Bertons), y x 03.02.1785 Anne BOIGHEON ° ca 1760 à Saint-Jacques-d'Ambur.
- 38/39. Pierre PERRIER, cultivateur, ° ca 1755, x 07.02.1780 à Saint-Jacques-d'Ambur avec Marie GEILLE, ° ca 1760.
- 40/41. Guillaume MAYADE, forgeron et maréchal-ferrant, ° 27.11.1759 Pontgibaud, y+ 26.2.1835, y x 25.4.1794 avec Antoinette LEYRIDON ° 25.05.1765 à Pontgibaud, y+ 16.06.1841.
- 42/43. Jean MASSY, maître tailleur d'habit, ° 05.07.1761 à Pontgibaud, y x 03.03.1794 avec Marie NUGIER, ° ca 1774.
- 44/45. Pierre COULON, laboureur à Saint-Pierre-le-Chastel (Bonnebaud), ° ca 1760, x 22.01.1788 à Pontgibaud avec Marie MEYZONNIER ° ca 1760.
- 46/47. Denis BOYER, bourrelier à Pontgibaud, ° ca 1770, x 01.02.1791 à Pontgibaud avec Françoise GAUMET ° 01.02.1758 à Pontgibaud.
- 48/49. Annet GROSGRAIN, cultivateur, x ca 1775 avec Françoise BARDIN.
- 50/51. Gilbert LEVADOUX, laboureur, x ca 1760 avec Jeanne CHAUTY
- 52/53. Vincent BERGER, cultivateur, x 08.02.1774 à Châteaugay avec Françoise COURTADON.
- 54/55. Michel PRANAT, cultivateur, x ca 1770 avec Marie AMEIL.
- 56/57. Quintien POULANGE, cultivateur, ° ca 1725 à Bussières-et-Pruns, y x 03.11.1750 avec Louise BINET, ° ca 1730 à Montpensier.
- 58/59. Antoine BERGOUNIOUX, vigneron, x 10.2.1755 à Vensat (paroisse Saint-Jean) avec Anne ROUX de Vensat (paroisse Saint-Julien).
- 60/61. Louis MAUSSANG, journalier, ° ca 1740 à Thuret, x 21.01.1766 à Bussières-et-Pruns avec Anne DOSSONNET, ° ca 1740 à Bussières-et-Pruns.

62/63. Antoine BALTHAZARD, meunier à Bussières-et-Pruns (Moulin de Chanteloup), ° ca 1725 à Saint-Genest-du-Retz, x 01.02.1745 à Bussières-et-Pruns avec Gilberte BAULE.

### 7<sup>e</sup> génération

64/65. Christophe VIDAL, x 15.05.1753 à Saint-Pierre-le-Chastel avec Marie LAURENT

66/67. Gilbert VAZEILLE, ° 22.05.1720 à Saint-Pierre-le-Chastel, + 8.03.1786 à Bromont (Les Peyrouses), x 05.02.1743 à Saint-Pierre-le-Chastel avec Marie BIARD, ° ca 1723 à Saint-Pierre-le-Chastel (Le Rozier), + 17.06.1773 à Bromont (Les Peyrouses).

68/69. Antoine MEYZONNIER, ° ca 1720 à Bromont, yx 17.02.1736 avec Marie LONGCHAMBON, ° à Bromont.

70/71. Antoine SAUVAGE, ° 27.12.1699 à Bromont, y+ 11.10.1772, y x 28.02.1729 avec Charlotte COUSSEYRE, ° 23.10.1713, + 02.05.1781 à Bromont.

72/73. Jean CHARLES, cultivateur, ° Saint-Jacques-d'Ambur (Les Bertons) x 04.02.1755 à Saint-Jacques-d'Ambur avec Michelle ANDAM de Montfermy.

74/75. Claude BOIGHEON, de Saint-Jacques-d'Ambur, y x 11.02.1749 Marie LOUBIERE de Saint-Jacques-d'Ambur.

76/77. Jean PERRIER, x 03.09.1746 à Saint-Jacques-d'Ambur avec Marie FRADET, de Miremont (La Faye).

78/79. Annet GEILHE, x 13.02.1753 à Saint-Jacques-d'Ambur avec Marguerite CHOMETTE, de Saint-Jacques-d'Ambur (les Chosmes).

80/81. Hubert Marie MAYADE, maréchal-ferrant et aubergiste à Pontgibaud, ° 30.12.1705 à Combrailles, + 17.10.1801 à Pontgibaud, x 23.11.1746 à Pontgibaud avec Marie Anne BONJEAN, ° ca 1732, + 15.11.1780 à Pontgibaud.

*Nota 1 : Le parrain d'Hubert est noble Gilbert de BOSREDON ; la marraine noble dame Marie de BARDON. L'acte est signé par eux Chalus de Soubrevese. Il s'agit très probablement de Gilbert de Bosredon né au château de Combrailles le 11.09.1775 et de sa belle-soeur Marie-Antoinette de BARDON x 01.03.1699 à Claude de BOSREDON. Gilbert et Claude étaient fils de Hubert de BOSREDON (1645-1716, comte de Combrailles et de Châlus, seigneur de Soubrevèze etc.... Ceci explique d'une part le choix assez inhabituel du prénom Hubert ainsi que d'un double prénom pour le nouveau né. Les parents étaient probablement employés au château.*

*Nota 2 : le couple MAYADE-BONJEAN aurait eu 17 enfants entre 1748 et 1777.*

82/83. François LEYRIDON, maître d'école en 1765 puis huissier en 1793, + 11.10.1793 à Pontgibaud à son domicile rue de l'église, x avec Gilberte JADOULLE, + av. 1772.

*Nota : François LEYRIDON se remarie le 1.6.1772 avec Françoise GAUMET.*

84/85. Antoine MASSY, ° ca 1715, x 29.01.1740 à Pontgibaud avec Jacqueline CROS.

86/87. Pierre NUGIER, ° ca 1740, + 14.11.1819 à Pontgibaud, x 09.02.1767 à Pontgibaud avec Anne GAUMET, + 24.11.1798 à Pontgibaud.

88/89. Jean COULON, laboureur, x ca 1760 avec Anne HEBRARD.

90/91. Antoine MEYZONNIER, voiturier, x ca 1760 avec Marie BERNUDIAUX ( ?).

92/93. Jean BOYER, marchand à Combronde, x ca 1770 avec Jeanne THOMAS.

94/95. Jean GAUMET, aubergiste, ° 27.04.1733 à Pontgibaud, y x 13.02.1753 avec Marie MAIGNOL.

104/105. André BERGER, journalier de Châteaugay, x Antoinette LEGAY.

106/107. Jean COURTADON, journalier de Châteaugay, x Michelle HAGUET ( ?)

116/117. Antoine BERGOUNIOUX, de Vensat.

118/119. Michel ROUX, de Vensat (paroisse Saint-Julien), x 29.11.1719 à Vensat (paroisse Saint-Julien) avec Gilberte GEOFFROY.

120/121. Antoine MAUSSANG, journalier, ° ca 1710 à Thuret, y x 09.10.1736 avec Marie LEGAY.

122/123. Amable DOSSONNET, x 16.09.1727 à Bussières-et-Pruns avec Jeanne CHEMINADE.

126/127. Bertrand BAULE, x 19.10.1723 à Bussières-et-Pruns avec Anne POULANGE.

### 8<sup>e</sup> génération

128/129. Jacques VIDAL, ° ca 1680, x 28.02.1706 à Bromont avec Marie BESSERVE.

130/131. François LAURENT, ° ca 1700, x 14.01.1723 à Bromont avec Marie ou Jeanne SABY.

132/133. Antoine VAZEILLE, de Saint-Pierre-le-Chastel, x Anna AUTIER.

134/135. Mathieu BIARD, de Saint-Pierre-le-Chastel, x Françoise MIOCHE, Saint-Pierre-le-Chastel (les Rosiers).

136/137. Michel MEYZONNIER, ° Bromont (Chalusset), x 03.10.1707 à Bromont avec Marguerite MIOCHE.

138/139. Jean LONGCHAMBON, x 04.02.1704 à Bromont avec Catherine LABONNE.

140/141. Simon SAUVAGE, cultivateur et maître serrurier, x Marguerite VERNEDE.

142/143. Louis COUSSEYRE, x Anne PORTIER.

144/145. Jean CHARLES, cultivateur, x 16.02.1720 à Saint-Jacques-d'Ambur avec Marguerite TOURNAIRE de Chapdes (Beaufort).

146/147. Annet ANDAM x Marie MOUTARDE.

148/149. Bonnet BOIGHEON x Anne ROUDAIRE.

150/151. Michel LOUBIERE x 16.02.1722 Saint-Jacques-d'Ambur avec Anne PERRIER.

152. Pierre PERRIER.

156/157. François GEILHE, x avec Jeanne SOULIER.

158/159. Amable CHOMETTE, de Miremont (Confolent), x 09.02.1728 à Chapdes (Beaufort) avec Gabrielle ou Marguerite GIRAUD de Chapdes (Chirmaux).

160/161. Michel ou Jean MAYADE, ° ca 1675, +18.04.1745 à Combrailles (Ryberolles) âgé de 70 ans, x 07.02.1701 à Combrailles avec Martiale PAILLIER, ° ca 1677, + 25.04.1745 à Combrailles (Ryberolles) âgé de 68 ans.

162/163. Antoine BONJEAN, maréchal-ferrant, ° ca 1688, + 04.08.1770 à Pontgibaud entour 82 ans, x Jeanne GANIOL, ° ca 1694, + 26.08.1764 à Pontgibaud.

164/165. Jean LEYRIDON, huissier royal, x Gilberte MASSIS.

168/169. Julien MASSY, x 31.01.1702 à Saint-Pierre-le-Chastel avec Antoinette LANGLEIX  
170/171. Jean CROS, x Antoinette MOY  
172/173. Barthélémy NUGIER, x Jeanne SAUVAT  
174/175 et 188/189. Michel GAUMET, x 14.01.1727 à Pongibaud avec Catherine RAPHANEL  
190/191. Gaspard MAIGNOL, x 16.01.1731 à Pontgibaud avec Anne PATY

236/237. Gilbert ROUX, x à Vensat avec Quintienne COURTINAS  
238/239. Nicolas GEOFFROY, x à Vensat avec Magdeleine LEBOURG  
240/241. François MAUSSANG de Thuret x Jeanne GILBERT.  
242/243. Jean LEGAY de Thuret x 15.07.1710 à Bussières-et-Pruns avec Marie PASSEVIN.

### 9<sup>e</sup> génération

288. François CHARLES  
316/317. Nicolas CHOMETTE, x avec Mathène CHARLES  
318/319. Jean GIRAUD, x Antoinette BARBECOT.  
344/345. Antoine NUGIER x Jeanne LEGOUR  
346/347. Louis SAUVAT x Delphine GUILLAUME  
348/349 et 376/377. Jean GAUMET x Anne SIOLY  
350/351 et 378/379. Antoine RAPHANEL, x Antoinette LEYRIDON, + 07.11.1741 à Pontgibaud.  
382. Annet PATY  
484/485. Gervais LEGAY, x Antoine (?) BARTHON.  
486/487. Jacques PASSEVIN, x Thérèse CHAUFFE.

### 10<sup>e</sup> génération

696/697 et 752/753. Jacques GAUMET, x Gilberte LEYRIDON  
698/699 et 754/755. Michel SIOLY, x Catherine BOUSSET  
700/701 et 756/757. Michel RAPHANEL, x 12.01.1661 (Cm) à Pontgibaud avec Michelle BOUSSET  
702/703 et 758/759. Pierre LEYRIDON x Claude CHIROL

### 11<sup>e</sup> génération

1402 et 1514. François BOUSSET,

#### De l'Auvergne à la région parisienne

On trouve en 1881, lors du recensement de Chamalières, la présence du couple Henri GROSGRAIN et Marguerite POULANGE, boucher, route Nationale 141. Ils ont un fils de 6 ans ; Hélène n'est pas encore née. Avec eux, réside Marie POULANGE, ° 1832, la sœur de Marguerite, qui ne s'est jamais mariée. A la même période, leur frère Louis POULANGE avec sa famille, est sabotier place du Château devenue place Sully.

Eugène Jules VIDAL est agent commercial à la Manufacture Michelin. Pendant un temps il travaillera en Turquie d'où il envoie son linge sale à son épouse pour le laver. Elle, seule à Clermont-Ferrand, a beaucoup de mal avec ses garçons très turbulents. Les parents d'Henri VIDAL vont quitter l'Auvergne dans les années 20, après

la naissance de leur troisième enfant. Les deux derniers naîtront à Lyon où le père est muté ; plus tard il sera à nouveau muté dans la région parisienne puis à Paris même. Eugène Jules VIDAL décède à Chatou en 1947 et Hélène GROSGRAIN à Saint-Germain-en-Laye en 1979.

#### Mon cousinage inattendu

C'est seulement début 2009 que j'ai découvert mon cousinage avec Henri VIDAL. Il faut dire que rien ne me prédisposait à en avoir le moindre soupçon.

VIDAL est un nom tellement courant en Auvergne et notre cousinage il fallait aller le chercher à Bussières-et-Pruns dans la Limagne, village bien loin de Pontgibaud et des Combrailles.

Et puis n'a-t-on pas l'habitude de dire que nos ancêtres sont descendus des montagnes pour s'installer dans la plaine. Là, ils ont fait l'inverse, les aléas de la vie au XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est une nièce d'Henri Vidal qui m'a contacté sur GeneaNet où elle avait vu le nom de son sosa 11, « Marguerite POULANGE », dans mon arbre au côté de Louis POULANGE mon sosa 18.

Il faut remonter au 23 octobre 1820, date du mariage de Claude POULANGE (1797-1878) et Anne MAUSSANG (1800-1877) à Bussières-et-Pruns, d'où ils sont tous deux originaires.

Après 57 ans passés ensemble et 11 enfants, Claude POULANGE survivra seulement 4 mois à Anne MAUSSANG.

Je descends de la branche de Louis (° 1841-1904) qui a épousé Jeanne (Virginie) HEME en 1869, Henri VIDAL de la branche de Marguerite (1846-1916) qui a épousé Henri GROSGRAIN en 1874.

Depuis j'ai découvert un possible cousinage par la branche des VAZEILLE de Saint-Pierre-le-Chastel, pour l'instant non avéré en raison de l'absence de registres pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### Exposition à venir

L'association GIBALDICULTURE de Pontgibaud sous la houlette de sa présidente Monique BLOSSE en partenariat avec la mairie de Pontgibaud, organise une exposition, sur Henri VIDAL et Anna GARCIN-MAYADE, du 29 juillet au 22 août 2010.

#### Remerciements

Je remercie ici tous ceux qui m'ont aidé sur les forums du CGHAV et de GeneAuvergne63, lorsque les paroisses et les communes n'étaient pas encore en ligne et que je ne pouvais me déplacer. En particulier Christine, Marie-Claire et Marcelle pour leur aide précieuse et ô combien efficace, ainsi qu'Henri PONCHON qui a consulté pour moi les relevés du CGHAV à sa disposition.

Je remercie chaleureusement Carole VIDAL, la nièce d'Henri VIDAL, qui m'a gentiment fourni des photos privées et des détails inédits sur la vie de son oncle et de sa famille.

**Quelques anecdotes communiquées  
par Carole VIDAL (CGHAV - 3544).**

*Pour fuir les paparazzi, Henri s'était caché sous une couverture lors du trajet en voiture pour le mariage avec Michèle Morgan.*

*C'est le père Emmanuel FLIPO, aumônier du cinéma, qui a dit la messe à Pontgibaud, le curé s'étant excusé, étant donné le divorce d'Henri. Le père FLIPO s'est placé de telle sorte au cimetière qu'il a béni Henri avec tous les autres. A l'époque l'Église pré-conciliaire était rigide, comme au temps de Molière.*



Henri VIDAL et le chien Clo-Clo  
(Collection privée)

*Henri Vidal est mort au moment ascendant de sa carrière, il était aimé, et faisait rapidement rire des tables entières. Sa tragédie a été cette addiction, dont il a essayé de se débarrasser par de nombreuses et courageuses cures de désintoxication. A l'époque, il n'y avait pas de Subutex, et l'épreuve du manque est une véritable torture. La médecine de l'époque était impuissante. Il ne s'est jamais sauvé de sa dernière cure de désintoxication, et n'a pas fait d'overdose.*



Robert DALBAN (1903-1987)

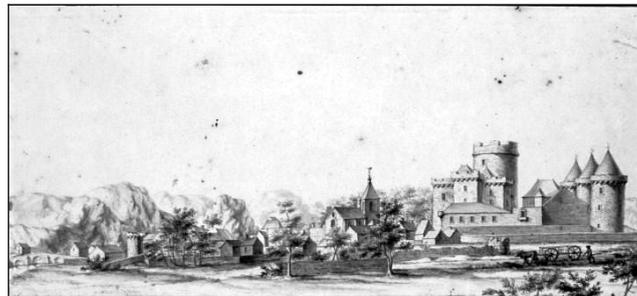
*DALBAN (comédien 1903-1987) l'a veillé en s'allongeant sur son lit de mort à côté de lui à l'Hôtel Lambert.*

*Les frères VIDAL avaient tous un grand attachement à leur chien, un boxer du nom de Clémenceau, rebaptisé Clo-Clo à cause des protestations des anciens combattants.*

*La famille GAUMET a des anecdotes pittoresques dans les actes notariés pendant la Révolution, car le frère d'Anne GAUMET, abbé, a refusé de prêter serment et a eu des ennuis avec les révolutionnaires.*

**Notes sur Pontgibaud à la veille de la Révolution**

Parmi les ascendants d'Henri VIDAL, les BONJEAN, MASSIS, MAYADE, NUGER ... de Pontgibaud. A cette époque, l'église de Pontgibaud est succursale de celle de St-Pierre-le-Chastel. Pontgibaud, c'est un château, un pont sur la Sioule, la grand-route de Clermont à Limoges, dont l'aménagement en route moderne s'était achevé autour des années 1770, amenant de nouvelles activités liées au trafic. Des mines de plomb-argentifère aux environs. Sans presque aucun village rattaché, Pontgibaud est uniquement un bourg avec des artisans, des marchands, des voituriers... Quelques journaliers et laboureurs ou métayers. Vers les années 1788-1790, ce sont seulement 5/6 mariages par an et 20/25 naissances, soit 500 à 600 habitants (614 selon le dénombrement approximatif de 1796).



Gravure ancienne de Pontgibaud

A cette époque, on note :

- Jean MASSIS, Etienne CROS, Jacques SOLY, Marien BOUTAREL, voituriers,
- Jean PRUGNARD, cocher,
- Michel MASSIS, Jean NUGER, Jean LEYRIDON cordonniers,
- Antoine MAYADE, maréchal-ferrant,
- François LEYRIDON, boulanger
- Etienne BONJEAN, aubergiste et marchand, Antoine OLIER, et Jacques MAIGNÉ, cabaretiers,
- Jean LABOURIER, Jean RENARD, menuisiers
- Jean-Baptiste HERVIER, perruquier et Jean PATY, barbier-perruquier,
- Jean Baptiste DEFOURNOUX, maître chirurgien, et Gilbert LERIDON, docteur en médecine,
- Michel CROS, meunier,
- Joseph NICOLAS, pêcheur,
- Pierre BESSON, tailleur d'habits
- Antoine GUILLOT, maçon
- Pierre SALE, charpentier

plus quelques journaliers et laboureurs, un cavalier de maréchaussée, un féodiste et régisseur ...

Une communauté essentiellement artisanale.

Après la Révolution, Pontgibaud deviendra commune puis chef-lieu de canton, un des plus petits du Puy-de-Dôme. L'église sera paroisse à part entière au moment du Concordat en 1803.

## COUSINAGES DANS LE MILIEU DU CINÉMA

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

La recherche des ancêtres d'Henri VIDAL, a amené à plusieurs surprises. Tout d'abord la commune de Bromont-Lamothe qui a vu naître Robert BRESSON, où vécurent plusieurs générations de VIDAL dont son grand-père Jacques VIDAL qui était là-bas boulanger, et enfin le cinéaste René CLAIR (René CHOMETTE) dont l'arrière-grand-père Antoine CHOMETTE (1810-1863) naquit lui aussi à Bromont-Lamothe (Montot) ainsi que le père de ce dernier Blaise CHOMETTE (1780-1846) ; ils étaient eux cultivateurs (voir « A moi Auvergne ! » n° 130).

### Cousinage Robert BRESSON – Henri VIDAL

Dans une zone donnée, tout le monde étant plus ou moins cousin, il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi pour Robert BRESSON, né par hasard à Bromont-Lamothe, mais dont certains des ancêtres vivaient à Pontgibaud et Henri VIDAL dont la famille paternelle VIDAL a vécu très longtemps à Pontgibaud. Ayant découvert des BONJEAN, aubergistes de Pontgibaud à l'époque de la Révolution, chez nos deux hommes, cela a été l'occasion d'approfondir et compléter la généalogie de Robert BRESSON publiée dans le numéro 127 d'AmA !

#### Généalogie d'Henri VIDAL

- 81. Marie BONJEAN, ° ca 1732, + 15.11.1780 Pontgibaud âgée de 48 ans,
- 162. Antoine BONJEAN, maréchal-ferrant, ° ca 1688, + 04.08.1770 Pontgibaud,
- 163. Jeanne GANIOL, ° ca 1694, + 26.08.1764 Pontgibaud

#### Généalogie de Robert BRESSON

- 60. Etienne BONJEAN, aubergiste à Pontgibaud, x Pontgibaud 24.10.1787
- 61. Jeanne VILLEDIEU, fa de Claude et Jeanne GUILHOT, de Bromont (Salmandeche)

120. Jean BONJEAN, aubergiste à Pontgibaud, x Pontgibaud 12.08.1765

121. Anne RAPHANEL, veuve en 1<sup>ière</sup> noces de Jean BOUTAREL

Sont témoins au x : Me Antoine BONJEAN et Hubert MAYADE (sosa 80 d'Henri Vidal)

240/241. Antoine BONJEAN x Jeanne GANIOL, ci-dessus,

Le couple Antoine BONJEAN-Jeanne GANIOL, vivant au début du 18<sup>e</sup> siècle à Pontgibaud, sont donc leurs ancêtres communs.

### Cousinage René CLAIR – Henri VIDAL

Parmi les ancêtres d'Henri VIDAL, des CHOMETTE de Miremont et des PERRIER de St-Jacques d'Ambur. Amable CHOMETTE, ° ca 1675, était la fille de Nicolas CHOMETTE et de Mathène CHARLES. L'ancêtre direct le plus ancien connu de René CLAIR est Blaise CHOMETTE ° ca 1704 à St-Jacques d'Ambur, époux de Françoise PERRIER.

Miremont et St-Jacques d'Ambur sont deux communes limitrophes. Il y a fort à parier aussi bien côté CHOMETTE que côté PERRIER, que c'étaient les mêmes familles. René CLAIR et Henri VIDAL cousinaient, autour de 1700, vers St-Jacques d'Ambur – Miremont sans que l'on puisse pour le moment le démontrer formellement.

Notons au passage qu'Henri VIDAL a tourné dans un film de René CLAIR, *Porte des Lilas*, dans lequel était également présent Pierre BRASSEUR, de son vrai nom Pierre ESPINASSE.

Les racines de ces ESPINASSE se situent à Cellule dans les environs de Riom. (nous reparlerons de ces ancêtres auvergnats des BRASSEUR).

## COMPLÉMENTS À LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE VILLEMONTÉE

par Pierre MARTIN (CGHAV – 1463)

Descendants des AUTIER seigneurs de Villemontée, le comte A. de Remacle dans son Dictionnaire Généalogique, manque de renseignements pour une des branches qui alla s'installer d'abord à Paris, puis émigra dans le département de l'Aube.

Il cite Tome 1, page 114 les premiers membres de la branche qui s'établira à Paris:

V.- Guillaume AUTIER dit de VILLEMONTÉE, écuyer, alla s'établir à Paris, où il ne fut connu que sous le nom de VILLEMONTÉE. Il avait épousé Marguerite du CHAUFFOUR, dont il eut Jean et Charles de VILLEMONTÉE.

Ajouter marié par contrat du 17 juillet 1531 avec Marguerite du CHAUFFOUR, fille du vicomte de

Vaux, [in Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France 1889 (16)]

dont il eut en plus des deux fils cités :

- Gilbert de **VILLEMONTÉE**, chevalier de Malte en 1585

Guillaume était Trésorier de la vénerie et fauconnerie du Roi François I<sup>er</sup>, cité entre autre dans les ordonnances de mandements du roi aux trésoriers de l'épargne de l'année 153x : n° 29665, 29949, 30256, 30294, 30295, 30640, 31190, 31658, 32082,

**VI.- Charles I<sup>er</sup> de VILLEMONTÉE**, écuyer, seigneur de Frettoy, Président à la Cour des aides à Paris, Procureur du roi au Châtelet de Paris et prévôté pendant 30 ans, avait acquis en 1598, les droits féodaux de Claude et Antoine de BUZ, des seigneuries de Montaiguillon, Montigny les Monts et Villenauxe dans l'Aube, ainsi que Mongenos dans la Marne,. Décédé en 1599.

Il avait épousé : x1 vers 1560 **Marie de VIGNY**, fille suivant les auteurs : de François de VIGNY, seigneur de Villegeny la Forest et de Jeanne FOUCAULT (*BnF .mss. pièces originales 2997- f.195.202, famille de Vigny*), ou de Nicolas de VIGNY, seigneur de Forest, gentilhomme de la maison du roi, et de Marie VIOLLE, *Annuaire de la noblesse – Borel d'Hauterive : « de Vigny »*), dont il laissa quatre enfants:

x2 Jeanne QUENTIN, veuve du sieur ROBIN, Grand Maître des eaux et forêts de France, sans postérité de cette union.

Du 1<sup>er</sup> lit (Marie de VIGNY) :

- **François de VILLEMONTÉE**, qui suit

- **Charles II de VILLEMONTÉE**, qui suivra en *Vilbis*

- Marguerite de **VILLEMONTÉE**, abbesse de l'abbaye de l'Oursine-lès-Saint-Marcel à Paris le 30.03.1616, décédée en 1632.

- Marie de **VILLEMONTÉE**, mariée avec Thierry SEVIN, Conseiller au parlement de Paris.

**VII.- François I<sup>er</sup> de VILLEMONTÉE**, chevalier, baron de St Sépulcre (Villacerf), Président de la Cour des aides de Paris, Intendant de l'Armée de Lorraine en 1610, puis Conseiller d'Etat, Décédé en 1614. Avait reçu en partage Montaiguillon, Louan, Fontaine Saint Georges et Arbost, par acte du 2 août 1611, passé au Châtelet.

Il avait épousé vers 1590 **Marie de VERDUN**, née vers 1566, + 1614, fille de Nicolas de VERDUN et de Catherine HOTMAN; dont les enfants mineurs furent confiés en tutelle par sentence du 2 septembre 1617 du Châtelet, à leur oncle **Charles II de VILLEMONTÉE**, seigneur de Saint Sépulcre:

1- **Charles de VILLEMONTÉE**, cornette de la compagnie des cheveu-légers (capitaine d'infanterie) de Gaston d'Orléans; fut tué en Italie lors de la bataille de Casal.

2- **François de VILLEMONTÉE**, qui suit.

3- **Catherine de VILLEMONTÉE**, ° 1595, + 1611, mariée le 12/10/1608 à Paris avec Pierre de MAUPÉOU, écuyer, seigneur de Monceaux, Président de la chambre des Comptes de Paris en 1624.

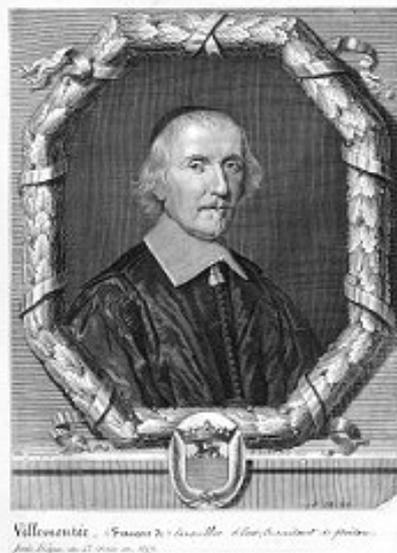
4- **Jeanne de VILLEMONTÉE**, mariée en 1625 avec Robert JOSSELIN, seigneur de Marigny, maître d'hôtel du roi, veuve en 1668..

5- **Marie de VILLEMONTÉE**, mariée avec Charles de GRIEU, Maître des requêtes.

**VIII- François II de VILLEMONTÉE**, né en 1598, baptisé le 8 novembre 1598 dans l'église St Médéric à Paris. Seigneur de Saint Sépulcre, Montaiguillon, Louan, Fontaine Saint Georges et Arbost (Aube). Pour ses bons et loyaux services, par lettres patentes du mois de juillet 1649, le roi érigea la terre et seigneurie de Montaiguillon en Brie, en Marquisat, pour lui et ses descendants. Il vendit les terres de Montaiguillon et Villenauxe le 30/09/1651 à François Hannibal d'Estrées, maréchal de France, qui les céda le 25/07/1660 à Hercule de BELLOY, gendre de François de VILLEMONTÉE

Conseiller au parlement le 3 juillet 1620, Maître des requêtes de l'hôtel du roi le 17 novembre 1626, jusqu'en 1635; De 1631 à 1644, Intendant de justice, police, finances et marine des Provinces de Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois et ville et gouvernement de La Rochelle, Brouage et îles entre les rivières de Loire, Gironde et Garonne, puis en 1655 Intendant de la justice, police et finances dans l'étendue de la généralité de Soissons. Un des douze conseillers ordinaires aux conseils du roi en 1657.

Il épousa par contrat du 12 septembre 1624 **Philippine de LA BARRE** de Gouverville, âgée de 19 ans, déjà veuve de Nicolas de VILLOUTREYS, fille de Paul de LA BARRE, contrôleur de l'écurie et payeur des rentes de la ville de Paris et de Claude MARTIN. Philippine s'étant compromise par sa légèreté, son mari la relégua en 1641 dans une de ses terres avec une pension de 3 000 livres après avoir fait un acte notarié du 10 novembre 1638, de séparation volontaire avec son épouse, d'habitation et de biens intervenue entre eux. Sincèrement religieux, il espéra devenir prêtre; et le 12 janv. 1652, devant le représentant de l'archevêque de Paris, Monseigneur André de SAUSSY, ils firent en sa présence vœux de chasteté et continence perpétuelle se donnant respectivement la permission: à lui d'entrer dans les ordres et à elle de se faire religieuse, ce qu'elle ne fit probablement pas, bénéficiant d'une dispense lors de la nomination de son mari comme Evêque, mais vivant en maison conventuelle chez les hospitalières de Notre Dame-de la-Charité où était sa fille.



Le roi Louis XIV, voulu le nommer en 1659 **Evêque de Saint Malo**, l'évêché étant devenu vacant, ce qu'accepta le pape sur les instances du roi et du cardinal Mazarin, par bulles et provisions apostoliques de novembre 1659; il reçut la consécration épiscopale dans l'église de la maison

professe des jésuites de Paris le 29 juin 1660 de Mgr BOUTHILLIER, archevêque de Tours, assisté de Mgr de

LA BARDE, Evêque de St Briec et Mgr de LAVAL de BOISDAUPHIN, Evêque de Léon. Par bienveillance du roi, il conserva les appointements et le titre de conseiller d'Etat et reçut celui de conseiller honoraire aux parlements de Paris et Rennes. Lors d'un voyage à Paris il succomba le 13 octobre 1670 chez son gendre Hercule de BELLOY, au 18 rue de Turenne , âgé de 72 ans et fut porté le 18 à Saint Sépulcre

Ses trois enfants furent :

1- **Charles de VILLEMONTÉE**, capitaine de cavalerie, commandant le régiment de La Meilleraye, il se noya en 1658, au retour de l'armée de Picardie, sans avoir été marié.

2- **Marie Françoise de VILLEMONTÉE**, dame de Montaiguillon, mariée le 16 mars 1652 avec Hercule de BELLOY, comte de Belloy et marquis de Montaiguillon, Conseiller d'Etat, Lieutenant général des gardes du corps du Duc d'Orléans, puis capitaine et lieutenant général pour le Roi au gouvernement de Brie.

3- **Anne Françoise de VILLEMONTÉE**, née vers 1634, religieuse, fit ses vœux de professe le 26 juin 1659, coadjutrice de l'abbesse des hospitalières de Vernon, morte en 1669.

**VII bis- Charles II de VILLEMONTÉE**, seigneur de Villenauxe, baron de Saint Sépulcre, Mergéy, Froiderive, Feuge, La Brossotte , Montigny et Fontaine Saint Georges (commune de Romilly) [cité comme abbé de Nesle-la-Reposte p.1754 Roserot], Conseiller au grand conseil .

Fit construire en 1617 le château de Villenauxe, dont hérita son neveu François II, château où fut reçu la reine Marie LESZCZINSKA, et détruit à la Révolution. Reçoit en 1609 déclaration des usages des habitants de Chauchigny, fit son testament en 1620 et mourut peu de temps après, car sa veuve possédait la seigneurie de Montigny cette même année.

Marié vers 1600 avec **Catherine de RONCERAY**, toujours vivante en 1634 , dont les deux fils suivants, mais il eut des bâtards de Suzanne BUREAU :

- **Henri de VILLEMONTÉE** , Intendant de la Marine , seigneur pour moitié avec son frère des terres hérités de leurs parents.. Fait dénombrement en 1658 de l'aveu de la seigneurie de Fontaine St Georges, Marié avant 1656 avec **Anne de JOUY**, veuve de Philippe du Prat, fille de Louis de Jouy, marchand à Coulommiers et de Françoise Pidoux, *demie-soeur du fabuliste Jean de La Fontaine*. Décédé le 5 octobre 1681 à Auxon, inhumé chapelle de Montigny . Semble sans postérité.

- **Bernardin de VILLEMONTÉE** , *qui suit*

**VIII - Bernardin de VILLEMONTÉE**, seigneur avec son frère de Saint Sépulcre, Mergéy, Froiderive, Feuge, La Brossotte, Montigny et Fontaine-Saint-Georges (seigneuries de l'Aube) . Intendant des Armées du Roi . En 1666 il réclama avec son frère, l'aide de leur cousin, l'Evêque de St Malo, pour prouver avec le secours de ses archives, leur noblesse devant l'intendant de Champagne et ils obtinrent le 31 décembre 1668, un arrêt du Conseil qui les déclara nobles d'anciennes extraction (*carrés de d'Hozier*). Fontaine Saint Georges et la Brossotte furent saisie en 1676 ( E67) .

Né vers 1624, décédé probablement début de l'année 1669, puisque dit défunt le 25mai 1669 lors du baptême de sa fille Claude ; Marié, âgé de trente ans, le 31 mars 1654

avec **Renée de PRAST**, née vers 1635, décédée le 18/05/1698 à Auxon, inhumée chapelle de Montigny, en présence de François, Jeanne et Claude ses enfants ; fille de Philippe de PRAST, écuyer, seigneur des Barons, secrétaire de la Chancellerie de Paris et de Anne de JOUY, (mariés le 07/02/1627 à Château-Thierry); dont au moins 7 enfants :

1- **Margueritte de VILLEMONTÉE**, baptisée le 7 avril 1658 à Auxon, *parrain* Simon ARNOUL, *marraine* Margueritte ROUSSEL ; décédée âgée de 20 ans, le 3 janvier 1679 à Auxon, inhumée en la chapelle de Montigny en présence de Antoine TRUCHY, lieutenant en la prévôté d'Auxon et de Edmé MICHAUT, lieutenant de justice de Montigny

2- **Anne de VILLEMONTÉE**, baptisée le 14 octobre 1663 à Auxon, *parrain*: Esprit COIGNET, écuyer, sieur de la Forest, *marraine* : Anne de BÉDROILLE. Décédée avant juillet 1687, mariée vers 1683 avec Edme THUILLIER, laboureur ; veuf, Edmé THUILLIER se remarie le 04/08/1687 avec Marie ROGER

3- **François de VILLEMONTÉE**, baptisé le 28 avril 1665 à Auxon, *nommé* par Sébastien BÈGUE, au lieu et en place comme son fondé de procuration de Messire François de VILLEMONTÉE, Ecuyer, Evêque de Saint Malo, Conseiller d'Etat, *assisté* d'Anne PROST au lieu et place de dame Anne de JOUY, épouse de Henry de VILLEMONTÉE, écuyer, seigneur de la Brossotte. *Qui suit* .

4- **Margueritte de VILLEMONTÉE**, baptisée le 13 avril 1666 à Auxon, *témoin* Marguerite FENARD et Pierre S... qui ne savent signer .(*destinée inconnue*).

5- **Jeanne de VILLEMONTÉE**, baptisée le 23 février 1667 à Auxon , *témoin* Jean BEGUT , ne signe pas . Dite dame en partie de Montigny en 1736, lors du mariage de 2 de ses filles ; décédée après 1736 (1).

x1 vers 1685 avec Charles Etienne SANDRIER, seigneur de Vaubonne, gendarme ordinaire de la garde du roi , puis lieutenant de cavalerie, décédé avant 1721, dont au moins 5 enfants.

x2 le 9 janvier 1721 à Auxon avec Noël COLLET, écuyer, seigneur du Rup, veuf de Françoise POT, décédé peu après le 23/09/1721, âgé de 75 ans .

6- **Sébastien de VILLEMONTÉE**, baptisé le 23 janvier 1668 à Auxon, *nommé* par Sébastien BEGUE, *assisté* de Pierre JOUY, qui ne savent signer. Décédé le 28 janvier 1668 , âgé de 5 jours, inhumé dans la chapelle de Montigny.

7- **Claude de VILLEMONTÉE**, née le 14 mai 1669, baptisée le 25 mai à Auxon, *fille posthume; nommée par* Marie de GENEVREUX, *assistée de* Claude VAUTIER , écuyer, seigneur de Ronceray . Co-seigneur de Montigny avec sa sœur Jeanne et son frère François, décédée le 24 mars 1736 à Auxon, âgée de 67 ans, inhumée dans l'église d'Auxon suivant ses dernières volontés.

**IX - François de VILLEMONTÉE**, écuyer, seigneur de Montigny les Monts (Aube), Né le 28/04/1665, cité au service en 1689 ( Dict. Roserot, p. 954) , maintenu noble le 23/02/1701 sur arrêt du Conseil, rendu le 31/12/1668, sur titres de 1531.[dit co-seigneur de Montigny avec ses sœurs Jeanne et Claude en 1735], décédé le 14 mars 1736, dit âgé de 73 ans , inhumé le 15 en la chapelle de Montigny, en

présence de Mr Collet de MORINVILLE, seigneur de partie de Montigny et de Claude PINSOT .

Marié x1 le 22 août 1697 à Landerneau paroisse Saint Houardon (Finistère ) (13) avec **Marie Anne JAULNEAU du DESERT**, fille de Pierre JAULNEAU et de Catherine BRÉNNÉOL, née le 23 juin 1672 à Landerneau, décédée le 5 avril 1721 à Auxon, inhumée le 6 en la chapelle St Nicolas de Montigny, dont au moins 5 enfants , baptisés à Auxon.

x2 le 4 juin 1721 à Auxon avec Claude de MAUNY, fille de feu Claude de MAUNY, écuyer, seigneur de la Rethoré et de Charrelat et de défunte Jeanne de BREUZE ; décédée peu de temps après, le 02/09/1722 âgée de 50 ans.

Enfants du 1<sup>er</sup> lit Marie Anne JAULNEAU du DÉSSERT :

1- **Bernardin de VILLEMONTÉE**, bapt. le 26 mai 1698, nommé par Guillaume de BEAUGY, écuyer, seigneur de la Brossotte, assisté de Jeanne de VILLEMONTÉE, dame en partie de Montigny, qui signent .

*(Destinée inconnue, mais probablement décédé jeune, car jamais cité comme témoin dans un acte tel que tous les autres membres de sa famille.)*

2- **Marie Claude de VILLEMONTÉE**, bapt. le 9 novembre 1699, nommée par Claude de VILLEMONTÉE, dame en partie de Montigny et de L. GARNERIN, curé du lieu ..*(Destinée inconnue .)*

3- **Marie Anne de VILLEMONTÉE**, bapt. le 23 janvier 1702, nommée par Marie Anne GARNERIN, assistée de Etienne CENDRIER, sieur de Vaubonne, gendarme de la garde du roi ; décédée le 2 mars 1743 à Auxon, . Mariée le 18/06/1725 à Auxon avec **Claude PINSOT**, laboureur, fils d'Edmé PINSOT, laboureur à Montigny et de Catherine GIRARD, dont au moins neuf enfants.. Claude PINSOT veuf, se remarie le 23/7/1746 à Auxon avec **Catherine Véronique ROBIN**, fille de Edmé ROBIN et de Anne GUYARD, veuve d'Antoine GALLIER (mariage du 08/02/1729 à Auxon).

4- **François Claude de VILLEMONTÉE**, né le 1/9/01703 et baptisé le 11, *nommé* par Maître Claude LE PAGE, curé de Bercenay en Othe, *assisté* de damoiselle Marie LE PAGE. Marié le 21 novembre 1726 avec Anne JAMIN, fille de Messire Jean JAMIN, procureur du roi au grenier à sel de Bar sur Seine et de défunte Georgette MITOIS de Chaource, dont un enfant mort né le 05/04/1731. François Claude décédait le 23 février 1732 et fut inhumé le 24 dans la chapelle de Montigny.

5- **Catherine de VILLEMONTÉE**, née le 20 juillet 1705, baptisée le 29, *nommée* par François MOLARD, charretier, *assisté de* Catherine BOUDINER ; mariée le 26/06/1736 à Auxon avec Edmé Nicolas GOUREY, capitaine d'infanterie, fils de feu Edmé GOUREY et de Marie LE MAIRE, dont la postérité prit le nom de **GOURÉ de VILLEMONTÉE** ,

#### Références:

- Archives civiles de l'Aube : **E66 - E67 - E86 - etc...**, voir inventaire,
- Archives historique de la Saintonge et de l'Aunis: **1880 - 1882 - 1861**
- Armorial d'Auvergne, Bourbonnais et Forez - G. REVEL : n° **290, p. 117**
- Armorial historique de l'Aube - Louis LECLERT - Armoiries n° 1744, p. 314
- Dictionnaire Historique de la Champagne Méridionale -

A.ROSEROT: **Fontaine Saint Georges T. II, p. 594 -**

- (I) **Montigny T. II, p. 954 - Villacerf T. III, p. 1750**

- **Villenauxe T. III, p. 1804**

- Registres paroissiaux AD Aube : **microfilms Auxon : 5 Mi 316P - 317P ; 2Mi 736 P -737P- 738P.**

- Revue des Chercheurs et des curieux : **août 1922, p. 645**

- Revue d'histoire littéraire de la France . Maurice Tourneix : **vol. 23, 1894**

**François de VILLEMONTÉE**, arriva à la Rochelle le 29 juillet 1632 et la ville fit frapper en son honneur une première médaille ; deux autres furent émises en 1633 et 1637.

Caractéristiques : médailles en bronze, diamètre 28/29mm, poids 7,1/7,8 gr., épaisseur 1,4/1,6mm

Avers : Armes de François de VILLEMONTÉE (*d'azur au*



(collection personnelle P.M.)

*chef denché d'or, chargé d'un lion léopardé de sable, langué de gueules*) avec en exergue la légende en 3 lignes circulaires :

**MRE.F.DE.VILLEMONTÉE.CHER.SEIGR.DE.MON  
TAIQUILLON.ET.DE.VILLE.NAUXE.**

**CR.DAT.ME.DES.RQTES.ET.INT.DE.LA.JUSTICE.  
POL.FIN.ET.MAR.**

**A.LA.ROCHELLE.PROV.ET.ISL.DENTRE.LOIRE.  
ET.CARONNE.**

« Messire François de VILLEMONTÉE, chevalier, seigneur de Montaiguillon et de Villenauxe, Conseiller d'Etat, Maître des requêtes et Intendant de la Justice, Police, Finances et Marine à La Rochelle, Provinces et Iles d'ente Loire et Garonne. »

Celle de 1637 (reproduction ci-dessus) a une légère variante :

**MARINE.EN.POICTOV.AVLNIS.XAINTONGE.ET.  
ENGOVMOIS.**

Revers : La pensée qui a inspiré le graveur est :

« *La prospérité matérielle doit dédommager La Rochelle de la perte de sa Liberté politique.* »

**1632** : Un vaisseau désemparé, prêt à entrer dans le port de la Rochelle, avec la légende : **CAPIET RVRSVS HOC  
AVSPICE PORTVM**

**1633** : Un vaisseau dans le port de la Rochelle, avec la légende : **NVNC VICTA QUIESCO 1633** (*Une fois vaincue, je me repose*)

**1637** : Des personnages baissés devant une femme debout (*Le peuple prosterné devant la justice*) avec la légende : **NON ENSIS SED MENTIS OPVS** (*J'œuvre non de l'épée, mais de l'esprit*)

*NDLR. : les légendes des revers sont à l'évidence en rapport avec la soumission de La Rochelle, protestante, à Richelieu le 28 octobre 1628.*

## UN DRÔLE D'APÔTRE À SAINT-OURS-LES-ROCHES (63)

par Michel ROUMY (CGHAV-3173)

Au mitan du Grand Siècle, le curé Antoine CHABANES navigua entre la paroisse Saint-Paul de Mozac et celle de Saint-Ours (aujourd'hui Saint-Ours-les-Roches). En 1635 sa signature à l'enregistrement des baptêmes, mariages et enterrements prouve bien sa présence à Mozac. L'année 1652 le vit quitter les bords de la Limagne pour monter officier au pied du Puy-de-Dôme. Pour ce faire, le dix neuf octobre, il démissionna et résigna <sup>[1]</sup> sa cure de Mozac à messire Antoine BOUSSON contre une pension annuelle de soixante livres et un mois plus tard, il vendait sa maison devant Me. CHARMAT, notaire à Riom.

Nous le retrouvons quelques années plus tard dans les papiers du tribunal de l'Officialité <sup>[2]</sup> qui l'épingla pour des dettes faites à d'autres curés des environs - en 1654 à Christophe REBOUL curé de Bromont, en 1655 à Michel MOUTARDE, curé de St-Geneix-les-Monges.

Pour en savoir plus sur le destin d'Antoine CHABANES (ou CHABANEL), il faut aborder la Grande Histoire, celle du moment où Louis XIV tapa du poing sur la table et prit la décision, en instituant les Grands Jours d'Auvergne, d'envoyer à Clermont-Ferrand une cohorte de magistrats pour mettre au pas les trublions de tous rangs qui bravaient la justice ordinaire par leurs crimes et leurs mauvaises mœurs. Nous étions alors au second semestre de 1665 et au 31 janvier 1666 les bras armés du pouvoir royal se prévalaient de l'exécution capitale d'environ 350 coupables, le bannissement de 96 autres alors que 28 iraient se faire les muscles à l'école de rame des galères. Ce résultat obtenu en six mois dans les provinces d'Auvergne, du Bourbonnais, du Forez et de la Marche prouve que ces magistrats étaient au moins aussi efficaces que les représentants en mission de la Révolution. Sur la dizaine de curés inquiétés, seuls quatre subirent les foudres de la justice royale ; les autres furent renvoyés devant le tribunal ecclésiastique de l'Officialité et parmi ceux-ci notre Antoine CHABANEL, curé de St-Ours.

Que lui reprochait-on ? D'abord une inconduite notoire : « *il entretient une femme de mauvaise vie* ». Nous apprenons la suite dans l'ouvrage « Les Grands Jours d'Auvergne » <sup>[3]</sup> d'Arlette LEBIGRE qui cite abondamment Nicolas DONGOIS un greffier qui laissa un manuscrit sur les affaires de cette juridiction : « L'interrogatoire d'Antoine CHABANEL, curé de Saint-Ours, illustre parfaitement la phrase de Dongois sur *la misère des curés d'Auvergne, cause des désordres que l'on a été obligé de réprimer avec quelque scandale pour la religion. CHABANEL vend les sacrements : la communion, un sou ; la confession, on ne nous en dit pas le tarif mais elle est également payante ; il refuse depuis treize ans de recevoir au tribunal de la pénitence un charbonnier qui s'entête à ne pas donner les quelques pièces exigées ...* ou ne peut tout simplement inclure ce chapitre dans son budget. Et s'il n'y avait que la simonie <sup>[4]</sup> !...Mais voilà que le juge lui reproche des excès commis sur la personne de son père dont le procès-verbal précise très lisiblement qu'il était âgé de quatre-vingt-quinze ans au moment des faits. Le curé l'a battu à coups de poing et de pied parce que le vieillard,

venu rendre visite à son fils, en avait profité, à peine arrivé, pour aller demander l'aumône dans le village. Le curé, son fils, lui avait pourtant dit qu'il ne devait y venir quand il y avait bonne compagnie ... La brutalité de ce fils sur son père, de ce prêtre sur un grand vieillard, n'est que la conséquence d'un dénuement moral et matériel complet. Quel degré de pauvreté ne fallait-il pas avoir atteint, pour que CHABANEL ne se soucie plus du respect humain et que le vieux abdiqua toute dignité devant les paroissiens de son fils! ».

Conséquence de ces indignités, le 6 décembre 1667, Antoine CHABANEL fut amené à démissionner de sa cure de Saint-Ours qu'il remettait entre les mains de l'abbé de Mozac. La suite nous la comprenons comme telle ; il redevint curé de Saint-Paul de Mozac pour, quatre ans plus tard, le 16 juin 1671, disputer à son successeur Léonard VIDAL celle de Saint-Ours, ce qui nous vaut ce magnifique « **objet de reproches** » comme quoi malgré la rigueur des Grands Jours d'Auvergne l'ambiance locale était toujours à l'embrouille et la combine. Si, consultant des archives judiciaires, vous rencontrez de vos ancêtres copieusement vilipendés par une des parties demanderesse, souriez et n'en prenez pas ombrage, dites-vous que la partie adverse en faisait autant dans l'invective.



« *Objet de reproches que baille devant vous, Monseigneur le Sénéchal d'Auvergne ou votre lieutenant, messire Léonard VIDAL, prêtre et curé de Saint-Ours, défenseur en matière de possesseur bénéficiaire <sup>[5]</sup> contre les témoins de l'enquête de messire Antoine CHABANEL, curé de Saint -Paul <sup>[6]</sup> demandeur afin qu'aucune foi ne soit ajoutée à leurs dépositions et que sans avoir égard à icelles et celles du demandeur, ledit défenseur soit gardé et maintenu en la propriété et possession de la cure de Saint-Ours avec despens* ».

Suit la liste des témoins pour CHABANEL que VIDAL récuse pour manque de moralité.

*Messires Michel BARBECOT et Priest MONTEIL<sup>[7]</sup> sont ses ennemis mortels (à Vidal) à cause qu'ils souhaitent avoir sa cure ou tout le moins devenir vicaires de CHABANEL. Particulièrement Priest MONTEIL à qui il a promis la cure de Saint-Ours s'il déposait en sa faveur et que CHABANEL donnerait sa sœur au neveu de MONTEIL et que par ce moyen il se maintiendrait en la propriété et possession de la cure et qu'il donnerait une procuration et blanc-seing au profit de MONTEIL et d'un autre neveu qu'il a, qui ayant étudié, le seconde en ladite cure, dont ils partageront les profits et ne feront qu'une maison. Pareillement il a promis à BARBECOT, s'il dépose en sa faveur, la cure de Saint-Paul en cas que lui (Chabanel) dispose de la cure de Saint-Ours. BARBECOT et MONTEIL ont subjugué les témoins pour qu'ils déposent en faveur du demandeur.*

*Benoît BOURDASSOL est l'ennemi mortel du défendeur (le curé Vidal). Pour une question de vindicte avec le défendeur il s'est offert de déposer volontairement pour le demandeur au civil et encore au criminel. Comme il habite à une grande lieue<sup>[8]</sup>, il ne faut accorder aucune foi à sa déposition.*

*Le témoin Antoine BILANC est un homme de mauvaise vie qui pour un verre de vin dépose en la faveur de celui qui l'emploie. Il dépose en faveur de CHABANEL qui lui offre souvent à boire soit en sa maison soit chez ROUDY, hôte à Pontgibaud.*

*Antoine BONNORE est un homme de peu de valeur qui a mangé et dissipé son bien aux cabarets et en est réduit à la mendicité. Pour deux septiers de blé-seigle que le demandeur lui a promis, il dépose en sa faveur. CHABANEL l'a tellement fait boire et l'a mis dans un tel état que Pierre TARAVANT, son beau-père, a retiré sa fille et ses enfants de sa maison du lieu de la Courteix; d'ailleurs il ne sera ajouté foi à sa déposition puisqu'il a voulu l'assassiner (Vidal) dans la maison de Jean NAUDON.*

*Pareillement est la déposition de Maître Gilbert BONNORE, qui est ennemi du défendeur pour ne lui avoir voulu rendre certaine quantité de grain qu'il avait mis en sa maison avec un coffre pour avoir été acheté à la requête de maître Michel CROIX habitant de Pontgibaud et par ainsi foi ne doit être ajouté à sa déposition.*

*Le témoin Gabriel BLANC est un larron ordinaire qui a dérobé la nuit du 17 mai passé cinq agneaux dans le parc de Pierre MONTEIL qui fut consul l'année présente de la paroisse de Saint-Ours. Il les a apportés dans la maison de son père. Après les avoir tués, il a reconnu que deux appartenaient à son père et les trois autres à Pierre MONTEIL. Ce dernier voulut le mettre en justice mais BLANC l'a menacé de le faire brûler, aussi celui-ci le craignant n'a rien fait.*

*Michel TOURNAIRE est un autre larron ordinaire qui, de nuit, a dérobé une chèvre à Sébastien ESTIER du lieu de Chausselles distant d'un quart de lieue de son domaine et ledit ESTIER ayant recherché sa chèvre elle fut trouvée cachée dans le cellier de sa maison. Et le 24 novembre*

*dernier, jour du décès de messire Amable SAHUT<sup>[9]</sup> curé de Saint-Ours, ledit TOURNAIRE étant allé à Pontgibaud quérir des ais<sup>[10]</sup> pour faire la bière du curé, il acheta des ais qui furent reconnus pour avoir été dérobé de la maison de VACHEYRON, hôte de Pontgibaud, par le nommé SAUTÉBALET. Pour éviter les tourments de la justice TOURNAIRE paya les ais audit VACHEYRON. Il est d'ailleurs l'ennemi mortel du défendeur qui ne le voulut comme sacristain de son église et ce pour avoir commis plusieurs fautes. (Nota: Michel TOURNAIRE, le frère de Pasquet, est cité comme sacristain dans un acte du notaire BLOT en 1682). Il s'est offert volontairement au demandeur (Chabanel) pour déposer en sa faveur, l'ayant été trouvé en sa maison aussi aucune foi ne sera ajouté à sa déposition.*

*De même est la déposition de Sébastien MONTEIL, ennemi mortel du défendeur puisqu'il a comploté avec son frère (Priest MONTEIL voir plus haut) afin que son fils épouse la sœur de CHABANEL et que son autre fils, qui étudie, le seconde en ladite cure de Saint-Ours. Les deux MONTEIL ont subjugué Jacques et Michel ROSSIGNOL, aussi témoins du demandeur, pour dire que le curé de Saint-Ours était décédé le mercredi et que ce faisant ledit Sébastien qui était consul lui baillerait le retail des taillis qu'il lui devait.*

*Jacques et Michel ROSSIGNOL, faux témoins, cherchent à nuire de tout leur possible au défendeur, disant qu'il leur avait baillé trop de soldats à nourrir de ceux qui étaient logés dans la paroisse.*

*Guillaume RIBEYRE, beau-frère de Michel TOURNAIRE, est un garçon sans aucun bien qui mendie son pain et dépose en faveur de qui lui offre un verre de vin.*

*De plus et pour conclure, les témoins furent par force par le nombre de 12 archers de cette ville de Pontgibaud et dans une chambre de maître Annet CHARDON, hôte du lieu où ledit CHABANEL était logé. Lequel pendant la nuit qu'ils y couchèrent, les subornait et les contraignit de déposer en sa faveur tant au civil qu'au criminel.*

*Lequel objet (de reproches) pour n'approuver les témoins dudit demandeur et pour la considération des droits dudit défendeur. Signé : VIDAL*

**Sources:** AD63 : 1 G 1961, 1 G 801, B RI 486

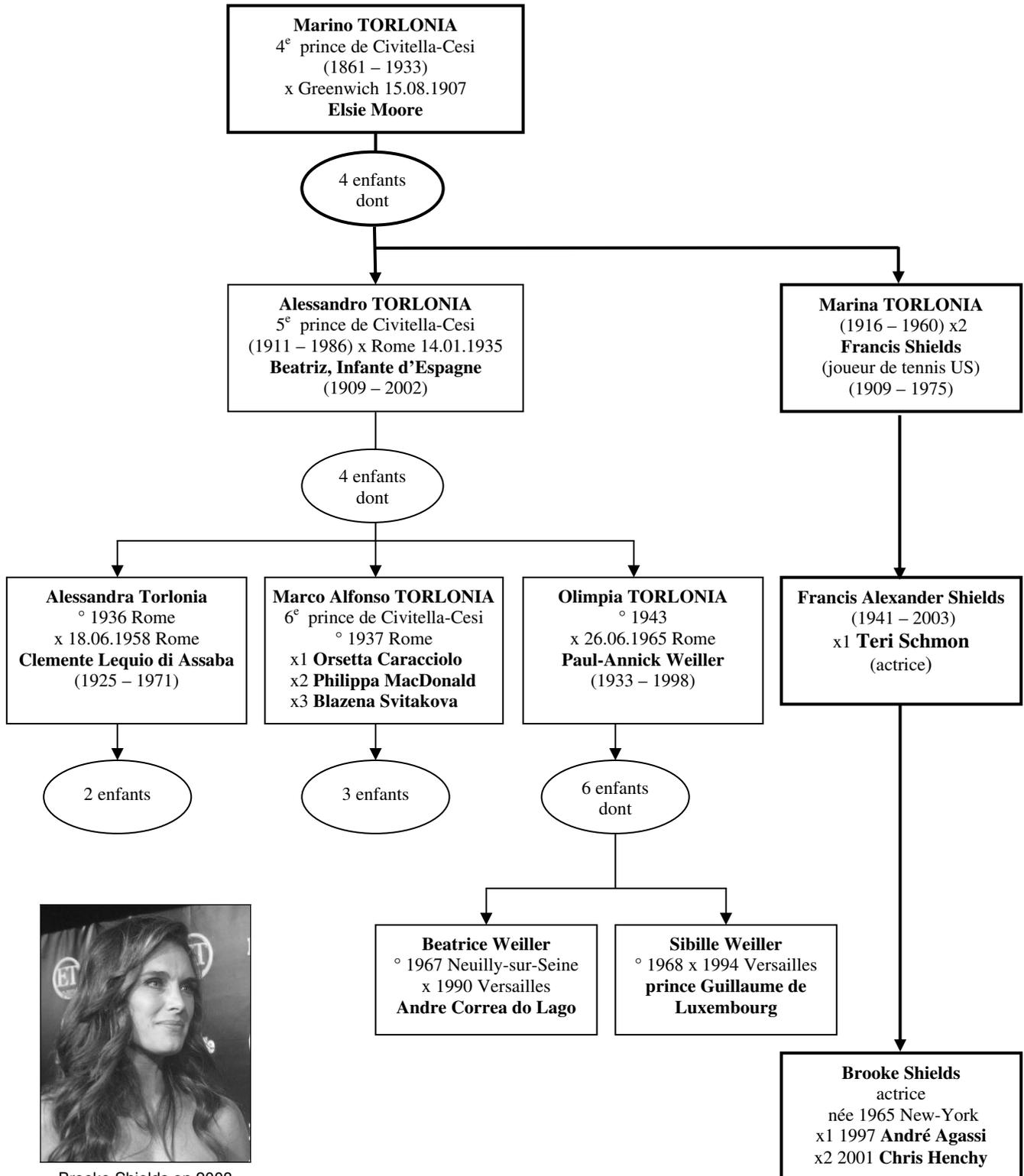
#### Notes :

- <sup>1</sup> Genre de sous-location
- <sup>2</sup> Juridiction propre à chaque diocèse chargée des affaires impliquant des gens d'église
- <sup>3</sup> Edition Hachette 1976
- <sup>4</sup> Simonie = trafic des choses spirituelles
- <sup>5</sup> Action par laquelle on tend à être maintenu ou réintégré dans la possession d'un bénéfice
- <sup>6</sup> Paroisse Saint-Paul de Mozac
- <sup>7</sup> Prêtres communalistes (ou filleuls) de Saint-Ours
- <sup>8</sup> Cette famille BOURDASSOL était de Peschadoire
- <sup>9</sup> Un ancien prêtre de Saint-Ours dont le décès semble avoir déclenché cette guerre de succession
- <sup>10</sup> Ais = planches

**De Marino TORLONIA à Brooke SHIELDS**  
**Généalogie simplifiée des Torlonia, princes de Civitella-Cesi.**  
**et des descendants d'Alessandro Torlonia et Beatriz d'Espagne.**

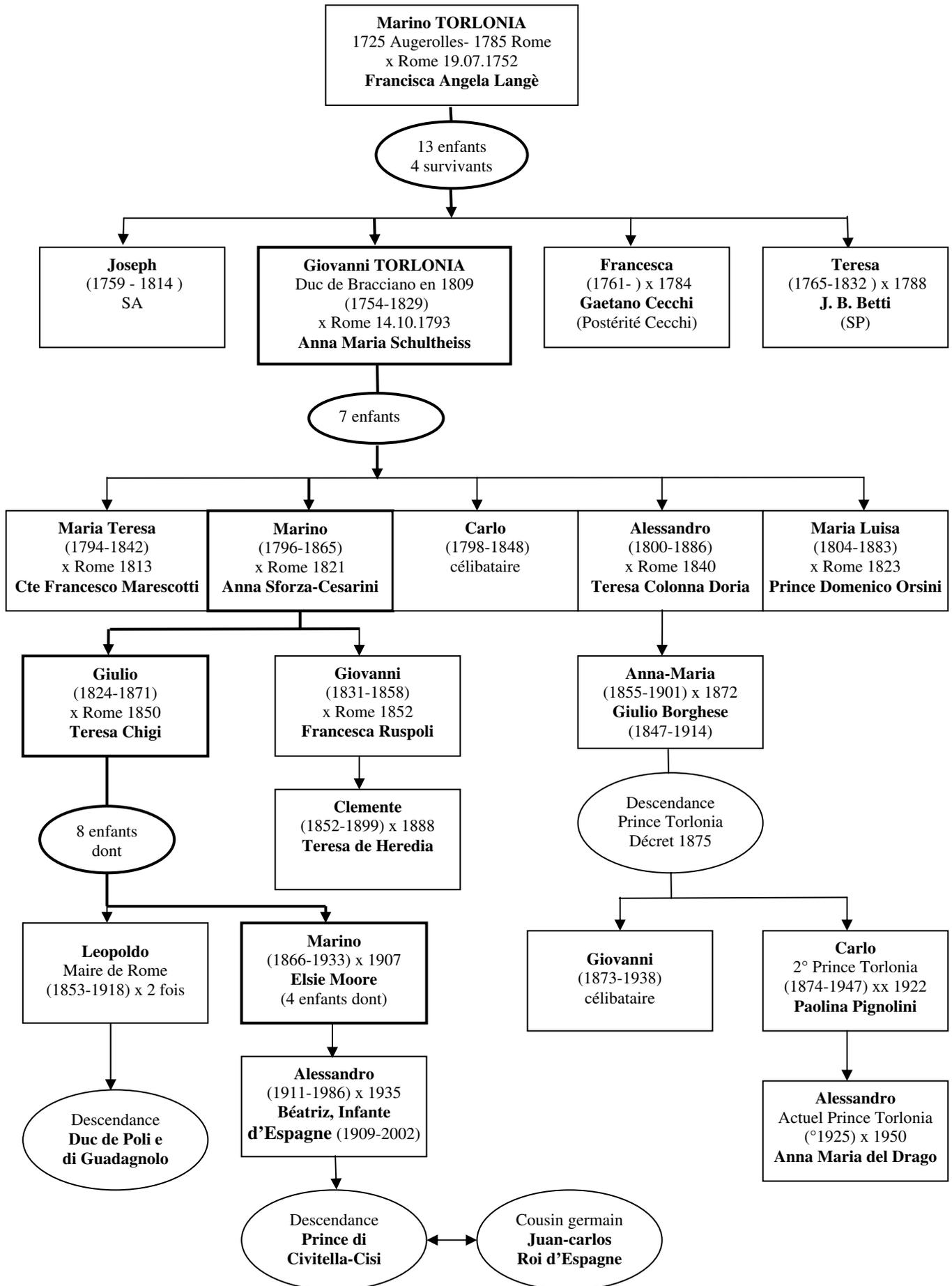
par Henri PONCHON (CGHAV-62)

L'émission télévisée américaine de la chaîne NBC (« *Who do you think you are ?* ») et les retombées que celle-ci a pu avoir dans la presse française nous amène à préciser cette lignée généalogique pour ceux qui ne sont pas familiers avec cette incroyable histoire du petit Marin TOURLONIAS, né en 1825 à Augerolles (63), domestique de l'Abbé de MONTGON et dont la descendance s'est hissée sur la plus haute marche des palais romains et s'est alliée à beaucoup de grandes familles européennes (*on trouvera page suivante les éléments précédents de cette généalogie*).



Brooke Shields en 2008

## Généalogie simplifiée des TORLONIA de Rome





## Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à  
**Jean-Pierre BARTHELEMY**  
 14 rue Broca 75005 Paris  
 Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains souhaitent entrer directement en contact avec l'auteur d'une question, (ce qu'ils peuvent faire éventuellement par mon intermédiaire), ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins !

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres. Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu, au moins approximatifs, et limitez-vous à 5 à 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	<b>b</b> = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	<b>x</b> = marié(e) le
<b>fs</b> = fils de	<b>fa</b> = fille de
<b>asc.</b> = ascendance	<b>desc.</b> = descendance
<b>av.</b> = avant	<b>ap.</b> = après
<b>ca</b> = environ pour une date ou un lieu	
<b>y x</b> ou <b>y +</b> = évite la répétition du lieu déjà cité pour la personne.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « \* » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **8 avril 2010** ont été reprises dans ce numéro.

### QUESTIONS GÉNÉRALES

\*132-15254 Devenir des archives des généalogistes amateurs  
 En février 2003, la Fédération Française de Généalogie avait mis en place un groupe de travail pour mener une réflexion sur la question du devenir des archives et documentations réunies par les généalogistes amateurs en cas d'absence de descendance ou dans le cas où celle-ci ne s'y intéresserait pas et risquerait de détruire ou d'égarer les éléments réunis.

Est-ce que des propositions ont été faites depuis 2003, car la FFG pensait qu'une fondation ou une association lui semblait nécessaire pour la sauvegarde de ces archives ?

Fernand BRENAS (cghav-1766)

132-15255 Absences volontaires de signature lors d'inhumations  
 Pourquoi les témoins d'un certain nombre d'inhumations se sont-ils retirés sans signer ? Ayant relevé à Vollore, pour la période 1700-1750, près de 4500 actes de décès, j'ai noté que, pour une centaine d'entre eux, les témoins « se sont retirés sans signer » (mention explicite du curé). Il s'agit pourtant de notables, de bourgeois, de marchands sachant parfaitement écrire. On trouve dans les registres, à quelques pages de distance, leur signature dans des actes de baptême ou de mariage. Quelles pouvaient en être les raisons ? Des comportements analogues ont-ils été relevés dans d'autres paroisses ?

Marie-Claude CHASTEL (cghav-468)

132-15256 Changements de nom

Les changements de noms opérés devant notaire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ont-ils valeur légale ? Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, ceux qui n'ont pas été authentifiés devant le Conseil d'Etat sont-ils légaux ?

André DUFAYET (cghav-86)

### QUESTIONS PARTICULIÈRES

132-15257 ABRIAL-CHAPUIS (43)

° + x (ca 1800-1810) et asc. Jean-Pierre ABRIAL et Jeanne Marie CHAPUIS, région d'Yssingaux.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

132-15258 ARBON-PLANZOL (63)

x Denys ARBON (+ av. 1747 Chalus) – Françoise PLANZOL, ca 1730, Chalus ou env.

Ginette GOURBEYRE (cghav-3495)

132-15259 ARTAUD-SAVIN (43)

x ou cm Antoine ARTAUD – Françoise SAVIN ca 1680 – 1700 ca Monastier-sur-Gazeille.

Paul VERDIER (cghav-1333)

132-15260 BARLAND (63)

° et + Benoîte BARLAND x La Chapelle Agnon  
30.04.1726 Louis BARLAND.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

132-15261 BESSON-SICARD (43)

° ca 1765 et + Catherine BESSON, fa Jean et Isabeau  
MARTIN, x 10.02.1789 Pierre SICARD.

Juliette MARCON (cghav-3480)

132-15262 BEYSSAT (63)

+ Claude BEYSSAT, ap. 1800, ca Brassac-les-Mines,  
Jumeaux ou env.

Bernard PRADON (cghav-3259)

132-15263 BIONNIER (63)

+ av. 1735 à Pouzols d'Antoine BIONNIER x Claudie  
HABRIAL.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

132-15264 BONNET (15)

° ca 1675 et asc. Marguerite BONNET à Mentières.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

*NDLR : la réponse pourrait être plus facile si l'on  
disposait du devenir de cette Marguerite (mariée,  
religieuse ?)*

132-15265 BONNET-MICHEL (63)

° + x (1720-1730) et asc. Pierre BONNET et Anne  
MICHEL, région St-Didier-en-V., St-Romain Lachalm.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

132-15266 BOUCHE-BICHELONNE (63)

+ et asc. du couple Jean BOUCHE x 17.09.1782 St-Just-  
de-Baffie Marguerite BICHELONNE

Paulette RAVIT (cghav-2370)

132-15267 BOULARAND (43)

Asc. Jean-Pierre BOULARAND du lieu-dit de Martinon  
(Langeac), + 07.12.1835 à 70 ans, x Anne (ou Marie)  
VISSAC.

Geneviève AUDOUARD (cghav-2932)

132-15268 BOYER-PONTVIANNE (63)

° + x (ca 1760-1770) et asc. André BOYER – Jeanne  
Marie PONTVIANNE, région Beauzac, Retournac.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

132-15269 BOYER-CYBAYRE (43)

°, x, + et asc. du couple Benoît BOYER – Marie CYBAIRE  
(SYBEYRE) dont Yves ° ca 1717 et Jean-Baptiste ° ca  
1729 Josat et x Dormans (51) 02.07.1753 Madeleine  
TESTARD.

Alix ANTOINE (cghav-2829)

132-15270 BOYER-VIDAL (63)

Ts rens. sur le couple Pierre BOYER – Marguerite VIDAL  
(+ av. 1827) dont le fs Jean-Baptiste, notaire royal en la  
résidence du Mont d'Or, x Compains (Marsol) 04.07.1827

Yves BOYER-VIDAL (cghav-3515)

132-15271 BOYER-VIGOUROUX (43)

x ou cm Jacques BOYER – Catherine VIGOUROUX av.  
1694 ca St-Privat-d'Allier.

Paul VERDIER (cghav-1333)

132-15272 CHALENCON (63)

Asc. Benoîte CHALANCON ° 23 juin 1779 à Gumières  
(42), + 30.01 1839 Saint Anthème, y x 11.05.1804 Etienne  
CHEVALEYRE .

Laurent CHEVALEYRE (cghav-1146)

132-15273 CHAMARD-FALCON (43)

x ou cm Florent CHAMARD – Catherine FALCON av.  
1695, ca Laussonne.

Paul VERDIER (cghav-1333)

132-15274 CHAPUZET (63)

° ca 1735 et asc. Françoise CHAPUZET à Pouzol.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

*NDLR : même remarque que pour la question 132-15264.  
C'est parfois à partir des parrains et marraines des  
enfants d'un couple que l'on peut obtenir les ascendants,  
mais pour cela il faut connaître le couple.*

132-15275 CHEVALIER-MARIE (43)

Asc. du couple Pierre CHEVALIER de Siaugues, x Agnès  
MARIE ° 15.05.1722, fa Louis, apothicaire, et Anne Marie  
MARIN (p/m : Jean MARIE, apothicaire, Geneviève  
NOZERINES)

Geneviève AUDOUARD (cghav-2932)

132-15276 CONVERS-GRENIER (63)

° et asc. Damien CONVERS x 18.02.1721 Marsac-en-  
Livradois Toinette GRENIER.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (cghav-1587)

132-15277 COSTERIZANT-CHASTAING (43)

Asc. du couple Jean COSTERIZANT x 14.11.1827  
Marguerite CHASTAING. Mercœur ou Leyvaux.

Geneviève AUDOUARD (cghav-2932)

132-15278 COTTIER-LACHAMP (63)

°, x (ca 1750-1760), + et asc. Jean COTTIER et Hélène  
LACHAMP, région Roche-en-Regnier, Vorey.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

132-15279 COURTIAL-CHASSAGNOLLES (63)

°, + et asc. du couple Jean COURTIAL x 26.09.1703  
Grandrif Marguerite CHASSAGNOLLES.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

132-15280 DUFAUD-GAUTHIER (43)

+ de Jacques Jean Pierre DUFAUD (° 16.11.1830  
Pourchasse (48), x 12.11.1856 Langeac Lucie GAUTHIER  
Juliette MARCON (cghav-3480)

132-15281 DUFOUR-CHEVALIER

x et ts. rens. Gilbert DUFOUR – Marguerite CHEVALIER  
ca 1730 ca Brassac-les-Mines.

Bernard PRADON (cghav-3259)

132-15282 ECHALIER-CHENENAILLE (63)

°, x et + Marie ECHALIER x av. 1695 St-Amant-R.S.  
Guillaume CHENENAILLE.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

132-15283 FAUCHER-CHOMIOL (43)

Asc. du couple Pierre FAUCHER x 10 pluviôse an VII  
Suzanne CHOMIOL, dont Etienne x 1842 Anne FERRIER  
Geneviève AUDOUARD (cghav-2932)

132-15284 FAYOLLE-MIOLANE (63)

Asc. et x ca 1700/1710 Jean FAYOLLE – Antoinette  
MIOLANE, St-Amant-R-S. ou alentours.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (cghav-1587)

132-15285 FERRIER-COURBAYRE (43)

Asc. du couple Martin FERRIER (+ 13.03.1833 à 45 ans)  
et Madeleine COURBAYRE (+ 19.12.1840 à 67 ans),  
habitant à Védrines, St-Etienne / Blesle, dont une fa, Anne.

Geneviève AUDOUARD (cghav-2932)

132-15286 GASCHON (63)

° et + Marie GASCHON, fa Jean et Françoise GASCHON,  
x 08.07.1783 St-Amant-R-S. Jean-Baptiste COMBRIS.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

132-15287 GOUTTEBEL (63)

1/ x ca 1855, Olliergues ou env. Jean-Baptiste  
GOUTTEBEL, ° 03.12.1832 La Valette, Olliergues avec  
Annette TIXIER,

2/ ° et x Pierre GOUTEBEL, fs des précédents, ° ca 1863, menuisier, hab. St-Chamont (42) le 22.03.1895 lors du x de sa ½ sœur Marie, fa Jean-Baptiste x2 01.09.1874 Olliegues et Marie BEAL (°18.08.1841 Bertignat et mère de ma belle-mère Aline DONNET)).

3/ Desc. de ce Pierre GOUTEBEL qui aurait notamment eu une fa mariée à Célestin BESSERIAS de Cunlhat (ce dernier présent au mariage d'Aline DONNET x Izieux (42) 29.12.1923

Robert PELARDY (cghav-2948)

132-15288 GOUTTEBEL-MONTMAILER (63)

x Mathieu GOUTTEBEL (+ 15.11.1857 La Valette, Olliegues et Antoinette MONTMAILIER (y + 25.05.1860), ca 1825.

Robert PELARDY (cghav-2948)

132-15289 GUILLANDON (63)

° ca 1700 et asc. Jean GUILLANDON ou GUILLAUDON, peut-être St-Amant-R-S ou alentours.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (cghav-1587)

132-15290 GUIMOYAS (63)

° Jeanne GUIMOYAS, fa Antoine et Jeanne CHAPPAT, x La Chapelle-Agnon 28.01.1738 Jacques MIOLANE.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

132-15291 JARLETON-DAUPHIN (63)

Asc. et x ca 1700 du couple Louis JARLETON – Gabrielle DAUPHIN, qui se fixe ensuite à Cournon d'Auvergne ?

Michèle VERNAUDON-ROLLE (cghav-1587)

132-15292 JURIE-GIRARD

x et ts rens. François JURIE – Antoinette GIRARD ca 1730 ca Brassac-les-Mines.

Bernard PRADON (cghav-3259)

132-15293 LESCURE (63)

+ ca 1760 St-Pardoux Michel LESCURE x Marie SUDRE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

132-15294 LEVERS (63)

° ca 1660 et asc. Gilbert LEVERS à Montaigut.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

132-15295 MAIGNANT-BONNIOL (63)

x et ts rens. Benoît MAIGNANT – Marie BONNIOL ca 1730, ca Jumeaux, Auzat-sur-Allier.

Bernard PRADON (cghav-3259)

132-15296 MAMET-TRONCHERE (43)

Asc. du couple Etienne MAMET, ° ca 1787, x Marguerite TRONCHERE, ° 18.05.1809, sans doute originaire de Chanteuges.

Geneviève AUDOUARD (cghav-2932)

132-15297 MERQUIOL-BAGES (63)

x et ts rens. Jean MERQUIOL – Françoise BAGES ca 1730 Auzat-sur-Allier.

Bernard PRADON (cghav-3259)

132-15298 NOTONNIER-VERGNE (15, 43)

x ou cm Pierre NOTONNIER (NAUTONNIER) – Anne VERGNE ca 1740-1755, ca Lubilhac (où ils +), Massiac.

Paul VERDIER (cghav-1333)

132-15299 OUDIN-BONNEFOY (43)

x ou cm Antoine OUDIN – Marie BONNEFOY av. 1660, ca Saint-Jeures.

Paul VERDIER (cghav-1333)

132-15300 de PARADES

Tous renseignements sur la famille DE PARADES dont :

- Léonard DE PARADES x Marguerite GAYNARD de BIDON ca 1595 ;
- Jean de PARADES x Françoise BOUDET de MORITON ca 1623 ;

- Jean de PARADES x Marthe DE VIGNE ;
- Pierre de PARADES x Marthe CEBERET ca 1650 ;
- Pierre de PARADES x Marguerite TIXIER ca 1662 ;
- Antoine de PARADES x Marie QUEYLARD ca 1699 ;
- Antoine de PARADES x Marguerite de LACHAUD ca 1708
- Jean de PARADES x Gilberte LUCQUET ca 1743 Riom
- Michel François de PARADES x Thérèse JUSSERAUD ca 1777 Riom.

Vincent de PARADES (cghav-3553)

132-15301 PAULIN-JOUBERT (63)

°, x (1770-1780), + et asc. Aimable PAULIN et Catherine JOUBERT, région Yssingaux, St-Maurice de Lignon.

Ginette BRENAS (cghav-3062)

132-15302 PERICAUD-BESSAYRE (63)

°, + et asc. du couple Jean PERICAUD x Grandrif 10.09.1701 Clauda BESSAYRE.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

132-15303 PICHOT-DUFAUD (43)

x av 1843 Baptiste PICHOT (° 16.06.1872 Langeac, + 27.05.1930 Villars 42) - Marcelline DUFAUD

Juliette MARCON (cghav-3480)

132-15304 POUILLOUX-MAZOIRE (63)

x Gabriel POUILLOUX (° 17.02.1705 au Broc, y + ap. 1747) – Catherine MAZOIRE (° ca 1702, + 12.02.1747 au Broc)

Ginette GOURBEYRE (cghav-3495)

132-15305 ROCHEFORT (63)

+ ap. 1684 à Montaigut d'Antoine ROCHEFORT, avocat en Parlement, veuf de Marie PRECHONNET.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

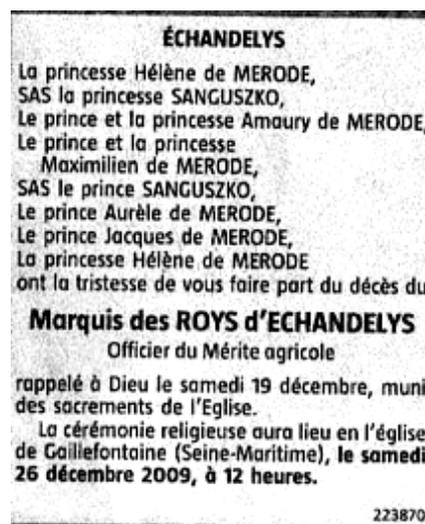
132-15306 RODARIE-MONAT (63)

°, + et asc. du couple Claude RODARIE x 05.07.1747 St-Just-de-Baffie Isabeau MONAT.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

\*132-15307 des ROYS d'ECHANDELYS (63)

Fortement intriguée par cet avis d'obsèques paru dans la Montagne du 24.12.2009, j'aimerais savoir :



- qu'elle était cette famille des marquis des ROYS (origine, implantation à Echandelys, depuis quelle époque, pourquoi ?)
- quels liens avec la famille de MERODE (d'origine belge, me semble-t-il),

- les origines des princes de SANGUSKO et leurs liens avec les précédents.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (cghav-1587)

*NDLR : le Bottin Mondain devrait pouvoir répondre aisément*

132-15308 SICARD-AMPILHAC (43)

+ François SICARD, ° 15.08.1838 Langeac, x 22.02.1864 Vazeilles Philomène AMPILHAC (AMPILLAT)

Juliette MARCON (cghav-3480)

132-15309 SAZY-RAYNARD (63)

x et ts.rens. Benoît SAZY – Anne RAYNARD ca 1730 ca Brassac-les-Mines.

Bernard PRADON (cghav-3259)

132-15310 SOLEILLAND-BONNEFOI (63)

° et + du couple Guillaume SOLEILLAND – Marie BONNEFOI x 16.09.1766 Grandrif ou St-Just-de-Baffie.

Paulette RAVIT (cghav-2370)

132-15311 SYBEYRE (43)

Ts rens. sur Jeanne SYBEIRE de Josat, marraine de Marie Madeleine NUEL ° 09.05.1770 Frontes (Monlet), fa Jacques et Vitale MALFANT, le parrain étant Etienne MALFANT de La Chapelle-Bertin.

Alix ANTOINE (cghav-2829)

## QUESTIONS GÉNÉRALES DU FORUM

\*@132-15312 « Albat »

Que signifie "L'albat" que je trouve au début de beaucoup d'actes de décès à Auzat (63) vers les années 1770-1780.

Je pense qu'il s'agit de décès d'enfants car il n'y a pas de mention d'âge approximatif contrairement aux adultes.

Daniel PONASSE (cghav-2325)

\*@132-15313 « Obiit »

. Je souhaiterais connaître la signification exacte du mot « Obiit.....' » que j'ai remarqué, à deux reprises, en marge d'acte de baptême.

Yves CARTIER (cghav-3314)

\*@132-15314 Inhumation dans l'église

Lu sur un acte de décès, textuellement : « *inhumée dans cette église paroissiale sans tirer à conséquence pour l'avenir* ». Qui pourrait m'expliquer ce que cela veut dire ?

Nathalie ROUX (cghav-3441)

\*@132-15315 Majorité matrimoniale

Afin de mieux cibler la recherche de certaines naissances, j'aimerais savoir jusqu'à quel âge ont été « mineur pour le mariage » en 1786.

Annie FRIER (cghav-3065)

\*@132-15316 Registres d'état civil

A quoi correspond la différence entre « série du greffe » et « série communale » ?

Vincent de PARADES (cghav-3553)

\*@132-15317 Papiers d'identité

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de quels papiers, délivrés par qui, devait disposer un marchand italien pour circuler et se marier en France ? Sont-ils conservés aux archives ? sous quelles cotes ?

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

\*@132-15318 Actes de nomination des notaires seigneuriaux

On peut trouver les "lettres patentes" des notaires royaux dans la série V1 au CARAN, avec en référence une nomination signée à Versailles et la date de naissance,

mais je ne trouve pas dans cette série les notaires seigneuriaux. Était-ce seulement un acte authentique ?

Même question pour les feudistes.

Marie-Françoise DUSSERT-BELIN (cghav-2205)

@132-15319 Prénoms identiques

Il n'est pas rare de trouver plusieurs frères ayant le même prénom. Si, lors du mariage, il n'est pas inscrit sur l'acte « première » ou « second du nom », on ne sait pas lequel de ces enfants s'est marié. On peut faire la différence avec les âges, mais c'est souvent un peu aléatoire. Lorsque j'ai un doute, j'ai décidé de choisir l'enfant le plus âgé. Qu'en pensez vous ? Est ce une erreur ?

Jean Luc VILLAIN (cghav- 3529)

\*@132-15320 Praticien

A quoi correspondait un « praticien » au seizième siècle ?

Vincent de PARADES (cghav-3553)

\*@132-15321 Traiteur

En 1825 à Clermont j'ai un acte de mariage où 2 des témoins sont « traiteur ». En quoi consistait ce métier, avait-il la même signification qu'aujourd'hui ?

Annie FRIER (cghav-3065)

\*@132-15322 Jean FERRAT

Dans une rétrospective sur la vie de Jean TENENBAUM, dit FERRAT, diffusée à la suite de son décès, il a été dit que sa mère était auvergnate. Connaît-on cette ascendance ?

Hélène LOCHEY (cghav -2018)

## QUESTIONS PARTICULIÈRES DU FORUM

@132-15323 ARNAUD

° Jacques Antoine ARNAUD vers 1700-1710 au Puy en Velay. Cet ARNAUD est reçu habitant de Genève en 1732 il est alors dit "relieur de livres du Puy en Velay."

Vincent HUFTIER (cghav -3572)

132-15324 BAGUE(T)(S)-MARTIN (63)

x1 Jean BAGUET (BAGUES), ° 23.08.1715 Mazoires, fs Pierre et Françoise SPINOUX avec Catherine MARTIN av. 1756, à Mazoires ou env. Cet ancêtre, chaudronnier commerçant, est venu dans le Loiret où il s'est marié 2 fois et où il est + 11.09.1774.

Cécile DUMAS (cghav-3555)

@132-15325 BASSET-MEYDIEU (15)

°, x ca 1724, et asc. du couple François BASSET (+18.01.1763 Apcher) - Anne MEYDIEU (+ 10.08.1787 à Drignac) dont Jacques ° 1724 Drignac et plusieurs autres.

Nicole VANDOME (cghav-3549)

@132-15326 BLANC-FAURE LACROIX

Ts rens. sur le mariage (trouvé sur Bigenet) de Etienne BLANC - Marie FAURE LACROIX en 1682

Hélène LOCHEY (cghav-2018)

@132-15327 CLET (43)

Antoine CLET était un imprimeur du Puy en Velay au 18<sup>e</sup> siècle, connu également pour avoir écrit des pièces de théâtre. Il serait né vers 1701 d'un père originaire de Dresde en Saxe dont le patronyme était KLATT venu au Puy fin 17<sup>e</sup>. Que sait-on d'autre sur cet Antoine ? A-t-il eu des frères ou/et des sœurs ? Lui connaît-on une descendance sur le Puy ou ailleurs ?

Je m'interroge aussi sur les circonstances qui ont pu faire venir au Puy un Allemand, protestant de surcroît, qui dû abjurer pour pouvoir s'installer imprimeur, ce qui semble peu courant à une époque qui voit plutôt le phénomène

inverse à savoir l'installation dans les pays allemands de réfugiés protestants français !

Vincent HUFTIER (cghav- 3572)

@132-15328 COMMUNAL- MONTAGNE (63)

Ts rens. sur le couple Antonia COMMUNAL - Jean MONTAGNE, dont une fa Marie x 08.10.1776 St Quentin sous Sauxillange. Je n'arrive pas retrouver leur traces; peut-être sur Condat-les-M., Echandelys ...

François FAYE (cghav-2068)

@132-15329 CONCHE-FAURE (63)

° Antoine CONCHE, fs Mathieu et Marguerite FAURE.  
x1) 25.09.1753 Anne CHEVALIER, x2) 15.04.1776 Clauda FARCE, les 2 à St Amant R-S. (lacune AD en ligne)

Josette BLINEAU (cghav-2985)

@132-15330 CONCHE-POINTU (63)

° Antoinette CONCHE x en 1786 avec Jean GROLET à St Amant Roche Savine.

x de ses parents Jean CONCHE et Anne POINTU.

Josette BLINEAU (cghav- 2985)

@132-15331 COUPAT-DEBITON (63)

° des époux Jean COUPAT, ca 1656 à Champétières (y + 09.03.1712 village de Susmontargues), peut-être fs de Pierre, y x 28.05.1686 Catherine DEBITON.  
° ca 1660 à Champétières (y + ca 1703)

Jean-Louis COUPAT (cghav-3561)

@132-15332 DOURIS-SAINT-JOANNY (63)

x Claude DOURIS - Anne SAINT-JOANNY Thiers ou env., entre 1724 et 1731. En 1735, ils habitent le village des Lombards.

Gérard ORSEL (cghav -2530)

@132-15333 DRELON-THIERRY (63)

x Antoine DRELON - Françoise THIERRY à Clermont-Ferrand avant 1800. Le couple habitait rue Neuve (actuelle rue du Onze Novembre) en 1821 où il était dit négociant  
Toutes infos sur cette famille DRELON av. la Révolution.

Henri PONCHON (cghav-62)

@132-15334 DUCROS-SAINTE-MARTINE (63)

x Gilbert DUCROS - Marie de SAINTE-MARTINE, ca 1700 à Saint-Hilaire-près-Pionsat ou sa région.

Lucette BILLOT (cghav-1950)

\*@132-15335 DUMOUSSET-DOURIS (63)

x Gilbert DUMOUSSET - Antoinette DOURIS dont Claude ° 28.11.1790 Thiers (et d'autres enfants entre 1793 et 1814).

Antoinette n'a alors que 14 ans ½, puisqu'elle est née à Thiers le 23.03.1776, fa Pierre, forgeron de la Rigaudie, et Marie CHABROL. A-t-elle pu avoir une dispense de mariage, et a-t-elle alors été mariée ailleurs que dans son église (St Genès de Thiers) ?

Gérard ORSEL (cghav-2530)

@132-15336 DUPRAT-CROMARIAS (63)

x Antoine DUPRAT - Jeanne ? CROMARIAS dont au moins Eulalie ° 24.08.1807 Pionsat.

Hervé BABIN (cghav-2019)

@132-15337 FILIAT-CHABANIS (63)

x et asc. Pierre FILIAT - Alix CHABANIS dont Claude x 04.09.1708 Grandrif Marguerite SOLEILLANT.

Jean-Louis JACQUET (cghav-3556)

\*@132-15338 GARDY-SAUADET (63)

Ascendants du couple Marc GARDY x 02.09.1734 Chaméane Marguerite SAUADET.

François FAYE (cghav-2068)

\*@132-15339 GIRAUD-CHAMBOY (63)

Baptême de Catherine et Jeanne GIRAUD, fa François et Marie CHAMBOY (1725/1727) à Montcel. Les années 1702 et suivantes ne sont pas en ligne aux AD.

Hélène LOCHEY (cghav-2018)

@132-15340 GRANGE-TINET (63)

x Antoine GRANGE, ° 09.05.1862 La Chardie, Ambert, + 26.03.1933 St-Julien - Marie TINET ° 11.05.1867 Clermont, + 09.05.1728 St-Julien.

Thierry GRANGE (cghav-2584)

\*@132-15341 GRANGE-VIALIS (63)

+ du couple Antoine GRANGE ° 08.04.1731 Le Monestier y x 22.06.1756 Anne VIALIS, y ° ca 1731.

Thierry GRANGE (cghav-2584)

\*@132-15342 GRENOUILHAT-DESCOUTEIX (63)

x Gaspard GRENOUIL(H)AT - Marie DESCOUTEIX dont au moins Marien ° 09.02.1751 Charensat.

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

@132-15343 GROISNE-DEGEORGES (63)

x Paul GROISNE - Catherine DEGEORGES ca 1800 à Aigueperse ou dans les communes proches ou jointives du Puy-de-Dôme.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

\*@132-15344 JALLOT-BARRIERE (63)

Mon aïeule Marie JALLOT (x Marcillat 1732 Antoine LAGRANGE) était fa de Guillaume (°ca 1655, dit natif de St-Hilaire à son + le 21.10.1730) et de Marie BARRIERE Depuis 40 ans que je cherche, je ne trouve aucune trace de ce couple.

Or à Marcillat, à cette époque, les DELARUE ont pour surnom BARRIERE. Il n'est donc pas illogique de chercher le mariage Guillaume JALLOT x Marie DELARUE.

Dans les relevés de St-Hilaire du CGHAV figure en 1703 le mariage de Jean JALLOT avec Marie DELARUE. Est-ce déraisonnable de penser qu'ils pourraient être mes sosas si longtemps recherchés ? Les dates sont bonnes en tous cas. Existe-t-il des éléments (enfants, parrains-marraines, témoins) permettant d'assimiler Jean à Guillaume ?

Jean-Yves AUCLAIR (cghav-1127)

@132-15345 MARCHAND-PEROT (63)

Ts rens. sur le couple Antoine MARCHAND x Gilberte PEROT av. 1690 région de Pionsat. Gilberte PEROT s'est remariée le 28.08.1704 avec Pierre PEYRONNET.

Alain PERCHE (cghav-1464)

@132-15346 MARSEPOIL (63)

° Benoit MARSEPOIL fs Jean et Jeanne HERITIER, x 10.12.1714, St Amant R-S Antoinette GROLET.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

\*@132-15347 MAZIN-CHAULIAGUET (15)

x Géraud MAZIN - Antoinette CHAULIAGUET, dont Marie ° le 03.05.1809 La Chapelle Laurent et x 07.06.1838 Allanche Claude ALBARET.

Il n'y a pas de CHAULIAGUET sur cette commune, au mieux des CHAULIAGOU ou CHOULIAGOU et en remontant vers 1750, des SOULIAGOUX.

Pourrait-il s'agir du même patronyme, comme j'ai eu le cas récemment avec celui d'ORADOUR devenu AURADOUX (ce que j'ai pu confirmé sur plusieurs actes), ou bien est-ce trop tiré par les cheveux ?

Nathalie ROUX (cghav-3441)

\*@132-15348 MOUTET-BRUN (15)

Asc. du couple Jean MOUTET x Soulages 13.07.1746 Catherine BRUN. Leur mariage n'étant pas filiatif et un manque existant dans les registres au début des années 1700, comment débloquent la situation ?

Jean Luc VILLAIN (cghav-3529)

@132-15349 NUEL-SIBAUD (43)

x et asc. d'Anne NUEL, ° ca 1779, x Claude SIBAUD de Saint-Alyre d'Arlanc (63). Pas de trace de son mariage, ni de son patronyme dans le canton d'Arlanc. Je suppose que Anne (-Marie) NUEL - orthographiée également NOËL par erreur - était originaire du 43..

Alain GALLAND (cghav-3532)

@132-15350 PAPON-MICHON (15)

x et asc. du couple Guillaume PAPON - Jeanne MICHON ca 1660 (ou avant). Lui est décédé le 23.01.1728 à Condat en Feniers (Grand Jaulon), où ils ont eu au moins 3 enfants : Jean °1660, + 1732, ? °1674, Catherine °1684.

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

@132-15351 PELLISSIER (63)

° Jean PELLISSIER ca 1718 Rentieres, y + 22.05 à l'âge d'environ 60 ans. Son épouse Elisabeth DUFOUR y ° ca 1724, y + 02.03.1779 à l'âge de 55 ans environ.

Evelyne PELISSIER (cghav -2836)

@132-15352 POUVEROUX-

x et asc. Marie POUVEROUX - Jean. CHADEMAY. Leur premier enfant naît à Bansat en l'an VIII.

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

\*@132-15353 PREVOT-CHAULIAGUET (15)

x Mathieu PREVOT (° 18.03.1738 Soulages, fs François et Marguerite TALAMANDIER) avec Marguerite CHAULIAGUET. Ce couple a eu 10 enfants, tous nés à Soulages entre 1767 et 1789. J'ai cherché sans succès sur toutes les communes avoisinantes.

Jean Luc VILLAIN (cghav- 3529)

@132-15354 PROMEIRAT- ROUX (43)

Cm et desc. du couple Jean-Baptiste PROMEIRAT, (° le 16 août 1834 à St Etienne-s-Blesle, Pressac) et Jeanne ROUX, (° 05.02.1848 à Blesle) x le 27.09.1871 à Blesle.

Nathalie ROUX (cghav -3441)

@132-15355 PROMEIRAT-AUBIJOUX (43)

x et desc. du couple Jean PROMEIRAT (° ca 1804 et + le 17 avril 1848 à St Etienne-s-Blesle) et Jeanne AUBIJOUX dont Jean-Baptiste ° en 1834 à St-Etienne-s-Blesle.

Nathalie ROUX (cghav -3441)

@132-15356 SOLEILLANT-BONNABAUD (63)

x, asc. et ts rens. Antoine SOLEILLANT - Françoise BONNABAUD dont Marguerite x Grandrif 04.09.1708 Claude FILIAT.

Jean-Louis JACQUET (cghav-3556)

@132-15357 de SOLLAS-de LAGREVOL (43)

x et desc. de Claude de SOLLAS x Marguerite de LAGREVOL, ca 1760 à Marnhac.

Guillemette DELL'ANGELO (cghav -1460)

@132-15358 TERRASSE (63)

Que sont devenus Charles TERRASSE, ° 03.06.1824 Tours-sur-Meymont et Marie Anne TERRASSE, y ° 15.07.1826, enfants de Jean et Françoise CHAMBON, y x 13.01.1819 et installés à Romagnat av. 1831.

Danielle TEYRASSE (cghav-2492)

@132-15359 THEVENIN-CHAPUT (63)

Ts rens. sur le couple Gabriel Etienne THEVENIN - Marie CHAPUT, les 2 + av. 1773, probablement sur Echassières.

Je leur connais 2 enfants :

- Antoine THEVENIN, ° 03.03.1757 Echassières, + 03.03.1842 au château de Monteloux. Curateur de sa sœur Marie et témoin à son mariage en 1773 à Echassières. Parrain de sa nièce Marie Catherine BICHARD en 1775 à Montaigut. Elu maire et conseiller du roi à Montaigut le 11.10.1785.

- Marie THEVENIN (ma sosa 227) ° ca 1751 Echassières y x 17.08.1773 Antoine BICHARD (1742-1794), avocat au parlement, conseiller du roi, président de la juridiction Royale des dépôts de sels de Montaigu et Pionsat, fils de René BICHARD et de Marie JALLOT. Elle + 18.06.1831 à Montaigut-en-Combrailles.

Ce couple a-t-il été étudié ? Où se trouve le château de Monteloux ?

Geneviève MORVAN (cghav-1380)

@132-15360 VIGIER-LAGRIFFOL (15)

Asc. du couple Antoine VIGIER x Fontange 23.01.1712 Marguerite LAGRIFFOL.

Jacques PIGNOL (cghav-2447)

@132-15361 VIGIER-PROMEIRAT (43, 15 ?)

x ca 1790 François VIGIER - Marie PROMEIRAT dont Guillaume ° ca 1793 La Farreyre (Chastel 43) et x 12.08.1818 Lastic (15) Antoinette GARDISSAL.

Jean Luc VILLAIN (cghav-3529)

\*@132-15362 VISSEYRIAS (63)

+ Baptiste VISSEYRIAS b ° 20.02.1806 Le Monestier, y x 16.09.1828 Jeanne PRADIER, dont Antoine y ° 19.11.1829

Thierry GRANGE (cghav-2584)

\*@132-15363 VIVIER-POMMEIRAT (43, 15)

x ca 1790 François VIGIER - Marie POMMEIRAT dont Guillaume ° ca 1793 La Farreyre (Chastel, 43), x 12.08.1818 Lastic (15) Antoinette GARDISSAL.

Jean-Luc VILLAIN (cghav-3529)



## Réponses du CGHAV



130-15051 Les communautés moyenâgeuses de Thiers  
Aux références bibliographiques indiquées dans les n° 130 et 131 d'AmA !, j'ajouterais :

- « *Les communautés de famille en Auvergne* » d'A. CHASSAIGNE, thèse de droit, Paris 1911, 210 p.

- « *Brins d'histoire de Thiers* » d'A. BIGAY, Ed. de Bussac, Clermont-Fd 1963.

Marie-Claude CHASTEL (cghav-468)

131-15143 BRUN (63)

Marie BRUN + 19.04.1776 Jozerand.

T : Gilbert DUPÖUZADOUX fils , Blaise JARLES gendre  
Daniel DEGEORGES (cghav-12)

131-15167 MALMENAIDE-JARRIX (63)

Jacques MALMENAIDE, ° 26.12.1706 St-Martin-des-O. (SMO), fs Damien (+ av. 1741) de Malmenayde et d'Anne MAREYNAT x 05.09.1741 SMO. Marguerite JARRIX y ° 11.06.1716 ou 21.06.1721 de Pierre de Jarrix et Marguerite CHO(U)RAND.

Le x Damien MALMENAIDE - Anne MAREYNAT non trouvé à SMO., mais à Ambert, le 30.10.1703, Damien MALMENAYDE, fs + Antoine, de SMO. x Jeanne MAREYNAT fa Pierre et Marie RICHARD.

Pierre JARRIX, fs Barthélemy et Alix JARROUX x SMO 23.09.1704 Marguerite CHO(U)RAND, fa Damien et Anne MEISTRE de Valcivières.

Barthélemy JARRIX x St-Martin-des-O. 29.10.1675 Alix JARROUX (parents non cités).

Michèle VERNAUDON-ROLLE (cghav-1587)

131.15167 MALMENAIDE (compléments)

2- Jacques MALMENAIDE, ° 29.11.1715 St-Martin-des-Olmes (SMO), y + 02.06.1747, y x 05.09.1714

3- Marguerite JARRIX, ° 11.06.1716 SMO, y + 09.02.1786

4- Damien MALMENAIDE, ° 31.12.1675 SMO, y + 15.07.1732, x 30.10.1703 Ambert

5- Jeanne MARREYNAT, ° 01.05.1686 Ambert, + 07.09.1767 SMO

6- Pierre JARRIX ° ca 1681, + 14.12.1767 SMO, y 23.09.1704 SMO

7- Marguerite CHOURAND, ° ca 1682 St-Romain, + 11.10.1753 SMO, fa Damien et Marie MAITRE

8- Antoine MALMENAIDE, + 20.07.1694 SMO, y x 15.05.1663

9- Damiane GUILLAUMONT, + 07.10.1702 SMO

10- Pierre MARREYNAT, ° 20.03.1643 Ambert, y + 10.12.1705, fs Damien et Clauda DEGEORGES

11- Marie RICHARD, ° ca 1650 fa Pierre et Jeanne BESSON

12- Barthélemy JARRIX, ° 12.09.1653 SMO, y + 29.01.1722, fs Benoît et Denise CROHET, y x 29.10.1675

13- Alix JARROUX, ° 25.06.1656 SMO, + 11.03.1714, fa Jean et Françoise GOUBEYRE

Daniel DEGEORGES (cghav-12)

131-15171 PASCAL-GUERIN (43)

François PASCAL x 04.02.1658 St Arcons de Barges Marguerite GUERIN ; Cm CHOUVET à Coucouron (07)

François, fs Estienne et Clauda GABRIEL dont je recherche le x.

Marguerite GUERIN de Coucouron, fa Jacques et Anne MARION (x 03.08.1625 Coucouron).

Pierre PASCAL ( cghav-386)

131 .15180 ROCHER

Jean ROCHER + 25.04.1803 63374 St-Martin-des-Olmes, T : Antoine ROCHER, fils

Marguerite MALMENAIDE + 28.06.1789 St-Martin-des-Olmes, T : Jean ROCHER, époux

Ce sont les sosa 148 et 149 de mes enfants

Daniel DEGEORGES (cghav-12)

131-15185 TAVERNIER-ROUDIER (43)

Le couple Etienne TAVERNIER x Marie RODIER ou ROUDIER réside à Barges, mais je ne connais pas le x.

Ils sont les parents de :

1- Claude x St Arcons de Barges 28.01.1693 Marguerite MATHIEU

2- Jeanne x St Arcons 24.11.1698 Jean ALARY

Pierre PASCAL (cghav -386)

131- 15188 VIALARD-PASSEMARD (63)

Martin VIALARD, scieur de long du lieu de Lasfond, St-Germain l'Herm, et Jeanne PASSEMARD ont eu au moins 3 enfants, morts en bas âge :

1- Pierre VIALARD, ° 25.05.1791 St-Germain l'Herm, p/m : Pierre PASSEMARD, oncle maternel du lieu des Fouroux (Doranges) ; Jeanne MAPUR/CHAPUR, sa cousine paternelle aussi de Lasfond

+ 14-08-1791 St Germain l'Herm âgé de 2 mois et demi. Présents : Pierre PASSEMARD de Doranges son parrain, et Georges VAURILLON de cette ville.

2- Jean VIALARD, ° 28.05.1793, + 11.06.1793 St Germain l'Herm.

3- Pierre VIALARD, ° 1795, + 14 ventôse an VIII Lasfond, Déclarants : « *Jeanne PASSEMARD femme à Martin VIALARD (absent) âgée de 38 ans, Antoine NIGON, propriétaire âgée de 39 ans et Benoit BORLELLAY (? ) cultivateur âgé auprès de 38 ans tous*

*habitants du lieu de Lasfond en cette commune de St Germain l'Herm. »*

Par ailleurs, Annie PETIT indique que :

- Jeanne PASSEMARD serait née le 24.02.1756 à Doranges mais dans l'acte de décès de son fils Jean, il est indiqué qu'elle à 30 ans (en 1763) et native de cette commune (St Germain l'Herm). Il est possible aussi que le « native de cette commune » concerne l'enfant décédé car l'orthographe du rédacteur est assez approximative et dans l'acte de décès de son fils Pierre, il est indiqué qu'elle a 38 ans (en 1762). Enfin, dans l'acte de décès de Jeanne PASSEMARD, il est indiqué qu'elle est originaire de Doranges, qu'elle est âgée de 65 ans (°1757) ce qui pourrait confirmer une naissance en 1756. Elle est décédée le 24 octobre 1822.
- Martin VIALARD serait né vers 1759 : selon son âge dans l'acte de décès de son fils Jean (32 ans), ce serait 1761... Il serait fils de Pierre VIALARD et Vitale AHON

Line LEMAITRE (cghav-3560)

#### 131-15201 Paroisse à identifier

En lisant cette question, j'ai trouvé que le nom du « bourg et paroisse de **Bobalet** » ressemblait étrangement, à une dyslexie près, à celui du village de **Boslabert** qui fait partie aujourd'hui de la commune de Rochecharles-La Mayrand. L'acte de x précise d'ailleurs que la mariée est originaire de La Mayrand.

J'ignore s'il y avait des notaires à Boslabert en 1787. Alain Rossi, dans sa réponse, indique bien le lieu du notaire, **Valbeleix**, mais ne répond pas à la question posée sur **Bobalet**. Il se trouve que Valbeleix est à 3 km à vol d'oiseau de Boslabert.

Je formule donc les hypothèses suivantes :

- BOBALET est pour BOSLABERT,
- le notaire HARDY (ou AUDY ou ANDY) a pu se déplacer de Boslabert à Valbeleix, à moins qu'il s'agisse d'une approximation venant du curé qui rédigea l'acte de mariage. Hélène Plantard ne précise d'ailleurs pas dans quelle paroisse elle a relevé ledit acte.

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

#### @131-15236 LESCALE-MARRET (43)

#### @131-12237 MARRET-PISSIS (43)

Avec l'aide de Jean Louis Marsset, de Jean Maisonneuve et de Catherine Thomas, je réponds moi-même à ma question J'ai commis une très grosse erreur sur la personne de Anne MARRET et voici les éléments rectifiés :

2. Yves LESCALE, ° 29.03.1741 Brioude Notre Dame (p/m Yves MARTINON potier de Brioude et Marie BAGES), + 24.07.1784 Vieille Brioude x Brioude St Jean 01.06.1762, Tém.: Joseph GOY chirurgien, Etienne LESCALE, Robert CHARTRON, Antoine DUMAS
3. Anne MARRET, ° ca 1744 (18 ans au x, 58 ans au +) à La Rochette (Chaniat - 43), + 23 frim. an 11 Brioude, Moulin de Dardelin d'où 11 enfants bapt. soit à Brioude St Jean, soit à Vieille Brioude. Dans les p/m on trouve : Joseph GOY gd oncle maternel, Françoise CHAZELLE gd mère pat., Anne MARRET tante, Antoine DUMAS (2e époux de Françoise CHAZELLE), Pierre LESCALE oncle, Marie MARRET gd tante, Jean Marie MARRET bourgeois, Jean Noel MARRET chirurgien oncle, Jean Baptiste MARRET oncle, Yves LESCALE oncle)

4. Pierre ESCALE (jamais noté LESCALE), ° ca 1684, + 15.12.1748 Brioude St Jean, âgé de 64 ans x où ?, ca 1735/1740

5. Françoise CHAZELLE, ° 25.01.1716 Chabreuges (psse de Brioude St Jean) (elle x2 Brioude Notre Dame 13.09.1751 Antoine DUMAS, du Puy, tailleur puis marchand)

Pierre ESCALE semble se marier assez tardivement (ca 45 ans) et ce pourrait être un second mariage. On relève à Craponne sur Arzon le 22.02.1724 x Pierre ESCALE, marchand, fs + Etienne et Claua CLAVEL avec Jeanne CHOMETTE, est-ce le même ? (élément de confirmation + à l'hôpital St Robert de Brioude le 14.06.1729 d'une Jeanne CHOMETTE, sans autre CHOMETTE à Brioude)

donc hypothétiques :

- (8. Etienne ESCALE, + av. 1724)

- (9. Claua CLAVEL)

6. Jean MARRET bourgeois de La Rochette (psse de Chaniat : les paroisses de cette région autour de Lamothe, Javaugues, etc, ont un statut que nous avons du mal à cerner)

7. Marie PISSIS sur laquelle nous n'avons pas d'information

*(Note 1 : elle est probablement de Chaniat où il y a des PISSIS.(d'après Jules VILLAIN « La France moderne – Haute-Loire = :Guillaume PISSIS et Louise de VERGEZE donnent issue à 2 branches, l'aînée avec Louis PISSIS, Dr en médecine, x Anne LUGUET, la cadette avec Antoine ° 2.11.1169, x1 Antoinette (DE) REYROLLES, d'où un fils Jean Noël, x2 Isabeau MAIGNE d'où plusieurs enfants dont une Marie Anne, ° 1711)*

Jean MARRET et Marie PISSIS ont eu deux enfants :

- Jean Noel, ° 23.12.1740 Lamothe, chirurgien juré de Craponne x Brioude St Préjet 22.10.1771 Honorée GALABRUN

et Anne MARRET ci-dessus en « 3 »

*(Note 2 :: Jean MARRET x2 Lamothe 02.09.1749 Marguerite BRUHAT (+ Vieille Brioude 27.04.1765) d'où au moins 4 enfants dont Anne [° 14.07.1749 av. x des parents, tante/marraine d'enfants d'Yves LESCALE], et Jean Baptiste [oncle/parrain d'enfants d'Yves LESCALE])*

10. Etienne CHAZELLE de Chabreuge (psse St Jean de Brioude)

11. Marie LACOMBE de La Besseyre St Mary ?

En l'absence de données sur le mariage 6 x 7, la vraisemblance fait de Jean MARRET le fils de

12. Vital MARRET ° 22.04.1640 Vieille Brioude (VB), y + 30.06.1720, âgé de 82 ans (qui x1 VB 23.07.1667 Françoise (DE)LAGRANGE + 11.01.1692, sp) x2 ca 1693

13. Jeanne LAZ(E/I)NIER, ° ca 1675 Lavaudieu, + 17.05.1735 VB âgée de 60 ans

d'où au moins 6 enfants : Anne qui x 23.06.1737 Joseph GOY, chirurgien (gd oncle d'enfant de Yves LESCALE) ;; Julien, procureur d'office de VB, + 1741 ; Marie ° 29.10.1706 VB, + 6.01.1777 âgée de 70 ans, célibataire, gd tante et marraine d'un enfant de Yves LESCALE ; Jacques et Jean Antoine dont l'un des deux est sans doute le Jean MARRET n° 6

24. Pierre MARRET  
 25. Isabeau BONNETON + 12.08.1688 VB (âgée de 49 ans ?)  
 26. Jean Antoine LAZINIER de Lavaudieu  
 27. Marie RICHARD (les deux sont peut être parents de Vital LAZINIER, bailli de Lavaudieu qui x VB 12.10.1751 Marguerite BEAUREGARD

Les problèmes restant à résoudre sont

- 1/ trouver le mariage entre Jean MARRET et Marie PISSIS, qui aurait dû être célébré à Chaniat : il ne se trouve pas à Lamothe (dt les BMS débutent en 1737), ni à Brioude, ni à Vieille Brioude. Peut-être Javaugues, Labrousse, Cougeat, voire Paulhaguet (un curé Jacques PISSIS y disparaît en 1777) et affirmer ou infirmer la relation avec les PISSIS de Chaniat
- 2/ confirmer l'origine de Craponne de Pierre ESCALE, (le décès de Jeanne CHOMETTE (1729) est cohérent avec un x2, Françoise CHAZELLES ca 1735/1740

Par ailleurs la famille MARE / MARÉ / MARET / MARRET, fondateurs de cloches de Brioude, est totalement différente des MARRET originaires de Vielle Brioude où on les trouve avant 1600 dans des offices de niveau bourgeois (notaire, châtelain, procureur, chirurgien)

Merci d'avance si vous pouvez apporter une petite pierre à cette construction

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 132-15254 Devenir des archives des généalogistes amateurs

Les réflexions de la FFG n'ont pas abouti. Le problème de la conservation et de la gestion des archives des généalogistes amateurs est un véritable casse-tête, très difficile à régler. A ce jour, les Archives Départementales sont les seules institutions à même de contribuer à la sauvegarde de ces documents.

Confier ses archives peut se faire sous deux formes : un « dépôt » qui peut être provisoire (le déposant reste propriétaire), ou un « don » (définitif).

L'un et l'autre donnent lieu à la signature d'une « convention » entre les archives et le déposant définissant en particulier les conditions de communication.

Les archives, que ce soit en dépôt ou don devront sûrement être structurées avant leur dépôt (réalisation d'un inventaire et constitution de boîtes),

En ce qui nous concerne, on peut s'adresser :

**AD 63** : BP 20, 75 rue de Neyrat, 63018-Clermont-Ferrand Cedex 2. Tél. : 04 4323 4580. Contact : Solange GAUVIN, [solange.gauvin@cg63.fr](mailto:solange.gauvin@cg63.fr)

**AD 43** : BP 338, avenue de Tonbridge, 43012-Le Puy-en-Velay Cedex. Tél. : 04 7102 8219. Contact : Thierry ALLOIN, [thierry.alloin@cg43.fr](mailto:thierry.alloin@cg43.fr)

**AD 15** : 42bis rue Paul Doumer, 15000-Aurillac. Tél. : 04 7148 3338. Contact : Edouard BOUYE (directeur)

La rédaction

#### 132-15300 de PARADES

D'après mes archives Michel de PARADES, officier de santé, adjoint au Maire des Martres de Veyre, x le 07.04.1815 à Marie FAYON a une fille Eugénie, x le 26.04.1836 à Antoine BRAVARD.

Il était fils de Michel, ° le 05.09.1754, conseiller municipal des Martres de Veyre en 1791, x le 05.02.1784 à Antoinette VEYTIERE.

Antoine II de PARADES, notaire royal, bailli des Martres de Veyre x Marie COTHON, ° ca 1730, + le 28.01.1794,

filles de François, notaire royal et châtelain de la Sauvetat et d'Isabeau CHABRUT (J'ai les 5 générations au dessus en cas de besoin, 1558-1597).

Antoine de PARADES, avocat au Parlement, bailli de Monton, puis des Martres de Veyre, ° 14.05.1665, x Marguerite de LACHAUD.

Pierre de PARADES, notaire royal et bailli des Martres de Veyre, ° en 1630, + le 09.10.1693, x Marthe CEBERET, + le 30.11.1685, fille de Saturnain et Jeanne BARBARIN.

Jean de PARADES, notaire royal et greffier des Martres de Veyre, châtelain de Sainte Yvoine, x Françoise BOUDET, sœur de Pierre BOUDET.

Léonard de PARADES, praticien à Vic le Comte, notaire royal et procureur au comté d'Auvergne x Marguerite GEYNARD. Pierre de PARADES, praticien, témoin d'une constitution de rentes au chapitre de la Sainte Chapelle de Vic le Comte le 20.04.1558.

Bertrand de PARADES, écuyer du duc d'Albany, prince du sang royal d'Ecosse.

Gratien de PARADES, seigneur de l'Etang à Arles en Provence.

Source : archive de famille ne donnant pas plus de détail.

Jean MAISONNEUVE (cghav-160)

Complément : Marie COTHON ° ca 1730, + 28.01.1794, fille de François, notaire royal et châtelain de la Sauvetat, (° en 1690 et + le 31.08.1752) et de Isabeau CHABRUT

- Antoine COTHON, praticien, châtelain de la Sauvetat, Olloix et Authezat, ° en 1653 et + le 9/1/1738, x le . ? .05.1689 à Gabrielle de La GARDETTE, ° en 1660 et + le 30.07.1730, fille de François..

- Etienne COTHON, notaire royal, lieutenant en la justice d'Olloix, La Sauvetat et Cheynat, x le 16.04.1655 à Catherine RIBBES, fille de Pierre et Isabeau CHEVALIER

- Jean COTHON, praticien, notaire royal, lieutenant de la baronnie d'Olloix, Authezat et la Sauvetat x Jacqueline BARRIERE.

- François COTHON, praticien, notaire royal, lieutenant de la baronnie d'Olloix, Chaynat et la Sauvetat x N. BOUSSET.

- Antoine COTHON, notaire général pour la Reine et son procureur fiscal au bailliage du comté d'Auvergne en 1558-1575, x en 1er Béraude CHASSAING, fille de N. et Helix AVIT et en 2ème Anastasie PAYS.

Jean MAISONNEUVE (cghav-160)

En complément à ces réponses détaillées, vous devriez consulter le Dictionnaire des familles d'Auvergne, d'Albert de REMACLE., tome III, pp. 74-77 qui sont consacrées aux différentes branches de la famille de PARADES, installés d'abord à à Vic le Comte, puis Maringues, Clermont, les Martres de Veyre, Riom...

La parenté aux PARADE de Provence n'est toutefois pas prouvée, et Vital de PARADES (descendant de la branche de Maringues) fut condamné pour usurpation de noblesse à 600 Livres. Il n'a donc pas pu prouver sa parenté (qu'elle soit inventée ou pas, c'est une autre histoire).

REMACLE émet l'hypothèse que les REMACLE descendent de Pierre de PARADES, praticien à Vic le Comte en 1558, qui serait le père d'autre Pierre (ancêtre des branches de Maringues et Clermont), et Léonard (ancêtre des branches des Martres de Veyre et de Riom).

Jean-Noël MAYET (cghav- 657)

A noter que Remacle cite 3 petits-neveux du Vital condamné ci-dessus (fils d'un autre Vital, neveu dudit Vital) qui entrent tous trois comme gardes du corps du roi en 1755, 1756 et 1757 : dans cette fonction, ils ne peuvent pas avoir été reçus s'ils étaient considérés comme « non nobles »

Alain ROSSI (cghav-2140)

\*132-15307 des ROYS d'ESCHANDELYS (63)

Le Bottin Mondain que j'ai consulté (1992) et quelques questions sur internet, donnent les réponses suivantes :

Le marquis François des ROYS d'ESCHANDELYS, (probablement François Jean Marie Roger, ° 21.09.1903, + 1970 cf Remacle – Familles T.III p.265) x 03.06.1930 Yolande de POLIGNAC, ° 23.02.1903, + 26.12.1991, fa d'Héraclé et Marie Hélène de BOUFFEMONT

D'où 3 enfants :

- Hélène ° 03.03.1932 x 31.08.1954 Prince Jean de MERODE, d'où deux fils Amaury et Maximilien
- Etienne : ° 31.05.1935, marquis, l'objet du faire part
- Claude ° 09.05.1939 x 06.09.1969 Prince Peter SANGUZZO d'où un fils, Prince Paul SANGUZZO

Ces données vous donnent une bonne partie des personnages du faire-part. Les autres doivent être les enfants de MERODE

A noter qu'en 1933, Lucien GACHON note dans le T. 33 . p.301 des Mémoires de l'Académie de C-Fd, le marquis des ROYS comme propriétaire d'une grande surface forestière à Echandelys.

Alain ROSSI (cghav-2140)

@132-15312 « Albat »

J'ai rencontré ce mot dans les Pyrénées Orientales. : albat pour les décès d'enfants et obit pour les décès d'adultes.

Danielle LORTHIOS (cghav-2786)

D'après mes sources, il s'agirait de jeunes enfants, soit n'ayant pas encore l'âge de raison, soit n'ayant pas fait leur communion. Ailleurs, on trouve " l' enfant de ..". Il semble que ce soit une expression que l'on trouve en Catalogne. Ici, je penserais plutôt à des nouveaux-nés à peine baptisés.

Xavier LOCHMANN (cghav- 400)

@132-15313 « Obiit »

Du latin "obitus" (mort), obiit, ou obit désigne le service religieux célébré pour un décès.

Actuellement, on emploie assez souvent le mot "obituaire" pour désigner le registre des défunts.

Daniel PONASSE (cghav-2325)

En marge d'un acte de baptême il signifie que le nouveau né est décédé dans les premières heures ou les premiers jours qui ont suivi sa naissance (et éventuellement que le prêtre a reçu une obole pour célébrer un office).

Cette mention dispense le prêtre de rédiger un acte de sépulture, tout en mentionnant le décès, ce que ne font pas toujours ses confrères en cas de décès d'un nouveau-né ou d'un petit enfant.

Xavier LOCHMANN (cghav- 400)

Jean-Louis MARSSET (cghav- 2627)

@132-15314 Inhumation dans l'église

L'inhumation dans l'église était un privilège réservé aux desservants et à des familles nobles et dans ce cas le privilège était héréditaire, ou à des notables pour lesquels il s'agissait d'une exception que le prêtre rappelait par cette formule pour que la famille ne se fasse pas d'illusion pour les prochains décès familiaux.

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Un petit complément : Les « riches laboureurs » à partir du milieu du 17<sup>ème</sup> siècle ont pu également obtenir le droit d'être ensevelis dans l'église. L'Église étant à court d'argent elle autorisa ces ensevelissements contre paiement d'une redevance (rente dont il semble que les 2/3 revenaient à la Fabrique et le reste au curé), à laquelle il fallait ajouter une somme correspondant aux frais d'ouverture et de fermeture de la fosse. On retrouve trace de ces « actes de fondation » dans les archives notariales.

L'un de mes ancêtres a ainsi : « fondé (acheté ) tant pour luy que pour ses successeurs en l'église de ..... le droit de tombeau .... » avec le détail des sommes à régler, « payables annuellement et perpétuellement au quatrième jour de novembre prochain et à continuer le paiement chacun an à perpétuité.... » Acte en date du 19.03.1676.

Cette coutume perdure pendant environ 2 siècles, mais Louis XVI prend un arrêt en Conseil le 19 novembre 1776 pour cesser cette pratique injuste et peu hygiénique (!)

Hélène LOCHEY (cghav- 2018)

@132-15315 Majorité matrimoniale

La majorité matrimoniale est variable selon les époques.

- Sous l'Ancien Régime : 25 ans pour les filles et 30 pour les garçons

- Sous la Révolution : 21 ans pour les deux sexes

- Début de l'An XII (Code Civil de Napoléon) : 21 ans pour les filles, 25 pour les garçons

- Selon la loi du 21 juin 1907 : 21 ans pour les deux sexes

- Selon la loi du 5.07.1974 : 18 ans pour les deux sexes

Par « Ancien Régime » il faut entendre : à partir de l'Ordonnance de Blois de 1579 et jusqu'à la Révolution.

Avant l'Ordonnance de Blois, on parle d'âge nubile en droit canonique (12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons) qui correspond à la majorité matrimoniale de cette époque.

Hélène LOCHEY (cghav- 2018)

Sous l'ancien régime, la majorité des garçons comme des filles est fixée à 25 ans et ceci pour tous les actes de la vie.

- pour le mariage jusqu'à 25 ans tous deux doivent obligatoirement obtenir le consentement des parents (le père s'il est vivant, la mère si le père est décédé, un aïeul à défaut, ou enfin un frère ou à défaut un tuteur)

- pour le mariage si le garçon se marie entre 25 et 30 ans sans le consentement ci-dessus, il peut être déshérité mais le mariage ne lui est pas interdit.

- au delà de 30 ans, si le garçon n'est pas marié, c'est que les parents n'ont pas « fait leur travail » en lui trouvant une épouse convenable. Il ne peut donc plus être déshérité, même si les parents s'opposent au mariage.

De toutes façons, si les parents n'assistent pas au mariage, le consentement doit être donné par écrit ou par procuration. Si les parents ne sont pas présents ou n'ont pas donné explicitement leur consentement au mariage après 25 ans, leur avis doit officiellement être sollicité par les actes de « représentations respectueuses ».

La majorité étant fixée à 25 ans, si le garçon veut être autonome avant 25 ans et que les parents sont d'accord, il doit être « émancipé » (acte très solennel fait par devant notaire en présence du juge seigneurial et probablement avec l'avis du « conseil de famille », qui vérifient que celui qui émancipe ne subit pas de pression). Elle fait partie des « Coutumes d'Auvergne » qui furent écrites en 1510 et était donc très antérieure à l'Ordonnance de Blois.

Pour la fille, en pays de droit coutumier, elle n'est libre de ses droits qu'à la condition d'être veuve après mariage ou fiançailles. Sinon elle passe de la puissance paternelle en celle du mari.

Il semble exister des cas de « séparation de biens » où la femme administre donc ses biens propres en dehors de toute implication du mari. J'ai vu la mention de tels contrats de mariage, mais n'ai jamais eu l'occasion d'en lire.

Pour l'interdiction formelle du mariage (sauf cas exceptionnel) c'est l'âge de nubilité qui compte : 12 ans révolus pour la fille, 14 ans accomplis pour le garçon. Mais cet âge concerne le sacrement du mariage. Il n'empêche pas les contrats préalables, passés parfois entre enfants très jeunes. Même en ce cas, l'un ou l'autre des époux, quand il se présente devant le prêtre, peut refuser le mariage. Cette opposition empêche alors le mariage, sauf s'il y a eu cohabitation (manifestée par une grossesse par ex.)

Dans les actes que nous rencontrons, lorsque la fille était très jeune au mariage, il est rare que l'on trouve des naissances dans les mois qui suivent, c'est à dire avant 17 ou 18 ans.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### @132-15316 Registres d'état civil

Je réponds avec l'aide de Wikipedia.: c'est en avril 1667, dans l' « ordonnance touchant réformation de la justice » (aussi dite « ordonnance de Saint-Germain-en-Laye » ou « Code Louis ») que la tenue des registres en double est en principe rendue obligatoire, réduisant fortement la perte totale des informations pour cause de troubles, guerres, incendie ou dégradations par les rongeurs. L'un des exemplaires, dit « grosse » devra être conservé par le greffe du bailliage tandis que l'autre, la « minute », après avoir été paraphé, retournera entre les mains du curé desservant la paroisse. L'ordonnance avait pour but, entre autres, de substituer aux preuves par témoins devant les tribunaux royaux des preuves écrites, fondées sur les registres. En outre, le papier timbré devient obligatoire pour la confection d'actes authentiques. C'est d'ailleurs l'imposition d'une nouvelle taxe sur celui-ci qui provoqua, en 1674, la révolte du papier timbré, qui agite en particulier Bordeaux et la Bretagne.

Jean-Louis MARSSET (cghav-26217)

En théorie, les minutes conservées par les curés ont été remises en 1792 dans les mains des nouveaux officiers de l'état civil et donc transférées aux communes. Les grosses ont été transférées aux greffes des nouvelles administrations judiciaires, puis au XIXe siècle remises aux Archives Départementales (aux AD du Puy de Dôme, la série 6 E). Il reste que tous les règlements étant faits pour être contournés :

- Les désordres administratifs de la fin du règne de Louis XIV et de la minorité de Louis XV font que nos bons curés se sont sentis plus libres (comme tous les français de l'époque !), et ont cessé bien souvent soit de déposer la grosse au greffe soit même de la tenir. Un nouvel édit de Louis XV en 1736 a réaffirmé l'obligation de tenir les registres en deux exemplaires. C'est l'origine de la lacune des années 1710-1730 souvent constatée dans la série du greffe. Il arrive donc que la série dite communale contienne deux fois la même année voire trois fois (pour peu que le curé ait tenu un brouillon) !
- Des communes ont déposée leurs vieux registres à partir de la fin du XIXe siècle aux Archives Départementales (dans le Puy de Dôme, la série 3 E, qui n'est pas mise en

ligne sur Internet). Ce dépôt a ensuite été en théorie généralisé pour les petites communes (moins de 2.000 habitants), mais ce n'a pas été toujours respecté !

- Il est arrivé quelquefois que des registres paroissiaux aient été oubliés à la cure, au presbytère, dans le clocher... Lorsqu'ils ont été retrouvés, ils ont été versés soit aux Archives Diocésaines (qui elles-mêmes il y a une dizaine d'année les ont remis aux Archives Départementales du Puy de Dôme, pour former la série 33 J), soit directement aux Archives Départementales et dans ce cas réintégrées dans la série 3 E.

Cela explique qu'assez souvent, la série dite communale (en mairie, dans la série 3 E, 33 J) remonte plus loin dans le temps.

Tout ceci simplifie l'histoire de notre état-civil. Il faudrait expliquer aussi pourquoi il existe des épaves pour la fin du XVIe siècle, pourquoi certaines régions sont sinistrées généalogiquement parlant (aucune série), etc. J'avais écrit un article dans le numéro 62 d'AmA ! (4e trimestre 1992), qui mériterait d'être fortement actualisé.

Jean-Noël MAYET (cghav-652)

#### @132-15317 Papiers d'identité

Pour circuler en France, un étranger devait, comme de nos jours, disposer d'un passeport délivré par une autorité reconnue.

Où ce passeport était-il délivré ? Sans doute à la représentation française dans l'état souverain d'origine (république de Venise, Gd duché de Toscane, duchés nord italiens divers, etc.)

En reste-t-il des archives ? Si oui, peut-être aux archives des Affaires Etrangères...

Pour se marier, il fallait sûrement une attestation de baptême et de non mariage délivré par le curé de sa paroisse d'origine. Ecrits bien entendu en latin, langue de l'Eglise. Si cette attestation est conservée, ce ne peut être que dans le registre de la paroisse où le mariage a été contracté (et seulement dans la "minute" conservée localement). S'il y a eut contrat, le notaire doit en faire mention dans son acte, mais sans pièce conservée.

Ceci n'est qu'une première ébauche de réponse...

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### @132-15318 Acte de nomination des notaires seigneuriaux

Les notaires seigneuriaux, les procureurs fiscaux et autres officiers seigneuriaux obtenaient des lettres de provision d'office du seigneur et se faisaient recevoir devant le juge seigneurial, bailli ou son lieutenant. On peut trouver les P.V. de leurs réceptions, dans les archives des justices seigneuriales correspondantes (série B des AD).

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

#### @ 132-15319 Prénoms identiques

Ma méthode, dans ce cas, c'est d'aller voir les décès, ils sont assez explicites (environ 1 semaine, 5 jours, 8 mois, etc.). Les décès en bas âge étant nombreux, plusieurs des enfants potentiels se trouvent souvent éliminés.. Quelquefois plus tard, lors d'un décès d'adulte, on a un âge qui permet de rectifier l'erreur sur la personne. Avec des fratries dont les naissances sont tous les 18 mois, ce n'est pas toujours évident. Mais je crois que le pire c'est quand ils changent de prénom en cours de vie !

Annie FRIER (cghav-3065)

Il me semble qu'il y a 2 cas de figure lorsque des enfants portent le même prénom. Soit le premier est mort très vite

et on donne son prénom à celui qui naît immédiatement après. Il faut alors choisir le plus jeune. Le mieux étant de vérifier les décès. Soit le second doit son prénom à un aîné qui est parrain ou marraine ; et là, la différence d'âge doit permettre une identification au moment du mariage.

Xavier LOCHMANN (cghav-400)

Nos braves curés n'enregistraient pas beaucoup d'enfants décédés tout jeunes. Pour savoir s'ils ont vécu on est obligé de se rabattre sur la physiologie féminine : tant que la femme allaite, une nouvelle conception est possible mais très rare. Donc, si l'espace entre deux naissances est inférieur à 2 ans (= 9 mois de grossesse + 15 mois d'allaitement), il y a de bonnes chances pour que le premier enfant soit décédé dans les premières semaines de vie, SAUF SI...

Sauf si la famille est suffisamment aisée (nobles, grands bourgeois) pour se payer une nourrice. C'est le cas des familles où l'on rencontre une vingtaine d'enfants : André de FRETAT, lieutenant à la sénéchaussée d'Auvergne (x1 en 1578 et x2 en 1614) eut 17 enfants de sa première épouse et 6 de la seconde.

Pierre d'AMBOISE et Anne de BUEIL (parents de Jacques, évêque de Clermont) au 15<sup>e</sup> siècle eurent 17 enfants vivants dont 5 évêques ou archevêques.

Mais l'usage de nourrices dans nos petits villages était tout à fait exceptionnel. Par conséquent, sauf preuve du contraire, sur deux enfants nés à moins de 18 mois/2 ans d'intervalle, il y a une très forte chance pour que le premier soit mort tout jeune, sans que le curé en ait pour autant gardé la trace.

L'exception est la confirmation de vie d'un premier frère du même prénom quand il est parrain d'un petit frère (c'est souvent le cas lorsqu'il y a remariage).

Alain ROSSI (cghav-2140)

Une petite statistique issue de mon ascendance. Il s'agit d'un couple de petits laboureurs, Jean MAYET (1741-1808) et Anne TEILHOL (1742-1782), mariés le 28.01.1762 à St Gervais sous Meymont, ; ils ont eu 15 enfants en 20 ans, tous nés à St Gervais sous Meymont :

- Marie MAYET ° 25.01.1763, + 12.07.1819
- Marg. MAYET ° 05.11.1764 (22 mois après) + 01.01.1816
- Françoise MAYET ° 25.09.1766 (22 mois après), + 30.09.1819
- Jean MAYET ° 24.05.1768 (20 mois après), + 17.02.1838
- Antoine MAYET ° 21.12.1769 (19 mois après), + 24.05.1773
- Étienne MAYET ° 30.12.1770 (12 mois après), + 26.12.1816
- Amable MAYET ° 29.07.1772 (19 mois après) + 27.pluv. 03
- Adrien MAYET ° 27.10.1773 (13 mois après), + 16.02.1835
- Claude L. MAYET ° 27.05.1775 (19 mois après) + 08.09.1819
- Jean MAYET ° 15.06.1776 (11 mois après) + 04.01.1844
- Benoît MAYET ° 21.05.1777(11 mois après) + 22.04.1784
- Jean Bapt MAYET ° 15.10.1778 (15 mois après) + 04.05.1779
- Jeanne MAYET ° 14.11.1780 (13 mois après), + 15.02.1781
- Antoine MAYET ° 08.11.1781 (12 mois après), + 27.12.1815
- Anne M.MAYET ° 05.12.1782 (13 mois après) + 07.12. 1782

Anne TEILHOL est décédée le 08.12.1782 des suites de son quinzième accouchement. Dix des quinze enfants ont atteint l'âge adulte, et seulement deux (Jean Baptiste 1778-1779 et Jeanne 1780-1781) sont décédés avant la naissance du suivant. Si on fait abstraction de ces deux cas, les enfants sont nés entre 11 et 22 mois après le précédent et la moyenne est de 15 mois. En réalité, il y a deux groupes : 6 enfants ont nés entre 19 et 22 mois, 5 enfants entre 11 et

15 mois. L'intervalle entre deux naissances est donc un indice, mais pas définitif...

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

#### @132-15320 Praticiens

A cette époque il s'agissait d'hommes ayant la connaissance des éléments du droit et des procédures juridiques. Les praticiens devenaient ensuite souvent notaire, avocat, procureur...

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Pour les avoir étudiés dans le Brivadois, ces « robins de village ou de petits bourgs », qui cumulaient très souvent ces diverses fonctions, juges seigneuriaux (baillis, lieutenants), procureurs fiscaux ou d'office, greffiers, notaires seigneuriaux ou royaux, étaient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle des bourgeois, dont les familles formaient un véritable réseau avec endogamie. Ils pouvaient parfois s'allier avec des cadettes de petite noblesse. Ainsi, les sœurs MONTSERVIER, filles d'Alexandre, sgr d'Auzat sur Allier, d'ancienne noblesse (cf Remacle) épousent vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle un GRELLET de St-Germain-l'Herm et un DALBINE d'Auzon.

Xavier LOCHMANN (cghav- 400)

Pour compléter cette réponse, les « praticiens » étaient d'abord des gens qui savaient écrire le Français et qui avaient suivi des cours de droit (on dirait aujourd'hui « niveau licence »). Leur objectif était bien entendu de devenir notaire mais pour cela 3 choses leur étaient nécessaires (au moins pour les notaires royaux) :

- avoir passé 5 ans dans une étude de notaire
- avoir réussi un examen auprès des lieutenants de Sénéchaussée

(ces deux conditions donnaient lieu à l'émission d'une « lettre de provision » signée par le Roi)

- avoir acquis un office de notaire

Cette dernière était probablement la plus difficile, car les notaires en place transmettaient leur charge à un fils ou un gendre. Seuls les offices en déshérence pouvaient s'acheter à la veuve ou aux héritiers du notaire disparu. (Il ne faut pas s'étonner si les filles de notaires étaient particulièrement recherchées en mariage !)

Il faut enfin ajouter deux autres « petites » conditions : « être de bonnes vie et mœurs » et, après la Révocation de l'Edit de Nante (1685), en fait, quelques années auparavant : être de religion catholique.

Une fois les conditions remplies, la réception des futurs notaires se faisait par un acte de la Sénéchaussée (voir le livre d'Eric TIXIER, « *Les actes de réception des Notaires Royaux de la Sénéchaussée de Riom - 1687-1739* »)

A noter qu'il existait aussi des « notaires seigneuriaux » (parfois « ducaux ») appointés par le seigneur local et n'ayant le droit d'acter que dans les limites de la seigneurie, tant pour les personnes que pour les biens.

Pour en revenir aux « praticiens », ceux-ci seraient sans doute appelés assez souvent aujourd'hui « clercs de notaire », mais ils servaient aussi, comme c'est le cas aujourd'hui, de conseillers pour la préparation de dossiers juridiques et achetaient les offices de procureur d'office ou de procureur fiscal. Il y avait également des « féodistes » à qui l'on faisait appel pour retrouver et établir des « titres

féodaux » sur lesquels se basaient le versement des redevances seigneuriales

Donc un petit monde de la « bazoche » locale

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 132-15321 Traitteur

En 1690 Furetière indique : « Traitteur,euse, Maitre Cuisinier public qui donne à manger proprement, moyennant certain prix par tête, ou dont on convient. Les traitteurs à Paris sont un corps séparé des Rotisseurs et des Taverniers. Il n'est permis qu'aux traitteurs d'entreprendre des nopces des festins. Les gens de qualité ne vont point au cabaret, mais vont manger chez le traitteur. »

Jean-Louis MARSSET (cghav- 2627)

#### @132-15322 Jean FERRAT

Jean FERRAT est à 50% auvergnat, car sa mère, Antoinette MALON, née à Paris, a une double ascendance auvergnate : son père est originaire de Saint-Simon (15) avec des ancêtres venant de Montlet (43) ; sa mère, Antoinette GENEIX (ou GENET) est née à Isserteaux (63). Cette ascendance sera publiée dans un prochain numéro d'AmA !

Henri PONCHON (cghav-62)

#### @132-15335 DUMOUSSET-DOURIS (63)

Le 19.05.1788 paroisse St Genès de Thiers, Gilbert DUMOUSSET, fs + François et + Anne VERDIER x Antoinette DOURIS, fa Pierre et Marie CHABROL de la Rigodie.

Marie-Françoise BRUNEL (cghav- 964)

#### @132-15338 GARDY-SAUADET (63)

Sur les tables de mariage du CGHAV, on trouve un seul couple de GARDY à Chaméane susceptible d'être les parents : Pierre GARDY x 17.09.1697 Jeanne GUILLEYRAS (non filiatif)

Pierre VACHER ( cghav- 1255)

#### @132-15339 GIRAUD- CHAMBOY (63)

Je suppose que Catherine GIRAUD est celle qui se marie sur Maringues en janvier 1742. Il est bien indiqué en effet qu'elle est de Montcel. La mère, Marie CHAMBOIT semble être remariée à un VIDAL (prénom manquant), indiqué dans les témoins comme beau-père de l'épouse. Sur Montcel il y a un Blaise VIDAL veuf de Marie CHAMBOY qui se remarie en 1750.

Parmi les témoins au mariage de Catherine, il y a aussi François BARROY, maître chirurgien, oncle de l'épouse, de la ville de Brugheas (03), peut-être une piste.

Les naissances des filles GIRAUD ne sont pas sur Maringues non plus, malgré la présence de nombreux Giraud.

Christine EMERY-Di BELLA (cghav-3031)

En effet Catherine GIRAUD est bien celle qui épouse Claude MARTREIX en janvier 1742 à Maringues.

1-Elle est fille de François et Marie CHAMBOY (OIT) qui se sont mariés à Brugheas (Allier), le 19 novembre 1725.

2-Marie CHAMBOY(OIT) se remarie le 25 juin 1726 à Montcel avec Antoine VIDAL, soit 7 mois plus tard ! - Je n'ai pas trouvé l'acte de décès de son premier époux : François GIRAUD dans l'Allier.

Par contre Catherine a une sœur (jumelle ?) : Jeanne GIRAUD qui est la marraine de son neveu, François MARTREIX (fils de sa sœur Catherine) en novembre 1749 à Maringues; elle est probablement « fille célibataire » car

sur cet acte de baptême elle est notée « fille à défunt François ».

Compte tenu du peu de temps écoulé entre les deux mariages de Marie CHAMBOY(OIT) j'en ai déduit que Catherine et Jeanne étaient jumelles ?! Restent 2 questions - Où est + François GIRAUD ? à Montcel ? (rien à Brugheas- 03)

- Où sont nées - entre novembre 1725 et juin 1726 - Catherine et Jeanne ? A moins que leur mère ne soit « seulement enceinte » lors de son remariage avec Antoine VIDAL ?

Hélène LOCHEY (cghav- 2018)

#### @132-15341 GRANGE-VIALLIS (63)

Antoine GRANGE, + au bourg le 16.02.1766 à 72 ans. P : Antoine et Robert GRANGE son frère et son neveu.

Sa femme est probablement Anne VIALLIS ° 26.10.1731, fa Georges (+ 26.03.1736) et Benoîte GRANET (+ 30.11.1765) P:Etienne GRANET.M:Anne CHATOIYRE.

Ce doit être la bonne Anne car au + de Benoite GRANET est cité présent Antoine GRANGE son gendre. Mes décès s'arrêtent malheureusement en 1792.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

#### @132-15342 GRENOUILLAT-DESCOTEIX (63)

Après lecture de l'acte de x 09.02.1751 de Marien GRENOUILHAT et Marie DESCOTEIX, (p.228 du fichier en ligne des AD63, Charensat), il s'agit vraisemblablement du notaire ou praticien, habitant Chez Freret, qui signe de nombreux actes de la paroisse, x ca 1723 Marie BERAUD, sa première épouse, défunte av. 1743 et possiblement av. 1734 si Gaspard est le même qui x 08.03.1734 Anne BOUCHET.

A noter un x 08.07.1737 Dontreix (23) de Gaspard GRENOUILLAT, des Mars, habitant le château de Montgourd, avec Madeleine BUSSIERE. T : autre Gaspard et Marien, ses frères. Il reste donc à identifier celui qui x Anne BOUCHET.

Voici la reconstitution d'une partie de la généalogie GRENOUILHAT :

1. Marie-Anne GRENOUILHAT, °24.11.1765, Rougnat (23)
2. Marien GRENOUILHAT, x Charensat 09.02.1751
3. Marie DESCOTEIX ° ca 1734, des Marmetoux, Charensat
4. Gaspard GRENOUILHAT, x av. 1723
5. Marie BERAUD
6. Charles DESCO(U)TEIX, des Marmetoux, °15.6.1699 Char. p/m : Charles SAYNES (Alias SANNAT et/ou SAUNAT en occitan, DE SAYNES, oncle maternel), Marie DESCOTEIX (épouse du parrain ?). Prénom hérité de Me Charles JALLOT.
7. Amable CONCHONNET (*de Pionsat ? Déchiffrer le x de Marie*)
8. Jacques GRENOUILHAT, de Grosliere, + 10.4.1729 Char T : Jacques BEAUFORT
9. Anne (DE) MAUSCHIER, + < 1759
10. N.. BERAUD
12. Michel DESCOTEIX, x 06.02.1690 Char, + < 1731
13. Michelle SAYNE(S), °17.11.1667 Char. p/m : Charles SAYNES (*frère du bébé, âgé de 9 ans ?*), Michelle ROUCHEROL.
18. René DE MAUSCHIER, x 03.03.1658. T : Jacques et Pierre BOUSCHET,

19. Jeanne BOUSCHET,  
 20. N.. BERAUD  
 24. Jacques DESCOTEIX, x2 (?) 5.8.1662 Char. [x1 ?]  
 4.2.1654 Char Francoise VERNERET ?]  
 25. Pétronille MERCIER  
 26. Pierre SAYNE x 18.07.1654 Char. *Chercher les cm  
 chez Me Pouchol, Dontreix.*  
 27. Charlotte GOMET (GAUMET)  
 36. François (DE) MAUCHIER, marchand, x av.1643, +  
 av.1685.  
 37. Gilberte MESURE.  
 38. Laurent BOUSCHET, dit L. BOUCHET de LA  
 GORCE, de Charron, village de Beaulieu, x ca 1640  
 39. Jeanne DE MONTPEYROUX.  
 52. Hypothèse: Me Antoine DE SAYNES, Not Royal, du  
 Courdert à Dontreix  
 53. Hypothèse : Gabrielle DE MOUNEIX  
 54. Hypothèse : Pasquet GOMET x ca 1620  
 55. Hypothèse : Anna JARZAGUET

Pierre GRANGE (cghav- 472)

137-15344 JALLOT-BARRIERE

Avec les éléments fournis par Lucette BILLOT ( cghav-1950) et Hervé BABIN (cghav-2019), je réponds à ma question en formulant l'hypothèse suivante concernant la descendance de louys jallot.

Louys JALLOT, + av.11.02.1698, x Jeanne VALLENET, dont :

1-Guillaume ° ca 1655, + 21.10.1730, Marcillat (03), (ca 75 ans : témoins Michel son fils, Gilbert MESCHIN, son gendre, Bravy BOYER), cité 19.02.1703 au x de son frère Jean-II (voir cession de droits Marien JALLOT 1769 Maymat) originaire St-Hilaire, x av. 1700 Marie-I DELARUE dont :

- a- Marie, ° 01.04.1703 St-Hilaire,(p/m : Annet DUCOURTHIAL, Marie DELARUE), x 21.08.1732 Marcillat (03) Antoine LAGRANGE (y + 15.06.1775) dont
  - Michel ° 10.09.1734 Marcillat (03), y + 06.04.1788, y x 06.02.1766 Marie LAGRANGE ° 04.08.1737 Ronnet, + 20.09.1804, Marcillat (à l'âge de 67 ans).
  - Anne, ° 23.04.32 (m : Antoinette Dumas (épouse probable de Jean-I JALLOT)
- b- Marie, x Gilbert MESCHIN, voir cession de droit 1769, dont :
  - Anne, voir cession 1769.
  - Françoise, ° 18.05.1719, Marcillat , x 13.02.1741 Gilbert MARCHAND, Cm Jaladon
  - Antoinette, ° 08.04.1724, Marcillat, (03),.
  - Antoine, ° 18.02.1726, Marcillat (03) (m : Catherine GAGNEPAIN)
  - Gilberte, ° 28.07.1729, Marcillat (03) (m Gilberte RAYNAUD), b-s dudit MESCHIN ayant x1 sa sœur.
  - Anne, ° 23.04.1732, Marcillat (03) (m : Anne ROMANE x Michel JALLOT, tante.
  - Marie, voir cession 1769.
- c- Pierre, voir cession 1769. dont
  - Marien, cession de droit 1.06.1769 Maymat.
- d- Michel, ° 24.09.1700, St-Hilaire, ( p/m : Michel PERETON, Jeanne VALENCHON) x 1732 Anne ROMANE.

2-Jean-I, + 04.05.1739, St-Hilaire, laboureur, y x 11.02.1698 Antoinette DUMAS de St-Hilaire, dont :

- a- Marie, de Banèze. x 01.10.1739 St-Hilaire avec Pierre MONTBOBIER (de) de Banèze, dont
  - Gilbert x 07.02.1776 St-Hilaire avec Gilberte MURAT.
- b- Guillaume, homme de lab. Banèze. x 07.03.1737, St-Hilaire avec Anne CHICON, dont
  - Jeanne, ° 08.05.1739, St-Hilaire,
  - Marien, x le 4 février 1777, St-Hilaire,,,,, avec Françoise FAUROT.
  - Marie.
  - Blaise, ° 16.03.1743 St-Hilaire, y + 27.07.1831, (à 88 ans), cultivateur St-Hilaire, x 07.02.1789 St-Maignier Marie LHERITIER
- c- Marien, cité 5.5.1739.
- d- Jean, cité 5.5.1739.
- e- Blaise, parrain 16.3.1743.
- f- Gilbert, cité 1739, x Jeanne FARGHEN, marraine 1739.

3-Jean-II x 19.02.1703, St-Hilaire Marie-II DELARUE.

Cette hypothèse demande à être confirmée...ou infirmée.

Jean-Yves AUCLAIR (cghav-1127)

@132-15347 MAZIN-CHAULIAGUET

Sous l'ancien régime, tout ce qui concerne l'état civil résultait d'une tradition orale et était donc purement phonétique. Les seules transmissions écrites résultaient des « billets de mariage » qu'un curé fournissait au jeune qui se mariait dans une autre paroisse.

Autrement, en sachant qu'en dehors des curés, des notaires et des titulaires d'offices publics, pratiquement personne ne parlait le Français, tous les échanges se faisaient en « patois », terme que je n'aime pas car le langage de nos ancêtres était un dialecte local de l'Occitan, langue à part entière.

En pays de montagne, où l'on vivait en autarcie, la prononciation du même mot, et donc du même patronyme pouvait varier d'une paroisse à l'autre.

Pour prendre un exemple concret : une petite lampe à huile pouvait s'entendre : « Caleio », « Caleil », « Chaleil », « Tzaleil », ou encore « Calen », « Caleou », « Chaleou » Pour conclure, il ne faut pas considérer que CHAULIAGUET, CHOULIAGOUX, SOULIAGOUX, voire SOULIGOUX sont des patronymes fondamentalement différents

De même AURADOUR (AURADOUX) et ORADOUR représentent le même patronyme de même que AUREILLE et OREILLE

Ou mieux AURELHE/ORELHE car le « LL » mouillé n'existe pas en Occitan. GUILLAUME s'écrivait régulièrement GUILHAUME ou GUILHEM (prononcé GUYÈME)

J'insiste sur ces points car je les pense très importants pour nos recherches

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

J'ai retrouvé mes ancêtres BARTHELEMY à Champagnac (15) avant 1792 sous le nom de BARTHOUMIOU.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

@132-15348 MOUTET-BRUN (15)

Je n'ai pas les parents de Jean MOUTET. En revanche Catherine BRUN est la sœur d'un de mes ancêtres Pierre BRUN, époux de Jeanne CATHELAT. Elle est la fille de

Mary BRUN et Jeanne NURIT de Ronzière de Védrières-Saint-Loup (15).

Philippe JOUVE (cghav-775)

En l'absence de filiation dans un acte de mariage, il y a trois moyens à votre disposition :

- trouver le contrat de mariage, pour autant qu'il n'ait pas disparu
- utiliser les rôles de taille, mais ceci est valable essentiellement dans l'élection d'Issoire où ils ont été conservés de façon continue : ce qui permet de voir le transfert de propriété au décès
- reconstituer la famille à partir des parrains et marraines des enfants.

Normalement, lorsqu'ils sont encore vivants (et qu'il n'y a pas un seigneur ou un curé à qui l'on donne la priorité) les p/m du premier enfant sont le Gd-père d'un côté et la Gd-mère de l'autre et vice-versa pour le second

S'ils sont décédés ce sont les aînés de la fratrie du père et de la mère qui jouent ce rôle (oncles et tantes de l'enfant)

Ensuite, on passe à ces aînés, sans forcément d'ordre de primo-géniture.

L'apparition d'un patronyme nouveau, est généralement celui de l'époux/épouse d'un membre de la fratrie dont le mariage est assez récent (2 ou 3 ans). La « pièce rapportée » est ainsi reçue dans la famille

Une condition essentielle : nous sommes là dans le domaine des hypothèses : la moindre contradiction (en particulier temporelle) doit faire renoncer à l'hypothèse.

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@132-15353 PREVOT-CHAULIAGUET (15)

Mathieu PREVOT et Marguerite CHAULIAGUET ont du se marier en 1766 à Tiviers, mais je n'ai pas trouvé non plus leur mariage

Mathieu PREVOT est fils de François et Marguerite TALAMANDIER mariés en 1733 à Soulages.

Marguerite CHAULIAGUET est fille de Mathieu et Marguerite ROUDIL mariés en 1733 à Saint-Flour.

Philippe JOUVE (cghav-775)

@132-15362 VISSEYRIAS

Jean Baptiste VISSEYRIAS + 12.09.1876, le Monestier, Déclaration de décès faite par son fils Louis. Il était veuf de Jeanne PRADIER (Vue 130 reg.1873-1882, acte n° 19.)

Annie MORALES (cghav-3436)

@132-15363 VIVIER-POMMEIRAT (15)

Je n'ai pas les parents de François VIGIER, ni ceux de Marie PROMEIRAT, mais il y a peut-être une piste à Rageade où des PROMEIRAT sont mes ancêtres. De plus je descends de la famille GARDISSAL de la Chapelle-Laurent.

Philippe JOUVE (cghav-775)

## EN FOINANT DANS LES SERIES AUTRES QUE L'ETAT CIVIL

par Yvette JUMEL (cghav-1536) (sur un acte transmis par M. Guy ABOT du CG72)

Aux AD72, un document judiciaire révèle que Jean ABOT (mon sosa 80) « *paroit être âgé de 40 ans, taille de 5 pieds 4 pouces Et demi (1,745 m.)\* cheveux noirs, sourcils Bruns, front large Et découvert ; les yeux Roux Et enfoncés, le nez un peu gros Et aquilain, la bouche moyenne, menton Rond, les joues Ecoulées, Barbe noire aiant une cicatrice au front d'un coup qui paroit nouvellement fait, les Epauls larges Et au surplus Bien fait Dans sa taille ...* »

Il avait été arrêté et conduit à la prison de Beaumont –le-Vicomte (Sarthe) le 26.03.1788 pour « *avoir le dimanche 24.12.1786 occasionné du scandale dans l'église de Chérancé en faisant geste de frapper M<sup>re</sup> LEGOT (curé), d'un coup de pied ... d'avoir un jour saisi le sieur MERCIER, notaire, au collet ... pour luy faire donner de force 20 sols, sous prétexte qu'il les luy devoit, de s'être jetté comme un furieux, le 14.04.1788 sur le sieur MERCIER ...* », « *d'avoir aussi le 18.01 dernier couché en joue ... le sieur TISON ... et d'avoir tiré un coup de fusil dans la porte de l'Eglise ...* »

« *... Pour réparation desquels crimes et délits nous avons condamné ledit Jean ABOT à être fouetté dans les places et carrefours de cette ville, et être flétri d'un fer chaud en forme des trois lettres G A L sur l'épaule droite par l'exécuteur de la haute justice, en la place publique de cette ville, et ensuite être mené et conduit à la chaîne pour y être attaché et servir comme forcat sur les galleres du*

*roi a perpétuité, ses biens acquis et confisqués au roi, ou a qui il appartiendra, si confiscation a lieu, et sur yceux non sujets a confiscation préalablement pris la somme de 50 livres d'amende au profit du roi, ou autre seigneur aiant droit si confiscation a lieu ...* »

Entraîné malgré lui par deux prisonniers, il s'évada de la prison dans la nuit du 23 au 24.04 et avec eux alla voir son frère Pierre qui leur donna la moitié d'un pain. Ils se réfugièrent tous les trois dans un taillis. Là, profitant du sommeil des deux compagnons, Jean leur échappa. Il sera repris le 2.05 au moulin de Vienne du nommé ROSAY, où il s'occupait à faire tourner le moulin et sera conduit dans les prisons de Bellême, où il mourra.

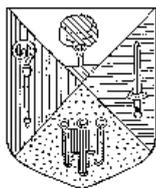
Pour cette affaire, Pierre ABOT sera « *décrété de prise de corps* » le 11.09.1788 « *pour être conduit aux prisons* »

Le 23.11.1788, on apprendra de sa femme Françoise LEMOINE « *qu'il est absent depuis 6 mois et qu'elle le croyait à Paris* »

Un autre document (B 2011), daté du 30.06.1789, nous apprend que Marie ABOT (° 19.05.1767), fille du même Pierre, porte plainte contre le sieur FROMENTIN pour l'avoir séduite et engrossée et l'avoir chassée violemment de son domicile où elle était employée.

Elle sera défendue par Jacques Marie ABOT, alors avocat. (Jacques Marie ABOT, révolutionnaire et juge d'instruction de La Flèche (Sarthe), fut élu député en 1815, pendant les 100 jours de Napoléon.

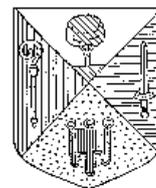
# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie  
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay  
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



**Conseil d'Administration 2009-2010 :** Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Président*) – Geneviève PLANTARD – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Alain CONSTANCIS – Jean François CROHAS – Yves GLADEL (*1<sup>er</sup> Vice-Président*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

**Membres Fondateurs :** Mme Marguerite Marie HYPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

## Adresses des correspondances :

- Générales et Adhésions : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ; 16 rue de l'Église 92200 Neuilly ; Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr) ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- Renouvellements, abonnements, commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures, 6<sup>ème</sup> Répertoire des Familles Étudiées et bulletins anciens :  
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 ; 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron.,
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, Tél. : 01 4626 4114, Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr) ,

**Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.**

## Internet :

Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, ([jfcrohas1@orange.fr](mailto:jfcrohas1@orange.fr)))

**Puy de Dôme :** Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Bibliothèque :** 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

**Région Parisienne :** M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr) ;

Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : [j.n.bienvenu@wanadoo.fr](mailto:j.n.bienvenu@wanadoo.fr)

**Groupes d'échanges : Livradois-Forez :** M. Henri PONCHON ; Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

**Volcans-Val d'Allier :** Mme Marie Françoise BRUNEL, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Combrailles et Limagne :** Mme Christine EMERY-DI BELLA, Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : [mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr)

## **Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :**

MM. Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003 Lyon, Courriel : [alain.constancis@wanadoo.fr](mailto:alain.constancis@wanadoo.fr).

**Bibliothèque :** 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

**Provence,** Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : [jacqueline.briffe@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.briffe@wanadoo.fr) ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice,

Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : [fayet.j-c@wanadoo.fr](mailto:fayet.j-c@wanadoo.fr).

**Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique ([rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr))**



(photos Henri Ponchon et NBC) (Droits réservés)

Pour mémoire, la prochaine réunion du Groupe Livradois-Forez aura lieu à Augerolles le 26 septembre 2010.

Brooke SHIELDS, actrice américaine bien connue (ex-épouse d'André AGASSI, remariée à Chris HENCHY qui lui a donné 2 fillettes), retrouve la trace de ses ancêtres TORLONIA à Augerolles et Marat.

Une émission de la chaîne américaine **NBC**, « *Who do you think you are ?* » diffusée aux Etats-Unis vendredi 2 avril, a été réalisée avec la collaboration d'**Ancestry**, et à laquelle a participé notre ami Henri PONCHON, auteur de « *L'incroyable Saga des Torlonia, des monts du Forez aux palais romains* » (réédité en 2010).

Ce dernier, lui-même originaire d'Augerolles, a permis à cette jeune femme de retrouver avec une grande émotion l'acte de baptême à Augerolles, en 1725, de son ancêtre Marin TOURLONIAS, puis au Chez (Marat), dans la neige, le village et la maison de ses ancêtres..

**ISSN 0220 6765**

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

**CPPAP : 0911 G 85293**

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, juillet et novembre

**N° 132 - mai 2010 (2<sup>e</sup> trimestre)**